

**HADJ
2017**

Début de l'opération de vente de billets d'**Air Algérie**

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire invite les citoyens titulaires du carnet du hadj pour l'année 2017 à se rapprocher des guichets de la Banque nationale d'Algérie (BNA) pour s'acquitter du prix du billet d'avion vers les Lieux saints, puis à se rendre directement aux agences d'Air Algérie pour la récupération des billets en présentant le reçu de paiement, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. **P. 3**

► 1.500 passeports alloués aux personnes âgées ayant participé plusieurs fois aux opérations de tirage au sort

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 30 juin - Samedi 1^{er} juillet 2017 - 6/7 Shawwal 1438 - N° 1644 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue français Macron

P. 24

ALGÉRIE-QUÉBEC

La vice-Premier ministre du Québec en visite en Algérie du 2 au 4 juillet

P. 24

ALGÉRIE-ÉTATS UNIS

Une délégation du Congrès américain en visite en Algérie demain et lundi

P. 24

ALGÉRIE-ONU-LIBYE

Entretien téléphonique entre M. Messahel et le nouveau représentant spécial du SG de l'ONU pour la Libye

P. 24

LA SESSION ORDINAIRE DU PARLEMENT SERA CLÔTURÉE DEMAIN

La session ordinaire des deux chambres du Parlement sera clôturée demain, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale rendu public au terme de la réunion de son Bureau présidée par M. Bouhadja Saïd, président de l'APN.

M. Tebboune :
«La protection de l'économie nationale est un droit souverain sans toutefois faillir à nos engagements avec nos partenaires étrangers»

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué jeudi soir, que L'Algérie ne faillira pas à ses engagements internationaux avec les partenaires étrangers et les respectera à la lettre, tout particulièrement avec l'Union européenne, sans jamais céder son droit souverain consistant en la protection de ses intérêts, affirmant que l'Algérie n'est pas disposée actuellement à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). **P. 4-5**



Ph : archives

Le secteur financier a besoin de réformes urgentes pour s'adapter à la dynamique du développement, une banque de l'Habitat prochainement.

L'Etat soucieux de faire prévaloir la voie du dialogue et les solutions consensuelles pour le règlement des différentes revendications.

Prochain mouvement dans le corps des wallis et promotion des wilayas délégués en des wilayas munies de toutes les prérogatives avant les élections locales.

BACCALAURÉAT :

La session spéciale au profit des exclus pour cause de retard du 13 au 18 juillet 2017

P. 2

SELON LE GOUVERNEUR DE LA BNA, MOHAMED LOUKAL :

Crise pétrolière : «Le taux de change du dinar a joué le rôle d'amortisseur»

Les réserves de change à 108 milliards de dollars actuellement **P. 7**

CASNOS :

Expiration du délai de paiement des cotisations de l'année en cours sans pénalités

P. 7

ARMÉE

► Ecole supérieure des transmissions de Koléa (Tipasa) : sortie de 15 promotions d'officiers

► Ecole supérieure de l'infanterie de Cherchell (Tipasa) : Sortie de 8 promotions d'officiers et de sous-officiers

► ESAM d'Oran: Sortie de 5 promotions d'officiers, dont la 1^{re} de niveau Master **P. 6**

SANTÉ

COUP DE SOLEIL

Les gestes d'urgence

P. 12-13

Technologie

La télé-densité internet en Algérie a dépassé 82% au 1^{er} trimestre

P. 47

FOTBALL

CHAN-2018 (QUALIFICATIONS/ZONE NORD) ALGÉRIE-LIBYE :

Possible domiciliation au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

04 contrebandiers arrêtés à Tlemcen, Oran et Mostaganem

P. 3

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

La journée du mercredi 5 juillet sera chômée et payée

La journée du mercredi 5 juillet, coïncidant avec la Fête de l'indépendance, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques y compris les personnels payés à l'heure

ou à la journée, indiquait jeudi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique. Toutefois, ajoute le communiqué, "les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du ser-

vice". Le communiqué rappelle que ces dispositions sont conformes à la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales.

Horaires des prières

Samedi 7 chawal 1438

Fajr	03:30
Dohr	12:52
Asr	16:43
Maghreb	20:15
Isha	21:59

BACCALAURÉAT:

La session spéciale au profit des exclus pour cause de retard du 13 au 18 juillet 2017



La session spéciale au profit des candidats du baccalauréat, exclus de la première session pour cause de retard, est prévue du 13 au 18 juillet 2017, a annoncé hier le ministère de l'Éducation nationale, précisant que le vendredi 14 juillet sera jour de repos pour les candidats. Le ministère a indiqué dans un communiqué que les périodes proposées pour cette session étaient : à partir du 7 juillet 2017 ou à partir du 13 juillet 2017 et, à la fin, c'est la deuxième proposition (du 13 au 18 juillet) qui a été retenue.

CASNOS:

Le délai de paiement des cotisations de l'année en cours sans pénalités est expiré

Le délai de paiement des cotisations de l'année en cours, sans pénalités, auprès de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos), a expiré hier, selon le Directeur général de la caisse, Chawki Acheuk-Youcef. «Les employeurs affiliés à la caisse ont eu jusqu'à vendredi à minuit pour

s'acquitter de leurs cotisations de l'année en cours»,

a déclaré M. Acheuk-Youcef à Radio nationale, faisant savoir que les structures de la caisse sont restées ouvertes hier pour permettre aux retardataires de régulariser leurs situations en matière de cotisations.

DU 5 AU 12 JUILLET À ORAN
Premier Salon algérien de l'été

Un premier Salon algérien de l'été est prévu à Oran du 5 au 12 juillet. Initiée par l'agence «Médina événements» spécialisée dans l'événementiel, cette manifestation coïncidant avec les vacances d'été, regroupera entre 40 et 50 exposants activant dans plusieurs domaines liés aux voyages, divertissements et confort des estivants. Outre les agences de voyages qui se sont lancées dans la promotion de leurs offres touristiques concernant des destinations locales et à l'étrangère et autres activités liées à la saison estivale, des fournisseurs des prestations de bien-être, des paysagistes, ... seront présents à ce rendez-vous.

GALERIE MOHAMED RACIM

Exposition de l'artiste Mourad Abdellaoui

La galerie d'arts, Mohamed Racim (5, avenue Pasteur, Alger), abrite jusqu'au 6 juillet, une exposition d'art plastique de l'artiste Mourad Abdellaoui.



Météo



	Max	Min
Alger	24°	16°
Oran	28°	18°
Annaba	26°	18°
Béjaïa	19°	11°
Tamanrasset	41°	28°

DU 06 AU 13 JUILLET
39^e Festival international de Timgad

La 39^e édition du Festival international de Timgad démarre cette année le 6 au juillet 2017, indique l'Office national de la culture et de l'information (ONCI).

COUPE D'ALGÉRIE 2017
Le trophée s'invite chez les finalistes

Mobilis et la Fédération algérienne de football, organisent la caravane «Coupe d'Algérie 2017», pour une exposition itinérante de Dame Coupe.

Ainsi, le prestigieux trophée national sera l'invité d'honneur de Sétif, aujourd'hui samedi 01 juillet au siège du club et chez les Belouizdadi, demain dimanche 2 juillet au centre technique du CRB à Caroubier à partir de 10h30.

L'exposition de Dame Coupe, sera ouverte au grand public et aux supporters et fans des deux clubs finalistes, l'occasion pour prendre des photos souvenir et de repartir avec des maillots personnalisés offerts par Mobilis.

Mobilis félicite déjà l'ESS et le CRB pour cette belle performance et invite vivement les amoureux des deux clubs et tous les fans du football en général à venir nombreux.

Soyez les bienvenus.

RESSOURCES EN EAU :
68% de taux de remplissage des barrages au niveau national

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Nécib, a affirmé mercredi à Alger que le taux de remplissage des barrages au niveau national avait atteint 68 %. En marge des travaux d'une séance plénière consacrée au débat du plan d'action du Gouvernement devant les membres du Conseil de la nation, le ministre a déclaré à la presse qu'une réunion nationale des responsables du secteur était prévue pour la semaine prochaine à l'effet de prendre des mesures palpables pour apaiser les difficultés auxquels font face certaines wilayas en matière de distribution de l'eau.

LE 2 JUILLET À MÉDÉA
Présentation du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récoltes

La Direction de la Protection civile de la wilaya de Médéa, organise dimanche 2 juillet à partir de 9h30 au niveau de l'unité secondaire de Benichao, une conférence de presse consacrée à la présentation du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récoltes.

ENTREZ EN CONTACT EN DIRECT AVEC VOTRE WEBCONSEILLER OOREDOO

Ooredoo lance
«Support en ligne» son nouveau service gratuit et instantané de conseil et d'informations

Ooredoo lance son nouveau service innovant «Support en ligne» qui permet à ses clients d'entrer en contact direct et gratuitement avec un webconseiller qui pourra les aider, les orienter et les assister par messagerie instantanée. Visant à enrichir et à améliorer la qualité de ses services et de ses prestations, ce service interactif de Ooredoo est destiné à tous ses clients, en formules prépayées et post-payées. Il est disponible tous les jours de 10 heures à 21 heures. Pour accéder, le client n'aura qu'à cliquer sur l'icône «Support en ligne» du portail ooredoo.dz et entrer instantanément en contact avec un conseiller qui répondra efficacement à sa demande : questionnements, problèmes techniques, précisions sur un service, etc. Le client pourra formuler sa demande en arabe ou en français et aura la possibilité également de joindre un fichier à son message afin de mieux exprimer son besoin. La nouvelle fonctionnalité «Support en Ligne» de Ooredoo offre à ses clients praticité et proximité et leur permet d'avoir accès à l'avis d'un expert directement sur leur terminal mobile et sans se déplacer.

HADJ 2017

Début de l'opération de vente de billets d'Air Algérie

La compagnie Air Algérie a invité les futurs pèlerins de la saison Hadj 2017 à acheter leurs billets d'avion, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué.

L'ouverture des ventes des billets du hadj 2017 a été lancée depuis mardi 27 juin, a précisé la même source.

La compagnie aérienne nationale a ainsi invité les futures pèlerins à se présenter au niveau de ses points de ventes dédiées à cette opération.

Pour rappel, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a indiqué récemment que le premier vol vers les Lieux Saints de l'Islam aurait lieu le 4 août, alors que le dernier vol était prévu pour le 26 du même mois.

Ce ministère a fixé, en avril dernier, le coût du hadj 2017 à 376.000 DA hors billet d'avion.

Ce département ministériel a indiqué que le prix du billet d'avion pour se rendre aux Lieux saints restera à 120.000 DA pour 2017.

Les citoyens titulaires du carnet du hadj invités à acheter le billet d'avion vers les Lieux saints

Le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire invite les citoyens titulaires du carnet du hadj pour l'année 2017 à se rapprocher des guichets de la Banque nationale d'Algérie (BNA) pour s'acquitter du prix du billet d'avion vers les Lieux Saints, puis à se rendre directement aux agences d'Air Algérie pour la récupération des billets en présentant le reçu de paiement, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Le ministère informe les concernés par cette opération que la compagnie nationale a entamé le vente des billets mardi 27 juin, a précisé la même source.

Les agences de la BNA et d'Air Algérie sont ouvertes durant les jours de la semaine de samedi à jeudi à l'exception du vendredi, conclut le communiqué.

1.500 passeports alloués aux personnes âgées ayant participé plusieurs fois aux opérations de tirage au sort

Un quota supplémentaire de 1.500 passeports de hadj seront alloués, sur instruction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, aux personnes âgées de plus de 70 ans et ayant participé au moins 10 fois aux opérations de tirage au sort précédentes, a annoncé jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.

«Dans un esprit de solidarité traditionnelle et dans le respect des valeurs culturelles et humaines, et en réponse



aux demandes exprimées relatives à l'accomplissement du hadj, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a décidé d'allouer un quota supplémentaire de 1.500 passeports au profit des personnes âgées de plus de soixante-dix ans et ayant participé au moins dix fois aux opérations de tirage au sort précédentes», explique la même source. A cet effet, l'opération sera organisée le 8 juillet 2017 au niveau des sièges des 48 wilayas.

«Les citoyens concernés par cette procédure peuvent consulter les listes nominatives sur le site officiel du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire» www.interieur.gov.dz», conclut le communiqué.

PERSONNALITÉS

Cérémonie de recueillement à la mémoire du président défunt Mohamed Boudiaf au cimetière d'El Alia

Un hommage a été rendu, hier au cimetière d'El Alia (Alger), au défunt président Mohamed Boudiaf à l'occasion du 25^e anniversaire de son assassinat, en présence d'un groupe de ses compagnons

d'armes et de représentants de la société civile. A cette occasion, la Fatifa a été récitée à la mémoire du défunt et une gerbe de fleurs déposée sur sa tombe. Dans une brève allocution, l'auteur et historien, Mo-

hamed Abbas, a rappelé que "le seul rêve du défunt était de sauver l'Algérie des problèmes qui la guettaient", ajoutant que "ce rêve est un serment dont doivent d'acquiescer toutes les générations, notamment

celle de l'indépendance". Le président Mohamed Boudiaf a été assassiné le 29 juin 1992 à la maison de la culture d'Annaba, alors qu'il prononçait un discours à la nation.

BACCALAURÉAT:

La session spéciale au profit des exclus pour cause de retard prévue du 13 au 18 juillet

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi à Alger, l'organisation du 13 au 18 juillet de la session spéciale au profit des exclus de la première session du BAC 2017 pour cause de retard.

Intervenant lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de l'adoption par les membres du Conseil de la nation d'une motion de soutien au Plan

d'action du Gouvernement, M. Tebboune a indiqué que «la session spéciale au profit des candidats exclus pour cause de retard sera organisée du 13 au 18 juillet».

Le Premier ministre avait déclaré, auparavant à l'Assemblée populaire nationale, l'organisation sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'une session spéciale du

baccalauréat pour les élèves ayant été exclus de la dernière session pour cause de retard, ajoutant que toutes «des prérogatives pour l'organisation matérielle de cette session qui doit se dérouler dans les mêmes conditions de rigueur ayant prévalu lors de la session du mois de juin, ont été octroyées à la ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghebrat».

MÉTÉO:

Des températures globalement «normales» durant le mois de juillet sur l'ensemble du pays

Les températures seront globalement «normales» durant le mois de juillet sur l'ensemble du pays, selon les prévisions saisonnières de l'Office national de la météorologie (ONM).

Ainsi le mois de juillet 2017 «sera normal sur les régions côtières, proches côtières ouest, centre et est», précise la même source, qui prévoit aussi des températures «normales à légèrement en dessous de la normale sur les régions de l'intérieur ouest, centre et est» alors qu'elles seront «légèrement en dessous de la nor-

male sur les régions des Hauts-plateaux centre tandis qu'elles seront légèrement au dessus de la normale sur les régions des Hauts-plateaux ouest et est».

Dans le Sud, l'ONM indique que les températures pour le mois de juillet «seront normales sur le Sahara occidental, légèrement au dessus de la normale sur les régions du Sahara central et oriental et au dessus de la normale sur l'extrême Sud».

L'ONM explique dans son bulletin que la «situation normale signifie la condition qui se trouve proche de

la moyenne statistique calculée ici sur la période 1984-2015 prise comme référence climatologique et appelée communément «Normale Climatologique», ajoutant qu'une situation d'«anomalie» signifie l'écart entre la valeur prévue et la normale climatologique du mois considéré».

Pour Mme Benrekta Houaria, chargée de la Communication à l'ONM, «il s'agit d'une tendance du mois qui est basée sur le calcul d'une moyenne qui, souvent, cache des extrêmes», relevant que «ceci n'empêche pas que du-

rant le mois de juillet, on peut enregistrer des journées caniculaires sur le Nord ou bien sur le sud du pays».

La même responsable souligne qu'il s'agit là de l'une des caractéristiques des pays du bassin méditerranéen.

Pour le mois de juin marqué par une chaleur élevée notamment les jours coïncidant avec la célébration de la fête de l'Aïd El Fitr, les prévisions de l'ONM annonçaient des températures «normales» sur l'ensemble des régions.

EAU POTABLE: 120 camions-citernes mis à la disposition des communes en souffrance (ADE)

L'Algérienne des Eaux (ADE) a mis 120 camions-citernes à la disposition des communes non gérées par l'établissement, se trouvant notamment à l'intérieur du pays et au grand Sud pour les aider à faire face aux difficultés dans l'approvisionnement en eau potable signalées ces dernières semaines, apprend-on jeudi auprès de l'ADE.

Les communes concernées, qui se concentrent essentiellement dans des zones éparpillées et ne disposant pas de réseau fiable, peuvent ainsi s'approcher des services de l'ADE pour l'acquisition de ces camions, sachant que l'établissement n'est pas responsable de la gestion de ces communes, encore confiées à une gestion communale, précise-t-on de même source.

L'Algérienne des Eaux gère quelque 850 communes dont 123 par le biais de ses filiales, représentant 70% de la population du pays.

Le reste des communes est encore confiée à une gestion communale marquée par une série de défaillances comme l'absence ou la vétusté du réseau, l'insuffisance de la ressource, une gestion non performante et le doute sur la qualité de l'eau, explique-t-on.

Avec la période de fortes chaleurs et l'augmentation de la consommation, les ressources disponibles dans ces communes, déjà limitées en temps normal, sont soumises à de fortes tensions.

Récemment, cette situation a même fait réagir les populations de certaines communes en guise de protestations contre la défaillance en AEP.

«Le ministre des ressources en Eau, M.

Hocine Necib, a donné instruction aux responsables des unités de l'ADE de porter assistance à ces communes en mettant à leur disposition les moyens disponibles et en veillant à assurer une qualité de l'eau conforme aux normes de potabilité», indique à l'APS une source de l'ADE.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE
Quatre contrebandiers arrêtés à Tlemcen, Oran et Mostaganem (MDN)

Quatre (4) contrebandiers ont été arrêtés mercredi à Tlemcen, Oran et Mostaganem par des éléments de la Gendarmerie nationale qui ont également saisi de nombreux produits destinés à la contrebande, alors que plusieurs tentatives de contrebande ont été déjouées par des unités des Gardes-côtes, indiquait jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté le 28 juin 2017 à Tlemcen, Oran et Mostaganem (2^e Région militaire), quatre (4) contrebandiers et saisi deux (2) véhicules touristiques, (15,95) kilogrammes de kif traité et (2.308) unités de différentes boissons, tandis que des unités des Gardes-frontières de la 2^e Région Militaire ont déjoué plusieurs tentatives de contrebande de plus de (5.120) litres de carburant», précise la même source.

En outre, à El-Oued (4^e RM), un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) «a appréhendé quatre (4) personnes près des frontières et saisi (3) motos, tandis que (17) contrebandiers ont été arrêtés à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM) et (5) véhicules tout-terrain et des outils d'orpaillage ont été saisis». Par ailleurs, et lors d'une opération de recherche et sauvetage, à 3 miles au Nord-Ouest de la plage Chaabia à Mostaganem (2^e RM), des unités des Gardes-côtes, appuyées par un hélicoptère de sauvetage, «ont réussi à porter secours à deux (2) marins pêcheurs à bord d'un bateau de pêche en naufrage, tandis que l'opération de recherche du reste de l'équipage est toujours en cours».

D'autre part, à Tlemcen (2^e RM), Béchar et Adrar (3^e RM), des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières «ont arrêté (22) immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut le communiqué du MDN.

TEBBOUNE : «Prochain mouvement dans le corps des walis et promotion des wilayas délégues en des wilayas munies de toutes les prérogatives avant les élections locales »

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi soir à Alger, qu'il sera procédé prochainement à un mouvement dans le corps des walis et à la promotion de wilayas déléguées en wilayas munies de toutes les prérogatives, et ce, avant les élections locales.

M. Tebboune a précisé dans une conférence de presse, animée juste après l'adoption par les membres du Conseil de la nation, d'une motion de soutien au plan d'action du gouvernement que « nous nous attendons à ce qu'il y ait prochainement un mouvement dans le corps des walis, en vue de remplacer ceux qui ont rejoint l'équipe gouvernementale, d'autant plus que certains walis délégués seront promus walis. Rappelant que le mouvement dans le corps des walis relève des prérogatives du président de la République, le Premier ministre a indiqué que le retard accusé dans la désignation des walis n'a eu aucun impact sur le fonctionnement général et que les secrétaires généraux s'acquittent de la mission du suivi des affaires des wilayas par intérim.

A ce titre, M. Tebboune a affirmé actuellement, la détermination des critères propres à la création des wilayas déléguées dans les Hauts-plateaux prend son cours et que la promotion des wilayas déléguées, créées depuis deux (02) années, en wilayas munies de toutes les prérogatives, en vue de les intégrer dans les élections prochaines pour qu'elles puissent installer leurs assemblées respectives.

S'agissant des prochaines élections (communales et wilayales), M. Tebboune a assuré qu'elles auront lieu entre « novembre et décembre prochains », notant que la détermination des dates exactes relève des compétences du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La protection de l'économie nationale est «un droit souverain» sans toutefois faillir à nos engagements avec nos partenaires étrangers

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué jeudi soir, que l'Algérie ne faillira pas à ses engagements internationaux avec les partenaires étrangers et les respecte à la lettre, tout particulièrement avec l'Union européenne, sans jamais céder son droit souverain consistant en la protection de ses intérêts, affirmant que l'Algérie n'est pas disposée actuellement à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

M. Tebboune a indiqué lors d'une conférence de presse animée juste après l'adoption par les membres du Conseil de la nation du Plan d'action du gouvernement qu'« il respecte les avis en faveur de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC », mais considère que « les priorités de l'étape actuelle requièrent la diversification de l'économie, la consolidation de la compétitivité de la production nationale et le renforcement des exportations ».

« Aujourd'hui, nous vivons dans un monde dans lequel nous devons multiplier nos efforts de défense de nos intérêts économiques et de protection de notre économie contre la mondialisation dévastatrice qui ne reconnaît aucune limite et qui bannit tout ce qui est national, car l'étape actuelle l'exige », a ajouté M. Tebboune avant d'affirmer que « la protection de l'économie nationale est un droit souverain et nous y penchons sans relâche en vue de consacrer ce droit sans toutefois faillir à nos engagements avec les partenaires étrangers », notant que des pays occidentaux développés en Europe et en Amérique avaient déjà mis en place des dispositifs et mesures protectionnistes strictes.

Le Chef de l'exécutif a précisé que tous les accords conclus par l'Algérie avec les partenaires étrangers comportent « des articles portant sur le protectionnisme » qui autorisent l'Algérie à appliquer actuellement des dispositifs et à adopter des dispositifs réglementaires sur le plan du commerce extérieur.

A ce titre, le Premier ministre a précisé que l'interdiction qu'applique l'Algérie concernant l'importation de certains produits fabriqués localement s'inscrit dans le cadre de la protection, l'encouragement et diversification de l'économie nationale, ainsi que dans le cadre de la préservation de l'emploi, affirmant qu'il avait noté une grande compréhension de la part des missions économiques de l'Union européenne à propos des mesures prises par l'Algérie en ce sens. S'agissant de l'amendement et de l'adaptation des lois réglementant l'économie d'une manière constante, M. Tebboune a affirmé que « ce phénomène est ordinaire et dénote d'une dynamique rapide de l'économie nationale dans les divers domaines ».

Pour M. Tebboune, les données économiques internes sont caractérisées par le changement et l'instabilité, et de ce fait, l'arsenal juridique doit impérativement être actualisé et adapté aux évolutions.

Par ailleurs, le Premier ministre a indiqué que les réserves de change sont à 107,8 milliards de dollars actuellement, après avoir atteint 114 milliards à fin décembre 2016.

Le Conseil de la nation émet une motion de soutien au Plan d'action du Gouvernement

Les membres du Conseil de la nation ont adopté jeudi à Alger une motion de soutien au Plan d'action du Gouvernement présenté par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Cette motion a été adoptée par les membres du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil, Abdelkader Bensalah, consacrée aux réponses du Premier ministre aux préoccupations relatives au Plan d'action du Gouvernement conformément à l'article 94 de la Constitution.

Le Plan d'action du Gouvernement, rappelle-t-on, a été adopté vendredi dernier par les députés de l'Assemblée populaire nationale à la majorité (402 députés sur 462).



Tebboune annonce l'organisation d'une consultation nationale pour redresser l'effort social de l'Etat

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi à Alger que le Conseil national économique et social (CNES) et les ministères du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et de la Solidarité nationale et de la famille avaient été chargés de la préparation d'une « large consultation nationale pour redresser l'effort social de l'Etat ».

« Nous avons chargé le Conseil national économique et social

(CNES), les ministères du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et de la Solidarité nationale à l'effet de préparer une large consultation nationale sur le redressement de l'effort social de l'Etat, et nous espérons installer une Commission consultative nationale avant la fin juillet ou juste après », a précisé M. Tebboune qui répondait aux interrogations des membres du Conseil de la Nation sur le Plan

d'action du Gouvernement.

M. Tebboune a indiqué que « la Commission entamera ses travaux dès son installation pour définir les grandes orientations et les principaux contours des réformes devant être introduites au système des transferts sociaux de manière à réaliser une plus grande justice sociale et préserver les acquis sociaux et la durabilité du modèle social algérien ».

Les membres du Conseil de la nation expriment à travers une motion de soutien leur satisfaction totale au contenu du Plan d'action du Gouvernement

Les membres du Conseil de la nation ont exprimé à travers une motion de soutien au Plan d'action du gouvernement adopté jeudi, leur « satisfaction totale » quant au contenu du document qui porte sur la démarche que compte adopter le Gouvernement dans la poursuite de la mise en œuvre du programme du président de la République visant à assurer la « transition, dans un futur proche, de l'étape de l'action à l'étape de la mutation et du changement structurel ».

Les membres de la chambre haute du Parlement ont salué à travers la motion lue par Mme Nouara Djaafar la « détermination du gouvernement et la sincérité de son orientation vers la préservation des choix nationaux dans le domaine de la justice sociale, de la solidarité nationale et des acquis remportés », soulignant l'importance de déployer davantage d'efforts dans ce sens.

Les sénateurs ont valorisé également les choix « judiciaires » contenus dans le Plan d'action du gouvernement pour l'avenir « en plaçant l'effort collectif au cœur de l'appareil de production et de la répartition des richesses », exprimant leur solidarité avec les efforts du gouvernement tendant à préserver le système national de sécurité sociale, la retraite, la promotion de l'emploi, le renforcement des mécanismes de la solidarité nationale et la poursuite de la prise en charge des catégories aux besoins spécifiques. S'agissant des démarches que le Gouvernement compte engager, les membres du Conseil de la nation ont salué la démarche portant révision des codes communal et de wilaya à l'effet de les adapter aux évolutions nationales et aux exigences de la modernisation du service public, ce qui habilitera les assemblées populaires communales et de wilaya (APC-APW) à l'effet de s'acquitter des missions dont elles ont été investies par la loi, mettant en exergue la démarche du gouvernement visant à « consacrer des mesures susceptibles de promouvoir la démocratie participative au niveau local ».

Les parlementaires ont salué la volonté du gouvernement de créer de nouvelles wilayas déléguées dans les régions des Hauts Plateaux durant l'année en cours et dans le nord du pays durant la période 2018-2019 ainsi que la consomation des wilayas déléguées dans le sud du pays à l'effet de les promouvoir au rang des wilayas à court terme. Ceci devrait « rapprocher le citoyen de l'administration, consolider le système local et booster le développement dans ces régions ».

Au volet économique, les membres du Conseil de la nation ont exhorté le Gouvernement à poursuivre la concrétisation du nouveau modèle de croissance économique adopté l'année passée en Conseil des ministres, y compris la partie relative aux réformes visant l'amélioration, du climat d'investissement, la modernisation des finances publiques et du système bancaire, l'assainissement de l'espace économique et la promotion de l'investissement ainsi

que la valorisation des ressources du pays, notamment à la faveur de « la vision éclairée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par la consolidation des réserves de change et le paiement anticipé de la dette extérieure, ce qui rend aujourd'hui réalisable ce que le modèle économique tant escompté », ajoute la motion.

Dans le même sens, ils ont réitéré « la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de la politique de rationalisation budgétaire adoptée l'année passée dans le cadre de la loi de finances 2017, pour la rationalisation des dépenses publiques durant la transition financière (2017-2019) », exprimant leur soutien à la décision de création d'une inspection générale pour contrôler les deniers publiques et conclure des marchés publics.

Par ailleurs, les membres du Conseil de la nation ont salué la tendance générale de la politique extérieure de l'Etat algérien concernant les développements qui surviennent dans les pays voisins, la région du Sahel et d'autres régions dans le monde, se basant sur le strict respect de la souveraineté des pays, la non ingérence dans les affaires intérieures de ces pays et la consécration du dialogue et de la diplomatie en tant que choix stratégique de règlement des conflits.

Les membres du Conseil de la nation ont, également, exprimé leur considération pour les efforts permanents de l'Etat dans le rétablissement de la paix et de la sécurité sur tout le territoire national, à travers « la poursuite de la démarche de la Réconciliation nationale et l'élimination de tous les impacts de la tragédie nationale, cautionnée par le peuple algérien souverain dans le cadre du respect de la suprématie des lois de la République ».

Ils ont également saisi l'occasion pour adresser leurs remerciements et reconnaissance à l'Armée nationale populaire (ANP) et aux différents corps de sécurité pour leurs efforts inlassables dans l'accomplissement des missions que leur confère la Constitution, mettant en avant le choix du professionnalisme adopté par ces forces.

D'autre part, les membres de la chambre haute se sont félicités des dernières décisions prises par le Gouvernement, lesquelles stipulent l'accueil des réfugiés des pays voisins et d'autres pays frères qui souffrent de conditions difficiles, et de la détermination du Gouvernement à codifier cette opération dans le cadre de l'appartenance de l'Algérie à l'espace arabo-africain et en consécration des principes humanitaires et de solidarité qui caractérisent la politique étrangère de l'Algérie et les relations de voisinage. Concernant la relation entre le parlement et l'exécutif, les membres du Conseil ont exprimé leur pleine disponibilité à « composer de manière positive avec les décisions et mesures que le Gouvernement entend entreprendre pour renforcer sa coopération avec le Parlement et promouvoir la communication avec ses membres ».



Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé jeudi soir à Alger, qu'une réforme touchant le secteur financier était en cours, afin de l'adapter à la dynamique du marché et au rythme des investissements programmés dans le cadre du Plan d'action du gouvernement, annonçant entre autres la création prochainement d'une nouvelle banque de l'Habitat.

M. Tebboune a précisé dans une conférence de presse, animée juste après l'adoption par les membres du Conseil de la nation d'une résolution de soutien au Plan d'action du gouvernement, que «le système financier, notamment les banques et les sociétés financières publiques, ont besoin, de façon indispensable et urgente, d'une réforme de leurs modes de gestion, afin qu'elles deviennent

TEBBOUNE :

Le secteur financier a besoin de réformes urgentes pour s'adapter à la dynamique du développement, une banque de l'Habitat prochainement

des instruments efficaces au service de l'économie nationale».

«Les banques publiques, à l'état actuel, fonctionnent comme des guichets de gestion des comptes, et notre action vise à les faire sortir de ce mode classique pour qu'elles deviennent une vraie locomotive pour la relance de la croissance et l'accompagnement du climat général des affaires et de l'investissement», a-t-il ajouté.

Dans le même sens, le Premier ministre a annoncé que des études sont en cours pour la création d'une nouvelle banque qui portera le nom de «Banque de l'Habitat», en commun entre la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) et la Caisse nationale du logement (CNL), qui prendra en charge tous les dossiers en relation avec le financement de l'habitat et de l'immobilier.

Par ailleurs, M. Tebboune a réaffirmé l'attachement de l'appareil exécutif à «attirer la masse monétaire colossale circulant dans le marché parallèle vers le circuit formel», affirmant que le gouvernement étudiera plusieurs options en impliquant des experts et spécialistes en finances, en vue de fixer des mécanismes pratiques à même de mener à bien cette opération, et consolider, de ce fait, les ressources de l'Etat à travers une masse monétaire permettant de soutenir les équilibres budgétaires du pays pour une période de plus de 3 années.

Evoquant les missions dévolues à l'Inspection générale dont la création est prévue au niveau des services du Premier ministre, en vue de contrôler les deniers publics et la pas-

sation des marchés publics, M. Tebboune a indiqué que cette inspection interviendra en soutien au travail mené par les autres organismes de contrôle, écartant par là même, tout chevauchement des prérogatives avec la Cour des comptes, et l'Inspection générale des finances.

«Actuellement, tous les ministères et les sociétés ont leurs propres inspections», a-t-il rappelé, précisant que «la future Inspection générale constitue l'inspection des inspections ministérielles et des Collectivités locales».

Concernant les investissements lancés durant la dernière décennie, M. Tebboune a estimé qu'ils ont consommé une enveloppe budgétaire avoisinant 5.000 milliards de dinars, ajoutant que «leur rentabilité et taux de recouvrement des créances demeure faible».

Dans ce contexte, le Premier ministre a affirmé que l'effort actuel est axé autour de la réorientation de l'investissement vers des secteurs plus rentables, moins coûteux et créateurs de la richesse et de l'emploi, qualifiant le tissu des PME «d'option efficace pour la prochaine étape en vue de consolider l'économie nationale, ce qui permettra de réduire largement la facture des importations».

S'agissant des nouvelles mesures prises par le gouvernement en vue de réglementer le commerce extérieur, M. Tebboune a indiqué que l'adoption des licences d'importation vise essentiellement la protection de l'économie nationale et des emplois, affirmant que «le gouvernement n'interdira

jamais l'importation qui pourrait causer une rareté des produits sur le marché, mais il s'agit seulement d'orienter les importations en fonction des besoins exprimés, la lutte contre la surfacturation, la fraude et la triche dans le commerce extérieur».

Par ailleurs, le Chef de l'exécutif estime que le consensus national autour des questions importantes pour le pays, est devenu indispensable, affirmant que les portes du gouvernement demeurent ouvertes à l'ensemble des acteurs politiques, économiques ainsi qu'aux partenaires sociaux, en vue de travailler de concert pour mettre en place une feuille de route servant à réorienter l'effort social de l'Etat.

Dans ce contexte, M. Tebboune a affirmé que le consensus escompté examinera les grandes axes de la nouvelle politique publique qui sera consacrée par l'Etat pour la protection et la consolidation des acquis sociaux notamment en ce qui concerne le soutien des franges vulnérables, voire même la classe moyenne, à même de permettre une égalité sociale plus large. Ensuite, le dossier sera soumis aux spécialistes qui seront chargés de déterminer les mécanismes procéduraux en vue d'apporter le soutien aux vrais bénéficiaires.

A ce propos, M. Tebboune a fait état de l'existence de multiples options en vue de déterminer le mode de distribution de ce soutien, soit sous forme de carte de crédits ou via le versement des subventions dans les comptes bancaires des franges vulnérables à revenu limité, ou par l'octroi direct de chèques.

Consultation nationale pour atteindre le consensus autour de la révision de la politique des aides de l'Etat

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement prochain d'une large consultation pour redresser l'effort social de l'Etat, et ce avec tous les acteurs politiques, sociaux et syndicaux, en vue d'atteindre le consensus autour de cette question.

Le Premier ministre qui intervenait lors d'une conférence de presse à l'issue de l'adoption au Conseil de la nation d'une résolution de soutien au Plan d'action du Gouvernement, a indiqué que «tous les acteurs politiques et socio-syndicaux seront consultés en vue d'atteindre un consensus national» autour des nouveaux mécanismes que devrait adopter l'Etat pour redresser son effort

social. «L'Etat n'entend nullement imposer telle ou telle démarche, mais veut plutôt atteindre le consensus national pour définir une nouvelle politique sociale destinée aux seules catégories vulnérables», a souligné le Premier ministre ajoutant que «les partis politiques qui soutiennent le programme du président de la République seront les premiers consultés, puis viendront les autres formations politiques, les syndicats et toutes les forces sociales» désirant apporter leurs contributions.

M. Tebboune avait auparavant indiqué dans ses réponses aux membres du Conseil de la nation que «le Conseil national économique et social (CNES) et les ministères du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et de la Solidarité nationale et de la famille ont été chargés de préparer une large consultation nationale pour redresser l'effort social de l'Etat».

«Une Commission consultative nationale sera installée avant la fin juillet où juste après», avait précisé le Premier ministre estimant que le consensus national autour de questions intéressant le pays était «une nécessité impérieuse».

«Il est tout aussi nécessaire de définir, avec le concours d'économistes, voire d'organismes étrangers, les catégories nécessitant l'aide de l'Etat et les mécanismes d'octroi de ces aides», a-t-il ajouté.

Les sénateurs FLN apportent leur soutien au plan d'action du gouvernement

Les membres du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) au Conseil de la nation ont exprimé jeudi leur soutien au plan d'action du gouvernement présenté mercredi soir par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Dans un communiqué signé par le président du groupe parlementaire FLN, Mohamed Zoubiri, les sénateurs FLN ont apporté leur soutien au plan d'action du gouvernement dans ses axes économique, politique, social et culturel car «répondant aux préoccupations majeures du peuple algérien en vue de l'édification d'un Etat fort aux plans économique et sécuritaire, un Etat de Droit et de libertés, ce qui est conforme aux orientations et à la vision du parti».

Les membres du groupe parlementaire se sont «félicités» des mesures et mécanismes proposés sur orientation du président de la République en vue de

«ne pas recourir à l'endettement extérieur pour protéger la souveraineté nationale et l'indépendance de l'économie nationale, ainsi qu'à préserver les acquis sociaux, à œuvrer pour la mise en place d'une politique sociale rationnelle basée sur l'orientation du soutien et des aides de l'Etat vers les catégories vulnérables, à réduire les importations et à rationaliser les dépenses publiques».

Les sénateurs FLN ont également exprimé leur soutien aux «approches économiques claires développées dans le plan d'action et axées sur l'encouragement de l'investissement, la mise en place d'un modèle économique alternatif à la rente pétrolière» réaffirmant leur appui

«inconditionnel au président de la République dans toutes ses démarches en faveur du renforcement de l'Etat de droit et de la justice sociale et la consolidation de l'édifice institutionnel».

L'Etat soucieux de faire prévaloir la voie du dialogue et les solutions consensuelles pour le règlement des différentes revendications

L'Etat est soucieux de faire prévaloir la voie du dialogue et les solutions consensuelles dans son traitement des différentes questions et revendications qui lui sont soumises et sa main restera toujours «tendue aux jeunes fourvoyés», a affirmé jeudi le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

M. Tebboune qui répondait aux interrogations des membres du Conseil de la nation concernant le contenu du Plan d'action du Gouvernement qui a joui du soutien de la chambre haute du parlement, a évoqué la question de la paix civile invitant les différents services de l'Etat à «faire prévaloir la voie du dialogue et les solutions consensuelles dans leur traitement des différentes questions et revendications qui leur sont soumises» et à «toujours tendre la main aux jeunes fourvoyés».

Il a, toutefois, rappelé que ces mêmes services «resteront fermes et rigoureux face à ceux qui recourent à la violence morale, verbale ou physique ou tentent d'entamer la paix et la stabilité du pays», a poursuivi le Premier ministre.

Au volet juridique, M. Tebboune a indiqué que le Gouvernement «conscient de la nature de la nouvelle législature, s'efforcera d'accélérer la cadence de la présentation des différents méca-

nismes législatifs, notamment ceux liés à la consolidation des droits et de la liberté d'expression et d'information et à l'ancrage des fondements de la Démocratie».

«Les textes juridiques et réglementaires à eux-seuls ne suffisent pas, il convient de les ancrer par la pratique et une prise de conscience collective, outre le souci d'asseoir une société libre qui se soucie des droits d'autrui», a-t-il ajouté précisant qu'il s'agissait de «l'essence même de la Réconciliation nationale». L'occasion était également pour M. Tebboune d'évoquer le volet Education, soulignant «la nécessité de revoir la carte scolaire dans le cadre du mécanisme adopté par l'Algérie depuis l'indépendance dans le cadre de la démocratisation de l'enseignement».

«La survenue de grandes mutations en ce qui concerne la répartition des habitants, qui se concentraient au cours des années post-indépendance en dehors des grandes villes contrairement à aujourd'hui, requiert la révision de la carte scolaire, d'où la nécessité de revoir les nouvelles données avec exactitude pour que nos choix soient justes», a-t-il indiqué. Le Chef de l'exécutif a présenté, à l'occasion, quelques chiffres sur les

structures de l'enseignement et l'enseignement supérieur en Algérie, lesquelles englobent 18.26 écoles primaires, 4.427 CEM, 2.370 lycées ainsi que 97 universités et centres universitaires. Dans un autre chapitre, le Premier ministre a abordé la question du chômage dont le taux a augmenté, selon les dernières statistiques, à 10,8 % contre 9,7%.

Au volet social, M. Tebboune a annoncé avoir chargé le Conseil national économique et social (CNES) et les ministères du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et de la Solidarité nationale et de la famille à l'effet de préparer une «large consultation nationale pour redresser l'effort social de l'Etat».

«Nous espérons installer une Commission consultative nationale avant la fin juillet ou juste après», a-t-il ajouté précisant que «la Commission entamera ses travaux dès son installation pour définir les grandes orientations et les principaux contours des réformes devant être introduites au système des transferts sociaux de manière à réaliser une plus grande justice sociale et préserver les acquis sociaux et la durabilité du modèle social algérien».

ARMÉE

Sortie de la 16^e promotion de la session de formation 2014-2017 de l'ENPEI



Une cérémonie de sortie de la 16^e promotion de la session de formation (2014-2017) a été organisée jeudi soir à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieurs (ENPEI) de Rouiba (Alger) "Chahid Badji Mokhtar" sous la supervision du chef du département emploi et préparation à l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général-major Chérif Zerrad.

Baptisée du nom du chahid Abdesslem Larbi, cette promotion compte 281 étudiants qui ont obtenu un diplôme universitaire du premier cycle scientifique (DUPCS) et une attestation de réussite dans l'enseignement et la formation militaires après avoir acquis des connaissances scientifiques, techniques et militaires qui leur permettent de poursuivre leur études dans différentes institutions de formation militaires en vue de subvenir aux besoins de l'Armée nationale populaire (ANP).

Après l'inspection de la promotion sortante par le général-major Chérif Zerrad, le directeur général de l'école, le général Chérif Adnane a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé l'importance des connaissances acquises par cette promotion qui lui permettront d'accomplir pleinement leurs missions.

"Les résultats obtenus ne sont pas fortuits, car ils sont le fruit d'efforts considérables fournis tout au long de la session de formation par les cadres, les enseignants et les formateurs dans différentes spécialités qui ont accompli leur devoir avec dévouement", a précisé le directeur général de l'ENPEI.

Il a, à cette occasion, salué "l'intérêt qu'accorde le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire à cette école en lui garantissant les moyens matériels et humains nécessaires de façon à assurer un enseignement conforme aux normes internationales et des connaissances scientifiques et techniques qui répondent aux exigences actuelles".

Le général Adnane a salué "les efforts déployés par les cadres de l'école en vue de contribuer à la préparation d'une élite d'officiers et d'ingénieurs qualifiés, clairvoyants, consciencieux et entreprenants, qui seront à l'avant-garde et constitueront le bouclier protecteur de la Nation et de ses acquis".

Il a appelé, par ailleurs, à "doubler d'efforts en vue d'obtenir des résultats qui soient à la hauteur des aspirations du haut commandement de l'ANP et une véritable motivation pour les cadres de l'école afin de permettre à l'école d'atteindre des niveaux supérieurs et de contribuer à la réalisation des objectifs assignés par le système de formation militaire".

Il a appelé la promotion sortante à faire preuve de davantage de "discipline, d'abnégation, de dévouement et de solidarité, tout en s'armant de volonté et de patriotisme en vue de faire honneur au serment des martyrs de la révolution nationale".

Après la prestation de serment, la promotion sortante a remis le drapeau à la promotion qui lui succède, outre la remise des diplômes aux élèves lauréats.

La promotion sortante a été baptisée au nom du chahid de révolution nationale, Abdesslem Larbi.

À l'issue de cette cérémonie, des exhibitions militaires et sportives ont été exécutées par les élèves de l'école.

Né le 5 février 1932 à Rouiba, le martyr Abdesslem Larbi a grandi au sein d'une famille révolutionnaire.

Il a perdu son père et son frère lors de la guerre de révolution nationale.

Il fut l'un des membres actifs des Scouts musulmans algériens en 1949, puis il est devenu mousabbil jusqu'en 1953.

Il a participé à trois importantes opérations militaires contre l'armée de l'occupation française dans les régions de Rouiba, de Bordj El Kifan et de Djisr el Tork entre Her-raoua et Reghaia.

Suite à ces opérations, il a été recherché par les autorités coloniales.

Il décide alors de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956.

Il est tombé aux champs d'honneur le 11 octobre 1956 avec les côtés du commandant Ali Khoja dans la région de Haouch Benmerabet (commune de Bord El Kifan).

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TRANSMISSIONS DE KOLÉA (TIPASA): Sortie de 15 promotions d'officiers

L'Ecole supérieure des transmissions Adelhafidh-Boussouf de Koléa (Tipasa) a abrité, jeudi, une cérémonie de sortie de 15 promotions d'officiers, dans différentes spécialités, dont certaines pour la première fois dans l'histoire de cet établissement national de formation militaire.

Cette sortie de promotions, baptisée du nom du chahid Cherif Moussouni, a été présidée par le directeur central des transmissions au ministère de la Défense nationale (MDN), le général major Lechkhem Abdelkader, en présence d'officiers supérieurs du MDN, et de membres de la famille du chahid, honorée à l'occasion.

Dans son allocution à cette cérémonie clôturant cette année scolaire 2016-2017, qui s'est déroulée sous le signe engagement, compétence et fidélité, le commandant de l'Ecole, le général Farid Bedjghit, a fait part de la sortie des premières promotions de la session de perfectionnement système informatique et commandement, et du 2^e cycle Master en électronique et systèmes de communication.

Les promotions sortantes englobent, également, la 73^e promotion des officiers de perfectionnement, transports militaires, la 10^e promotion des officiers de commandement et d'état major guerre électronique, et la 20^e promotion des



officiers de perfectionnement guerre électronique, outre des promotions d'élèves officiers actifs détenteurs de licences LMD. Après le passage en revue des carrés des officiers sortants par le général major Lechkhem Abdelkader, les élèves ont prêté serment, avant la remise des grades et diplômes aux majors des 15 promotions, puis la passation de l'emblème national à la promotion entrante. Le général Farid Bedjghit a appelé, à l'occasion, les diplômés sortants à accomplir leurs missions avec profes-

sionnalisme, afin de contribuer à l'édification d'une armée moderne et développée, ayant une parfaite maîtrise des nouvelles technologies de la communication. Il a, en outre, souligné la qualité de la formation dispensée par son établissement, qui permet de se mettre au diapason des évolutions rapides enregistrées dans le domaine des technologies militaires à travers le monde, tout en louant l'intérêt suprême conféré par le MDN au facteur formation. Le même responsable n'a pas manqué de

mettre en exergue les efforts colossaux déployés par la direction centrale des transmissions sur le double plan de la qualité de l'encadrement et des équipements de pointe disponibles au sein de l'école, notamment au niveau de ses laboratoires des transmissions et guerre électronique, qui sont en conformité avec les normes en vigueur au sein des plus grandes armées, de par le monde, a-t-il assuré. L'opportunité a, aussi, donné lieu à la présentation d'un bilan des activités de cet établissement de formation, ainsi que de projets réalisés, par ses élèves, dans différentes spécialités militaires.

Le chahid Cherif Moussouni est un enfant de Koléa, tombé au champ d'honneur à la fin de l'année 1962, dans une embuscade tendue par l'ennemi français.

Il avait rejoint l'Armée de libération nationale en 1958 dans la zone II, de la 3^e région (1^{re} classe) de la wilaya historique IV et avait participé à de nombreuses batailles contre l'armée française.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'INFANTERIE DE CHERCHELL (TIPASA): Sortie de 8 promotions d'officiers et de sous-officiers

L'Ecole supérieure de l'infanterie Djelloul-Abidate, de Cherchell (Tipasa) a abrité, jeudi, une cérémonie de sortie de huit (8) nouvelles promotions d'officiers et sous-officiers, présidée par le Commandant des forces terrestres, auprès de l'Armée nationale populaire (ANP), le général-major Ahcene Tafer.

Les huit promotions sortantes sont principalement constituées de la 47^e promotion de session de perfectionnement, et la 22^e promotion de la session d'application, outre les 16^e, 18^e, 20^e, 40^e, 8^e et 21^e promotions spécialisées, entre autres, dans les sessions d'aptitude militaire professionnelle de 1^{er} et 2^e degré d'état-major, d'aptitude militaire professionnelle de 2^e degré, et d'aptitude militaire professionnelle de 1^{er} degré et 2^e degré.

De hauts cadres de l'ANP, des moudjahidines et des familles d'élèves lauréats, ont, également, pris part à cette cérémonie baptisée du nom du chahid Guenez El Hafnaoui. Après un passage en revue des carrés des stagiaires des promotions, le commandant de l'Ecole supérieure d'infanterie de Cherchell, le général El Dji-

lali Rih s'est adressé aux éléments sortants, en les invitant à mettre en exploitation le capital des connaissances acquises durant toute la durée de leur stage pour relever les enjeux et défis, qui les attendent sur le terrain, particulièrement dans la lutte contre les résidus du terrorisme.

Il a, également, souligné l'importance considérable de ce corps d'armes, considéré comme le plus vieux de l'histoire de l'humanité, non sans la mise en exergue de la «qualité de la formation militaire adaptée (théorique et appliquée) et de haut niveau dispensée aux élèves, durant tout leur cursus de formation, en vue d'en faire des guerriers, aptes à s'engager dans la rudesse de la vie militaire, avec toute la détermination requise».

S'ensuivent les cérémonies de prestation de serment et la remise des grades et diplômes aux lauréats de chaque promotion, par le Commandant des forces terrestres et des cadres de l'ANP, avant la passation de l'emblème de l'école d'infanterie entre les promotions sortantes et celles entrantes, laissant le champ libre à des exhibitions militaires. L'opportunité

a, aussi, donné lieu à la tenue de portes ouvertes faisant la promotion des équipements et matériels du corps de l'infanterie. Cette cérémonie a été clôturée par l'inauguration de deux (2) hôtels au sein de l'école, par le général-major Ahcene Tafer, avant d'honorer des membres de la famille du chahid Guenez El Hafnaoui. Le chahid El Hafnaoui fait partie des enfants de la localité de Marsate (W.Tebessa) qui ont sacrifié leur vie pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

Il rejoint l'Armée de libération nationale en 1955, immédiatement après sa sortie de prison, suite au déclenchement de la guerre de libération nationale, avant d'être promu au grade de capitaine, puis nommé adjoint du commandant de la première zone de la wilaya historique I.

Il participa à de nombreuses batailles contre l'ennemi français, dont les batailles Dir (1957), Haouh Sghir, Lekbir, et la bataille d'Hydra dans la région de Kouif.

Le chahid El Hafnaoui est tombé au champ d'honneur le 11 juillet 1957, dans une embuscade tendue par l'armée française dans la région de Boukhedra, alors qu'il revenait de Tunisie.

ESAM D'ORAN : Sortie de cinq promotions d'officiers, dont la première de niveau Master

Le Général-major Hadji Zerhouni, Directeur central de l'Intendance a présidé, jeudi à Oran, la cérémonie de sortie de cinq promotions d'officiers, dont une première de niveau Master, au niveau de l'Ecole supérieure de l'administration militaire «Hadj-Moussa Akhamokh» (ESAM) relevant de la 2^e Région militaire de l'Armée nationale populaire (ANP). Les promotions, baptisées au nom du chahid Megherbi Abdelkader (1932-1959) sont celles des «Cours de perfectionnement des officiers» (65^e), des «Cours de spé-

cialisation» (66^e), de la «Formation spéciale» (14^e), des «Elèves officiers actifs» de niveau Licence (7^e) du système LMD (Licence-Master-Doctorat), et la première promotion de niveau Master «LMD» spécialisée dans le domaine du Management.

Dans son allocution prononcée devant les nouveaux diplômés, leurs familles et de nombreux invités, le Commandant de l'ESAM, le Général Hamid Meflah a notamment mis l'accent sur les moyens et les compétences mobilisées pour assurer la qualité de la for-

mation dispensée au sein de son établissement. Le niveau d'excellence atteint par l'ESAM permettra aux promotions sortantes d'accomplir leur noble mission avec «professionnalisme», a souligné le Général Meflah en insistant auprès des jeunes officiers sur leur rôle dans «la défense de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité du pays».

Après la prestation de serment, la remise de grades et de diplômes, la cérémonie s'est achevée par des parades militaires harmonieusement exécutées par les promotions sor-

tantes sur fond de musique militaire. Le chahid Megherbi Abdelkader dit «Abdelaziz» dont le nom a été attribué aux promotions 2017 de l'ESAM d'Oran, est né en 1932 à Kertoufa (Tiaret), dans la wilaya 5 historique.

Durant la guerre de libération nationale, il a accompli plusieurs missions dans différentes régions du pays.

Il a participé à nombre de batailles avant de tomber héroïquement au champ d'honneur en 1959 aux côtés d'autres glorieux chouchadas.

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

M. Bedda et l'ambassadrice américaine évoquent les opportunités d'investissements en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Mahdjoub Bedda, a reçu jeudi l'ambassadrice des États-Unis à Alger, Mme Joan Polaschik, avec qui il s'est entretenu sur les opportunités d'investissements américains en Algérie ainsi que sur les grandes lignes du plan d'action du Gouvernement, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le ministre a présenté à Mme Polaschik, qui lui a rendu une visite de courtoisie et d'adieu, les priorités et les grandes lignes du plan d'action du Gouvernement et l'importance accordée aux PME-PMI, à l'investissement et à l'amélioration du climat des affaires dans le respect de la règle 49/51% régissant l'investissement étranger en Algérie, précise le ministère.

M. Bedda a également réaffirmé l'engagement de l'Algérie à renforcer le partenariat avec les États-Unis dans différents domaines notamment l'automobile, la sous-traitance, les mines, la chimie, la pharmacie, l'agriculture et l'agroalimentaire. «Les opportunités de partenariats ont ainsi été au centre des discussions entre les deux parties surtout que les compagnies américaines continuent à afficher un intérêt grandissant pour l'Algérie au regard du potentiel existant», note le commu-



niqué. De son côté, Mme Polaschik a évoqué «les grandes potentialités que recèle l'Algérie estimant que les opportunités d'investissement sont importantes en Algérie dans le cadre de sa politique de diversification de l'économie nationale», une occasion que «des entreprises américaines veulent saisir pour renforcer leur présence sur le marché algérien, notamment le projet de General Electric (GE) en Algérie constituant un

exemple de réussite des investissements américains dans le pays». Les États-Unis «veillent à renforcer leur engagement en Algérie dans le domaine économique», a affirmé Mme Polaschik qui a également souligné «le rôle très important de l'Algérie dans la stabilité régionale et dans la lutte contre le terrorisme». En outre, elle a mis en exergue le rôle du Conseil d'affaires algéro-américain et l'accord-cadre sur le com-

merce et l'investissement (TIFA) qui ont permis d'ouvrir un dialogue constant entre les deux pays pour lever les obstacles devant les flux commerciaux et d'investissement bilatéraux.

Mme Polaschik a aussi évoqué l'étude en cours de réalisation par la Banque mondiale (BM) avec l'appui du gouvernement algérien pour définir les filières prioritaires et les avantages comparatifs pour les exportations et le développement de l'industrie algérienne, précise encore le ministère.

M. Bedda et son hôte ont, par la même occasion, évoqué l'importance du développement des start-up par les jeunes Algériens.

Pour rappel, le gouvernement algérien a donné récemment son agrément à la nomination de John P.

Desrocher, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des États-Unis à Alger.

CASNOS : Expiration du délai de paiement des cotisations de l'année en cours sans pénalités

Le délai de paiement des cotisations de l'année en cours, sans pénalités, auprès de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos), a expiré hier vendredi, a réaffirmé à Alger, le Directeur général de la caisse, Chawki Acheuk-Youcef. «Les employeurs affiliés à la caisse ont eu jusqu'à vendredi à minuit pour s'acquitter de leurs cotisations de l'année en cours», a déclaré M. Acheuk-Youcef à Radio nationale, faisant savoir que les structures de la caisse étaient ouvertes hier pour permettre aux retardataires de régulariser leurs situations en matière de cotisations. Il s'agit des mesures de facilitation initiées par la Casnos, portant sur une date butoir qui a été fixée au 30 juin 2017, au profit des non-salariés leur permettant de payer leurs cotisations de l'année en cours sans pénalités et de bénéficier d'un échéancier de paiement de leurs cotisations antérieures et des prestations d'assurance sociale par la délivrance de la carte «Chifa», rappelle-t-on. Le responsable de cette caisse a souligné que «des pénalités seront appliquées et des mesures coercitives seront mises en place» par la suite, qui peuvent aller jusqu'à la poursuite judiciaire, ajoutant que le nombre de contrôleurs qui seront mobilisés sur le terrain a été renforcé pour procéder à l'opération d'affiliation d'office des employeurs non affiliés et à l'application des pénalités. Le DG de la Casnos a également affirmé que des moyens ont été mobilisés pour renforcer et affiner les opérations de contrôle des travailleurs non-salariés non encore affiliés ou affiliés et débiteurs de cotisation. Le même responsable a rappelé que l'affiliation et la cotisation sont des «obligations légales» et permettront aux assurés de bénéficier d'une couverture sociale, notamment en matière de l'assurance maladie et de maternité, de l'invalidité et de la retraite. La Caisse compte actuellement 1,8 million de travailleurs non-salariés affiliés actifs dont environ 960.000 étaient à jours en matière de cotisations à la fin de l'année précédente, alors que le nombre ne dépassait pas les 500.000 cotisants en 2014, a-t-il rappelé.

SELON LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE, MOHAMED LOUKAL :

Crise pétrolière : Le taux de change du dinar a joué le rôle d'amortisseur

Le taux de change de la monnaie nationale vis-à-vis du dollar américain a joué un rôle d'amortisseur et de première ligne de défense depuis le début de la chute des prix du pétrole, et ce, pour maintenir les équilibres macroéconomiques du pays, a indiqué jeudi à Alger le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal.

«Face à la détérioration des fondamentaux de l'économie nationale, la Banque d'Algérie a procédé à une dépréciation du taux de change du dinar vis-à-vis du dollar de près de 20%.

Le taux de change a donc joué dans une large mesure son rôle d'amortisseur et de première ligne de défense», a souligné M. Loukal lors de son intervention à l'ouverture du Meeting africain sur l'économétrie qui se tient du 29 juin au 1^{er} juillet à Alger qui rassemble des experts de la finance africains et d'autres pays.

Soulignant l'impact «assez significatif» de la crise pétrolière mondiale sur les équilibres macroéconomiques du pays, M. Loukal a précisé qu'à l'instar de la plupart des pays exportateurs des hydrocarbures, la forte chute des prix du brut, commencée à la mi-2014, avait eu un «impact considérable» sur les équilibres macro-économiques de l'Algérie en rappelant que les déficits budgétaires ont atteint 15,3% du PIB en 2015 et 13,7% en 2016.

Dans la sphère monétaire, les déficits de la balance des

paiements se sont traduits par une contraction des ressources des banques, réduisant la liquidité bancaire de près de 67% en 2 ans, ce qui a amené la Banque d'Algérie à réactiver les instruments classiques de refinancement, a-t-il fait savoir.

Cependant, durant les années 2000, a-t-il rappelé, trois mesures-phares ont permis à l'Algérie de pouvoir développer une forte résilience aux chocs externes. Cette «politique macroéconomique avisée» a permis la résorption de la dette extérieure par une politique de remboursement par anticipation en 2006, consolidant ainsi la position financière extérieure du pays, a poursuivi le gouverneur de la Banque d'Algérie lors de cette rencontre qui se tient annuellement dans un pays africain. Pour la deuxième mesure, il a cité la constitution par l'Etat d'une épargne financière logée dans le Fonds de régulation des recettes (FRR) et qui avait atteint l'équivalent de 70 milliards de dollars à fin 2014.

Ce fonds a permis de financer la totalité des déficits de 2014 et de 2015 et partiellement ceux de 2016, a expliqué M. Loukal.

Il a également fait part de l'accumulation des réserves de change qui avaient atteint 194 milliards de dollars à fin 2013, correspondant à 35 mois d'importations. A travers ces mesures, a-t-il poursuivi, l'économie algérienne a beaucoup

mieux résisté à l'ampleur du choc externe par rapport à un grand nombre d'économies exportatrices de pétrole, sachant que l'activité économique est demeurée relativement soutenue, stimulée par un maintien élevé de la dépense publique, tandis que le PIB a continué à croître à un rythme appréciable de 3,8% en 2015 et de 3,5% en 2016. Cependant, ce contexte a nécessité la mise en place de politiques monétaires adaptées et de mesures visant la consolidation de la croissance et la diversification de l'économie, a relevé M. Loukal.

Compte tenu des vulnérabilités de l'économie algérienne à travers la grande dépendance des recettes budgétaires de la fiscalité pétrolière, et des ressources en devises des exportations des hydrocarbures, ainsi que la faiblesse de la diversification de l'économie d'une part, et des perspectives du prix bas du pétrole à moyen terme, d'autre part, «l'économie algérienne fait face à un double défi: le premier est celui des ajustements pour rétablir les équilibres et la stabilité du cadre macroéconomique, alors que le second est celui de la diversification de l'économie», a-t-il noté.

Pour la Banque d'Algérie, le défi majeur est de mettre en œuvre une politique monétaire qui soutient la croissance, notamment dans l'industrie hors hydrocarbures, les énergies et les ser-

vices productifs marchands, et ce, en plus de ses deux principales missions qui sont la stabilité des prix et celle des finances publiques. En matière d'ajustements, des efforts soutenus de consolidation budgétaire et de rationalisation des dépenses publiques, inscrits dans un cadre budgétaire à moyen termes 2017-2019, ont été entrepris, a précisé le premier responsable de la Banque centrale.

Dans un premier temps, et eu égard à la tendance baissière de la liquidité bancaire, la Banque d'Algérie a revu à la baisse les seuils, puis suspendu les opérations de ponction de la liquidité et le taux de réserves obligatoires.

Parallèlement, elle s'est appliquée à réactiver les instruments classiques de refinancement qui sont le réescompte et l'open market, tout en privilégiant ce dernier instrument de marché dans la perspective de conforter le taux d'intérêt.

Cette politique menée par la Banque d'Algérie s'est appuyée sur un système bancaire et financier encore résilient, continuant à être rentable, et suffisamment capitalisé pour assurer, dans des conditions adéquates, la poursuite de son soutien à l'économie sous l'angle de la préservation de la stabilité macroéconomique et de la croissance, a-t-il avancé.



Les réserves de change à 108 milliards de dollars actuellement

Les réserves de change de l'Algérie sont de l'ordre de 108 milliards de dollars actuellement, a indiqué jeudi à l'APS le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, en marge du Meeting africain sur l'économétrie qui se tient du 29 juin au 1^{er} juillet à Alger. Pour rappel, les réserves de change de l'Algérie avaient atteint 114,1 milliards de dollars (mds usd) à fin décembre 2016 contre 121,9 mds usd à fin septembre 2016. Après de successives et considérables hausses, les réserves de change de l'Algérie ont commencé à connaître un fléchissement depuis 2014 sous l'effet combiné de la baisse des cours pétroliers et d'une hausse des importations. L'élan que prenait le niveau du matelas de devises fut freiné dès le début 2014 lorsque le niveau des réserves s'approchait de 195 milliards usd à fin mars 2014 mais amorça, par la suite, une tendance baissière en s'établissant à 193,27 mds usd à fin juin 2014, avant de descendre encore à 185,27 mds usd à fin septembre de la même année. Auparavant, et particulièrement depuis 2006, les réserves de change montaient à hauteur, parfois, de 20 milliards usds annuellement en s'établissant à 77,8 mds usd en décembre 2006, à 110,2 mds usd à fin 2007, à 143,1 mds usd à fin 2008, à 147,2 mds usd à fin 2009, à 162,2 mds usd à fin 2010, à 182,2 mds usd à fin 2011, à 190,6 mds usd à fin 2012 et à 194 mds usd à fin 2013. Mais l'envolée des importations et la forte chute des cours pétroliers avaient fortement contribué dans l'ameinement des flux alimentant les réserves de change du pays. Cependant, M. Loukal avait indiqué, en avril dernier, devant le Conseil de la nation lors de la présentation de son rapport sur la situation économique et financière du pays, que la gestion des réserves de change du pays était «sécurisée». Par ailleurs, à l'issue de l'adoption du Plan d'action du gouvernement par le Conseil des ministres à la mi-juin en cours, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a notamment insisté sur la nécessité de «préserver la souveraineté économique» du pays et a instruit le gouvernement d'«éviter le recours à l'endettement extérieur et de contenir encore davantage le volume des importations de biens et services à l'effet de préserver les réserves de change du pays».

APS

BOUIRA:

Opérations d'aménagement urbain à Ouled Bellil, Oud D'hous et Amar Khoudja

Des opérations d'aménagement urbain ont été lancées jeudi par les autorités locales de Bouira dans des quartiers du chef-lieu de wilaya, à l'image notamment d'Oud D'hous et Ouled Bellil et ce, pour une enveloppe de près de 100 millions de DA. «Il s'agit d'opérations d'aménagement urbain que nous avons lancées aujourd'hui au niveau du quartier périphérique et enclavé d'Ouled Bellil, à Oud D'hous, ainsi qu'à la cité Cadat A et au lotissement Amar Khoudja où des entreprises ont été engagées pour réaliser les travaux dans les plus brefs délais», a expliqué le wali de Bouira, Mouloud Chérifi, qui a donné le coup d'envoi de ces projets. Au quartier d'Ouled Bellil, le wali a procédé au lancement des travaux de réhabilitation de la route reliant cette cité périphérique au chemin de wilaya 127 qui s'étend sur 1,5 km, une voie censée fluidifier la circulation automobile et désengorger le Rond-point d'Oud D'hous menant vers la ville. «Ce projet est important, car il nous permettra de désengorger la ville et la voie menant d'El-Hachimia et Sour El-Ghouzlane à Bouira-ville, donc il s'agit d'un raccourci devant permettre aux automobilistes ainsi qu'aux habitants d'Ouled Bellil de rejoindre facilement le chef-lieu de wilaya», a souligné le wali lors d'un point de presse tenu en marge d'une visite de travail. Selon la fiche technique du projet présentée au wali, un montant de 42 millions de DA a été alloué pour la réalisation des travaux dans un délai de 4 mois et l'opération touchera également à l'assainissement et l'éclairage publics. Une dizaine de citoyens de ce quartier enclavés ont saisi l'occasion pour interpeller le wali et lui poser leurs problèmes relatifs notamment à la dégradation de leur cadre de vie. Le premier responsable de la wilaya leur a conseillé de désigner quatre représentants afin d'examiner ensemble et prochainement leurs doléances. A la cité d'Oud D'hous, le même responsable a donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du dédoublement de l'accès autoroutier menant vers Alger à la mosquée d'Oud D'hous sur un linéaire de 500 mètres et pour une enveloppe financière de 12 millions de DA. Sur place, le wali a ordonné à l'entreprise réalisatrice de réduire les délais de réalisation qui sont de 4 mois, tout en l'incitant à livrer les travaux d'ici à septembre prochain. Au lotissement Amar Khoudja, qui compte plus de 1000 habitants, le même responsable a donné le coup d'envoi d'une opération similaire pour l'aménagement des ruelles et boulevards de la cité. D'ailleurs, un montant de 15 millions de DA a été consacré au projet qui devra être réceptionné d'ici à septembre prochain, selon les détails fournis au wali lors de cette visite, alors qu'en même temps les travaux ont démarré à la cité Cadat A pour un marché de 12 millions de DA et pour un délai de 4 mois, toujours d'après la fiche technique du projet.

LAGHOUAT:

Camps d'été au profit de près de 1.300 enfants de familles défavorisées

Près de 1.300 enfants issus de familles défavorisées de la wilaya de Laghouat bénéficieront de camps d'été sur les côtes algéroises, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Ces enfants, âgés entre 6 et 14 ans et scindés en quatre contingents, vont passer, du début juillet prochain à la fin août, des sessions de vacances de quinze jours chacune, sur les plages de la wilaya d'Alger, notamment le camp de Staoueli, un bien de la wilaya de Laghouat. Choisis en coordination avec les services des affaires sociales des communes de la wilaya de Laghouat, ces estivants, qui seront accompagnés de psychologues, seront dotés de trousses complètes leur permettant de passer, à la faveur des programmes récréatifs tracés en leur honneur, d'agréables vacances. Quelque 1.500 estivants issus de différentes communes de la wilaya de Laghouat avaient bénéficié l'an dernier de séjours sur le littoral, tandis que la direction de l'Action sociale a consacré une enveloppe pour organiser des opérations similaires au profit de 400 enfants.

APS

GHARDAÏA:

Lancement de la campagne de vaccination du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse

La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse (FA) se déroule dans de bonnes conditions sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa, a assuré jeudi à l'APS le responsable de l'inspection vétérinaire par intérim, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Lancée mardi dernier, cette opération «gratuite», qui vise à renforcer l'immunité du cheptel bovin de la wilaya, notamment les vaches laitières, les taureaux géniteurs et les génisses, estimé à plus de 3.000 têtes, sera réalisée exclusivement par les vétérinaires de la DSA, a expliqué M. Ishak Ktila.

Pas moins de 2.400 doses de vaccin anti-fièvre aphteuse ont été fournies par le laboratoire vétérinaire régional de Laghouat, a précisé Dr Ktila, ajoutant que le protocole vaccinal prévoit une opération de rappel qui sera effectuée dans trois semaines.

La situation sanitaire du cheptel dans la wilaya, toutes espèces confondues, est «satisfaisante», a rassuré Dr Ktila, faisant observer qu'un dispositif préventif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties, notamment la fièvre aphteuse, est en vigueur dans les communes de la wilaya depuis avril dernier, suite à l'apparition de cas suspects dans certaines wilayas du pays.

Ce dispositif de veille «actif» et de vigilance, auquel sont associés les acteurs intervenants dans la lutte contre les épizooties, en particulier les services de l'agriculture et vétérinaires, a été renforcé par la participation des agriculteurs, des éleveurs et de membres de la société civile, a précisé le responsable par intérim de l'inspection vétérinaire.

Des prospections quasi quotidiennes sont organisées par les services vétérinaires à travers les étables et écuries des



éleveurs pour déceler les indices de cette maladie (fièvre aphteuse) extrêmement contagieuse qui touche les bovins, ovins, caprins et porcins, mais ne constitue en aucun cas une menace directe pour l'homme, a indiqué Dr Ktila. Un arrêté du wali visant à protéger le cheptel de la wilaya a été également promulgué et porte sur une restriction des déplacements des animaux, l'interdiction des lieux de rassemblement des animaux sensibles à la maladie (bovins, ovins et caprins) tels les

marchés à bestiaux, ainsi que le respect de la réglementation sanitaire et des règles d'hygiène dans les exploitations agricoles, les étables et les écuries, a indiqué l'inspecteur vétérinaire de la wilaya.

Ces mesures visent essentiellement à protéger le cheptel contre la contamination dont les répercussions socioéconomiques sont considérables, notamment dans le secteur agricole, a précisé M. Ktila assurant qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été décelé dans la wilaya de Ghardaïa.

CONSTANTINE :

Lancement à la rentrée sociale du chantier de réalisation de 4.000 logements AADL

Les travaux de réalisation de près de 4.000 logements de type location-vente à Constantine seront lancés à la prochaine rentrée sociale, a-t-on appris jeudi auprès des responsables locaux de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL).

Ce programme de logements, dont plus de 2.000 unités seront réalisées à l'entrée de la ville d'El Khroub et plus de 1.500 unités à l'extension Ouest de la ville Ali Mendjeli, sera lancé en chantier d'ici au mois de septembre prochain, a-t-on affirmé de même source, précisant que ces marchés viennent d'être confiés à des entreprises locales.

La réalisation de ce quota de logements vient s'ajouter à



un programme de 6.000 unités de même type en réalisation dans le nouveau pôle intégré El Retba, dans la commune de Didouche Mourad, a-

t-on fait savoir, mettant l'accent sur l'importance de ces logements dans la satisfaction de la demande exprimée localement pour ce type de

logement.

La wilaya de Constantine avait initialement bénéficié d'un programme de réalisation de près de 8.200 unités location-vente avant de décrocher un quota supplémentaire de 1.500 unités similaires accordé en 2016, a-t-on rappelé. Selon les responsables locaux de l'AADL, les travaux de réalisation de 2.000 unités à El Retba tirent à leur fin et seront attribuées au fur et à mesure de la finalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD). La même source a ajouté que les bénéficiaires de ce programme à Constantine avaient été invités il y a un mois à verser la deuxième tranche de l'échéancier de paiement des logements dont ils ont bénéficié.

EXAMEN DU BEM:

Tissemsilt classée 2^e à l'échelle nationale

La wilaya de Tissemsilt a obtenu la deuxième place, à l'échelle nationale, en matière des résultats de l'examen du brevet de l'enseignement moyen (BEM), rapportait lundi un communiqué de la cellule de communication de la direction de l'éducation. La wilaya a réalisé un taux global de réussite de 68,39% pour cette édition de juin 2017, «jamais égalé par le passé dans les annales de cet examen, depuis l'indépendance du pays», est-il souligné. Sur 4 610 candidats ayant subi cet examen, 3

153 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 68,39%. L'élève Kanit Manel du CEM «Ratiat Mohamed» de Boucaïd a décroché la meilleure moyenne, en obtenant une note de 18,80 / 20, suivie de l'élève Adim Wisam avec 18,74 de moyenne du CEM «Colonel Bougara» de Tissemsilt et enfin en troisième position de l'élève Berber Merouane avec 18,34 du CEM «Mecheroub» de Lardjem, alors que 18 autres lauréats ont eu leur diplôme avec une moyenne de 18/20 et 44 élèves ont

obtenus une moyenne de plus de 17/20 ajoute le communiqué. La palme est revenue au CEM «Akri Ali» d'Ammari, qui a enregistré un taux de réussite de 100%. Il est talonné par le CEM «Abou Bakr Essedik» du village agricole de Selmana relevant de la commune de Laïyoune avec 95,94% et en troisième position le CEM «Benbouzid» du chef lieu de wilaya avec 95%, ce qui place la commune d'Ammari à la tête de la wilaya de Tissemsilt.

ABED MEGHIT

SELON LE CHEF DE SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER Baisse sensible du nombre d'affaires criminelles et des accidents de la route durant Ramadhan

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré durant le mois de Ramadhan 2017 une baisse sensible du nombre d'affaires criminelles et des accidents de la route par rapport à la même période de l'année dernière, a annoncé le chef de Sûreté de wilaya d'Alger.

Lors d'une conférence de presse jeudi en marge des portes ouvertes organisées au niveau de la place El Kettani (Beb el Oued) à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue, le contrôleur de police, Nouredine Benrachedi, a précisé que la baisse des crimes à Alger, toutes formes confondues, enregistrée durant le mois de Ramadhan est due à l'adoption par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) d'une approche préventive et répressive de lutte contre la prolifération du phénomène de la drogue dans la société.

Le responsable a mis l'accent sur le rôle préventif des cellules d'écoute au niveau de la wilaya d'Alger en matière de lutte contre la drogue ainsi que ses campagnes de sensibilisation destinées aux jeunes outre l'action répressive et dissuasive des brigades de lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes visant à éradiquer ce fléau dans le cadre d'une action anticipative.

Le responsable a indiqué que les résultats positifs enregistrés durant Ramadhan 2017 étaient le «fruit» de l'activité des services de la Sûreté d'Alger, à travers son déploiement sur terrain, jour et nuit, au niveau des points noirs afin de sécuriser les citoyens et leurs biens. Ce constat positif est dû également aux efforts des différents corps de sécurité déployés au long des frontières algériennes, notamment l'Armée nationale populaire (ANP).



M. Benrachedi a relevé également une baisse des quantités de drogues saisies (cannabis) durant le mois de Ramadhan 2017 qui ont atteint 29 kg de cannabis contre 59 kg durant Ramadhan 2016. La quantité de psychotropes saisie a ainsi reculé à 4.000 comprimés en 2017 contre 6.000 comprimés en 2016.

Concernant les crimes enregistrés durant le mois de Ramadhan, le responsable a constaté un recul dans le nombre des crimes par rapport à la même période de l'année précédente (3197 différentes affaires). 2777 affaires ont été enregistrées dont 503 affaires d'atteinte aux personnes et 612 autres d'atteintes aux biens.

Le nombre des accidents de la route

a atteint 59 accidents entraînant 66 blessés sans enregistrer aucun décès, tandis que 54 accidents ont été enregistrés l'année précédente entraînant un décès et 69 blessés.

S'agissant du plan de sécurité durant la saison estivale 2017, 6000 policiers ont été mobilisés pour assurer la sécurité des citoyens à travers les espaces publics et les routes menant aux plages ainsi que d'autres lieux qui connaissent une grande affluence de citoyens, a précisé le même responsable, ajoutant que 10 postes de police se trouvent à travers tout le territoire de la wilaya. Chaque poste compte 25 policiers au nombre total de 250 policiers afin d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens.

SOUK AHRAS Hausse "sensible" du nombre de pièces archéologiques saisies

Le nombre de pièces archéologiques saisies par la cellule régionale de lutte contre l'atteinte aux biens culturels et historiques de Souk Ahras a connu une hausse "sensible" de l'ordre de 123 pièces, au cours des 4 premiers mois de l'année 2017, contre 5 durant la même période en 2016, a indiqué jeudi l'adjutant Adel Kerouaz, chef de cette cellule. La majorité de ces pièces sont authentiques et appartiennent à la civilisation romaine et à l'époque coloniale, a précisé la même source en marge des portes ouvertes sur la gendarmerie qui se tiennent au centre des sports de combat Abid Bougalem. Parmi ces antiquités, se trouvent 99 pièces de monnaie, une épée datant de 1873, 9 lampes à l'huile, une



statue d'éléphant, une transcription votive et des poteries, a précisé le chef de cellule régionale dont la compétence s'étend aux wilayas de Tébessa, Oum El Bouaghi, El Tarf, Guelma, Annaba et Souk Ahras. Dix (10) personnes ont été arrêtées dans le cadre de ces

opérations de saisie dont 7 ont été placées sous mandat de dépôt et trois (3) sous contrôle judiciaire, selon la même source. Celle-ci a indiqué que les éléments de cette cellule ont découvert durant la même période quatre (4) sépultures romaines dans la commune

d'Ain Assel (wilaya d'El Tarf) et deux (2) statues en or représentant deux hommes, l'un portant une épée et un instrument de musique et le second portant une canne avec à son bout un vase. Des exhibitions martiales ont été exécutées à l'occasion des portes ouvertes en présence des autorités de wilaya et des cadeaux ont été remis à des retraités de la gendarmerie.

Le commandant du groupement de wilaya de ce corps, le lieutenant-colonel, Smail Abdedaïm, a indiqué que l'initiative a pour but de présenter au public les efforts faits pour améliorer la qualité des services et répondre aux attentes du citoyen qui occupe une place importante dans l'équation de la sécurité et de l'ordre public.

MOSTAGANEM: 3 personnes noyées aux plages de Stidia et Sablettes



Les services de la Protection civile de Mostaganem ont enregistré, mercredi soir, trois cas de noyade aux plages de Stidia (non surveillée) et Sablettes, les premiers du genre lors de la saison estivale en cours, a-t-on appris jeudi du chargé d'information de cette direction.

La plage non surveillée de Stidia (15 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya) a enregistré deux cas de noyade de deux jeunes originaires de la commune d'Ain Nouissy âgés de 16 ans. Les

agents de la protection civile ont réussi à sortir de mer l'un d'eux dans état critique, succombant lors de son transfert aux urgences de l'hôpital de Mostaganem, a indiqué le lieutenant Belkerd Mohamed.

Les recherches se sont poursuivies par des plongeurs de la protection civile pour retrouver le corps du deuxième noyé six heures après, qui a été repêché et transféré à la morgue de l'hôpital «Che Guevara».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 8 morts et 7 blessés en 24 h

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 7 autres ont été blessées dans neuf (9) accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan de la Protection civile établi jeudi. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour le repêchage de 4 personnes décédées en mer au niveau des wilayas de Chef, Béjaïa, Oran et Mostaganem. Les personnes noyées, dont l'âge varie entre 16 et 34 ans, ont nagé dans des zones interdites à la baignade, précise la même source. Dans le même contexte, alors que les secours de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus pour le repêchage de 2 pêcheurs décédés coincés entre les rochers à 2 km au large de la mer au lieu-dit Kanastel commune de Bir el Djir, ceux de Jijel ont pu sauver 4 personnes d'une mort certaine au large de la plage El Onsar commune Ziam Mansouria. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 15 incendies de forêts et 4 incendies de maquis ainsi que 29 incendies de récoltes avec des pertes estimées à 41,5 ha de forêt, 35 ha de maquis, 179 ha de blé, 17 ha d'orge, 8.020 bottes de foin, 1.470 arbres fruitiers, ravagés par les flammes.

TIPASA : Arrestation de deux personnes suspectées d'être impliquées dans la disparition d'un enfant

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de Tipasa ont arrêté jeudi deux personnes suspectées d'être impliquées dans la disparition de l'enfant Houssam B. depuis la soirée de mercredi à Bou Ismail, a-t-on appris de sources sécuritaires.

Des recherches actives ont été engagées par les services de sécurité de la wilaya de Tipasa pour retrouver Houssam (8 ans), dès réception d'une plainte déposée par ses parents informant de la disparition «mystérieuse» de leur enfant, a-t-on ajouté de même source. Des membres de la famille de Houssam s'étaient aperçus, dans la soirée de mercredi, de la disparition de l'enfant, qui n'est pas rentré au domicile familial sis à la cité des Neuf chouchada, connue localement sous le nom de cité Lambert. La nouvelle a vite fait le tour des réseaux sociaux, notamment les pages Facebook dédiées à la wilaya de Tipasa. Des sources sécuritaires ont assuré à l'APS que les investigations se poursuivent dans cette affaire, sans donner plus d'informations pour préserver le secret de l'enquête, au moment où le procureur de la République près le tribunal de Koléa est attendu, dans les prochaines heures, pour animer un point de presse à ce sujet, selon les mêmes sources.

BATNA Plus de 30 hectares de forêts ravagés par les flammes

Les flammes ont ravagé 31 hectares de forêts dans la wilaya de Batna, au cours des dernières 24 heures, a indiqué jeudi le responsable de la cellule de communication de la Protection civile, Zoheir Nekaâ. Les sapeurs-pompiers sont ainsi intervenus pour circonscire cinq incendies de bois dont le plus important s'est déclaré sur le mont Azzab sur les hauteurs nord de la ville de Batna où 8 hectares ont été la proie des flammes dont la maîtrise a duré plus de 7 heures et a nécessité la mobilisation de 12 camions anti-incendie, 40 agents en plus d'une brigade de la conservation des forêts, selon la même source. Le second feu a détruit 1,5 hectares de couvert végétal près de la mecha Kef Lahmar dans la commune d'Ouled Selam et le troisième a ravagé une superficie analogue de chênes et de genévriers à Fom Ettoub, ajoute la même source en indiquant que le quatrième incendie a détruit 20 hectares de chaume et d'herbes sèches dans la commune de Djerma. La dernière incendie qui a pris dans la forêt de Tadjmout dans la commune de Kîmel sur les frontières de la wilaya de Khenchela était toujours combattu jeudi matin, précise la même source.

PAKISTAN: L'incendie d'un camion d'essence a fait 190 morts



Le bilan de l'incendie au Pakistan d'un camion de carburant vers lequel des riverains s'étaient précipités pour récupérer de l'essence a grimpé hier à 190 morts, ont indiqué des responsables. Un précédent bilan a fait état de 174 morts. Le camion citerne qui transportait 40.000 litres d'essence du port de Karachi jusqu'à Lahore, capitale du Pendjab, s'est couché sur l'autoroute dans le centre du pays dimanche matin. Le camion s'est embrasé au moment où des dizaines de riverains et passants munis de seaux et de bouteilles récoltaient le carburant qui fuyait.

«Selon nos informations, 190 personnes ont péri jusque là», a indiqué

Akhar Abbas, chef de la police de Bahawalpur, la grande ville la plus proche. Un médecin hospitalier de Multan a confirmé ce bilan. Selon M. Abbas, le chauffeur du camion citerne, Khayam Muhammad, est décédé de ses brûlures mercredi.

Le chauffeur avait tenté en vain d'avertir les riverains du danger que représentait l'essence répandue sur la chaussée chaude, selon des témoins et des responsables locaux.

L'enquête a identifié cinq policiers soupçonnés de rétention d'information sur l'accident, a indiqué le porte-parole de la police d'autoroute, Imran Shah, sans plus de détails.

TURQUIE: Alerte à la canicule

Les services météorologiques turcs ont émis une nouvelle alerte sur une vague de chaleur en provenance d'Afrique du Nord devant toucher le pays à partir de vendredi et faire grimper les températures de 6 à 10°C au-dessus des normales saisonnières.

De fortes chaleurs sont attendues sur l'ensemble de la Turquie avec des niveaux record alors que le thermomètre est déjà supérieur aux normales saisonnières. Selon la météorologie, les thermomètres de certaines villes devraient afficher des températures variant de 40 degrés



jusqu'à 45 degrés tant à l'intérieur du pays que sur les côtes occidentales de la Méditerranée. Les températures devraient retrouver des niveaux habituels à partir de mardi prochain, selon la Direction Générale

turque de la Météorologie. La côte ouest de la Méditerranée a déjà enregistré, depuis le début de l'Aid Al-Fitr, des températures de 38 à 41 degrés principalement entre les stations balnéaires d'Antalya et de Bodrum.

AUSTRALIE: L'argentier du Vatican inculpé pour sévices sexuels sur enfants

L'argentier du Vatican, le cardinal australien George Pell, a été inculpé jeudi pour de multiples sévices sexuels sur enfants en Australie, a annoncé la police locale.

George Pell, le plus haut responsable catholique d'Australie, avait été interrogé à Rome par la police australienne en octobre dernier à cause d'accusations de pédophilie qu'il nie.

«La police (de l'Etat) de Victoria a inculpé George Pell pour des délits d'agressions sexuelles anciennes», a déclaré à la presse le commissaire adjoint Shane Patton. «Il y a de nombreux plaignants liés à ces accusations».

Selon M. Patton, l'ecclésiastique de 76 ans a été inculpé avec citation à comparaître. Il doit se présenter le 18 juillet devant le tribunal de première instance de Melbourne (sud-est de l'Australie) pour y être entendu. Le policier n'a voulu ré-

pondre à aucune question, soulignant la nécessité de préserver l'intégrité de la procédure judiciaire.

Les accusations contre le cardinal Pell ont émergé à la fin d'une longue enquête portant sur les réponses institutionnelles apportées en Australie aux abus sexuels commis sur des enfants, demandée par le gouvernement en 2012.

Le cardinal Pell avait été entendu trois fois dans ce cadre et a reconnu devant la commission d'enquête avoir «failli» dans sa gestion des prêtres pédophiles dans l'Etat de Victoria dans les années 1970. L'ecclésiastique avait été ordonné prêtre en 1966 à Rome, avant de revenir en Australie en 1971 où il avait gravi les échelons de la hiérarchie catholique. Il avait été choisi en 2014 par le pape François pour mettre davantage de transparence dans les finances du Vatican.

INCENDIE DE LA TOUR GRENFELL: Un ancien juge nommé pour diriger l'enquête

La Première ministre britannique Theresa May a nommé jeudi un ancien juge de la cour d'appel, Martin Moore-Bick, pour diriger l'enquête publique sur l'incendie de la tour Grenfell, qui a fait des dizaines de morts le 14 juin.

«Aucune question ne restera sans réponse», a affirmé la cheffe du gouvernement. «Je suis déterminée à ce que la justice soit rendue pour toutes les victimes de cette terrible tragédie», a-t-elle ajouté, demandant qu'un premier rapport soit rédigé «aussi vite que possible», selon l'AFP.

L'ancien juge a souligné qu'il voulait «découvrir la vérité» afin de «s'assurer qu'une telle tragédie ne se reproduise jamais».

Il a relevé le besoin d'une enquête «ouverte, transparente et juste», et a dit «comprendre le désir de justice» des habitants. Il a commencé à rencontrer les premières familles de victimes jeudi matin, a confirmé l'un des responsables de l'enquête publique. Spécialisé en droit commercial,

Martin Moore-Bick, 70 ans, avait pris sa retraite en décembre 2016. Il avait commencé sa carrière en tant qu'avocat en 1969, et avait été nommé juge en 1995, avant de rejoindre la cour d'appel en 2005.

Certains médias britanniques ont souligné que ce juge, «respecté dans la profession» selon le Guardian, avait rendu des décisions «controversées» au cours de sa carrière. Le quotidien rappelle qu'en 2014, il avait autorisé la municipalité de Westminster, au cœur de Londres, a reloger une des locataires de son parc immobilier, en proie à des difficultés financières, dans un autre logement situé à plus de 70 kilomètres.

Sa décision avait été cassée par la Cour suprême. Alors que les funérailles de l'une des victimes de la tour Grenfell, Antony Disson, un père de famille de 65 ans, ont eu lieu jeudi, les survivants de l'incendie ont appris qu'ils étaient exclus d'une réunion du conseil municipal du quartier de Kensington et Chelsea, où se dresse la tour, prévue dans la soirée.

Dans un avis publié sur son site internet, le conseil municipal dit vouloir éviter «des perturbations». Le 16 juin, deux jours après l'incendie, des survivants en colère avaient envahi le rez-de-chaussée de la mairie. Mais les médias ont aussi été exclus de la réunion, normalement publique, a dénoncé le Guardian, qui s'interroge sur la légalité de cette décision.

La municipalité de ce quartier, le plus riche du pays, a été très critiquée pour n'avoir pas écouté les craintes des habitants de la tour avant l'incendie et pour sa gestion du drame. Dans l'immeuble calciné, les opérations de récupération des corps devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Le bilan officiel est actuellement de quelque 80 morts mais pourrait encore s'alourdir.

APS

NIGER: 51 migrants vers l'Europe probablement morts, 600 sauvés en trois mois



L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué jeudi qu'environ 600 migrants d'Afrique de l'Ouest ont été secourus depuis le mois d'avril dans le désert nigérien après avoir été abandonnés par des passeurs.

L'organisation a toutefois estimé que les 51 migrants portés disparus la semaine dernière, après avoir été abandonnés en plein désert sur la route de l'Europe via la Libye, étaient probablement morts. Les 51 migrants «sont (donc) présumés morts», même si «les corps n'ont toujours pas été retrouvés», a-t-elle dit.

«L'opération de sauvetage de l'OIM a secouru depuis le mois d'avril 600 migrants abandonnés dans le désert du Sahara» qui ont été hébergés dans son centre du nord du Niger, dans le cadre de son projet «Aide et secours aux mi-

grants dans la région d'Agadez» (MIRAA), a indiqué l'organisation. La dernière partie de cette opération s'est déroulée dimanche quand 24 migrants, dont des Gambiens, des Nigériens, des Sénégalais et des Ivoiriens, ont été rescapés par l'armée nigérienne et transférés vers un centre de transit de l'OIM.

Ces miraculés faisaient partie d'un groupe de «75 migrants» ayant embarqué à bord de trois véhicules à Agadez pour la Libye, et ont alerté les autorités de la disparition de 51 de leurs compagnons, désormais donnés pour morts, selon l'OIM.

Les autorités sont retournées là où elles avaient découvert les survivants dans l'espoir de sauver les autres migrants «mais ne les ont pas retrouvés en raison d'une tempête de sable», explique l'OIM.

PAKISTAN: 10 morts dans la chute d'un téléphérique

Dix personnes ont été tuées et deux autres blessées jeudi dans la chute d'une nacelle utilisée pour traverser un cours d'eau entre deux villages dans les montagnes proches d'Islamabad, ont indiqué les secours. Le dispositif a cédé et la nacelle est tombée dans le ravin, à une trentaine de kilomètres au nord de la capitale, dans le village de Charra Pani, aux abords de la station de

montagne de Murree. «Des villageois traversaient la rivière avec la nacelle lorsqu'elle s'est détachée de son câble, tuant 10 personnes», a indiqué à l'AFP un responsable local des secours, Muhammad Farooq. Il a précisé que deux autres personnes avaient été blessées dans l'accident, un bilan confirmé par le commissariat local.

De tels accidents sont fréquents dans les val-

lées montagnardes du Pakistan, où les habitants utilisent souvent, à défaut de pont, des nacelles métalliques ou de grands paniers arrimés à un câble que l'on tire à bras d'homme pour traverser les rivières et les gorges. Le mois dernier, quatre personnes s'étaient noyées lorsqu'un de ces engins était tombé dans un torrent au Gilgit-Baltistan, dans le nord du Pakistan.

ESPAGNE: En Catalogne les clubs de cannabis désormais légaux

Les clubs de consommateurs de cannabis sont désormais autorisés et encadrés par une loi en Catalogne, deuxième région la plus peuplée d'Espagne. Le Parlement régional de Catalogne, 75 millions d'habitants, a adopté mercredi une loi qui détaille dans quelles conditions ils peuvent opérer et les autorise formellement par 118 voix pour, 8 contre et une abstention.

Une loi semblable a été adoptée dans le nord de l'Espagne en 2014, en Navarre, mais elle a été suspendue par la Cour constitutionnelle dans l'attente de son examen au fond, à la demande du gouvernement conservateur de Mariano Rajoy.

En Espagne, la loi pénalise la consommation de cannabis en public mais reste muette sur la consommation privée, qui du coup est tolérée. Les clubs de consommateurs se

sont engouffrés dans ce vide légal et ont essaimé ces dernières années. Ces associations — entre 700 et 800 selon les estimations — permettent de consommer du cannabis dans des lieux fermés. Mais elles vivent dans l'incertitude et font parfois l'objet de poursuites pour trafic de drogue ou de fortes amendes.

La loi catalane pose un certain nombre de conditions pour qu'elles puissent opérer dans la région sans être inquiétées: membres âgés de plus de 18 ans, quantités maximum de cannabis vendues à chaque membre, interdiction de vente d'alcool ou de tabac. La consommation de cannabis est élevée en Espagne. Selon la dernière enquête nationale sur le sujet (2015-2016), 9,5% des Espagnols en ont consommé au moins une fois pendant l'année écoulée, contre 6,6% des Européens.

SELON LE DG DE LA DRSDT, HAFID AOURAG :

Le développement de la recherche scientifique en santé est tributaire de la numérisation des dossiers médicaux

Le développement de la recherche scientifique dans le domaine de la santé est tributaire de la numérisation des dossiers médicaux des patients, a souligné jeudi à Oran le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique (DRSDT), Hafid Aourag.

Intervenant lors d'un workshop «Enjeux et priorités de la recherche en santé», organisé par l'Agence thématique de recherche en science de la santé (ATRSS) à Oran les 28 et 29 juin, M. Aourag a estimé que «la science ne peut pas se développer en Algérie tant qu'on n'aurait pas procédé à la numérisation du dossier médical». Pour le directeur général de la DRSDT, il est impératif de numériser les dossiers médicaux qui vont suivre les patients toutes leurs vies et qui seront enrichis à chaque consultation et chaque hospitalisation. «La numérisation du dossier médical est un axe important dans l'aire du quatrième paradigme où nous vivons», a souligné Pr Aourag qui a expliqué que la recherche scientifique est passée par quatre paradigmes : le premier était basé sur l'observation pour comprendre les phénomènes, le deuxième sur l'expérimentation, le troisième sur l'analyse avec l'introduction de l'outil informatique et enfin le quatrième, avec les big data et les quantités énormes d'informations dans tous les domaines.

Alors qu'il était sensé animer une conférence sur «des projets de recherche en santé: stratégie et nationale et perspectives», comme annoncé dans le programme du workshop, le Pr Aourag a changé de thème, préférant aborder celui du quatrième para-



digme.

Un thème développé depuis une douzaine d'années, mais toujours d'actualité, a-t-il argué, ajoutant que «l'enjeu de ce quatrième paradigme est de mettre en place des bases de données thématiques (le scale-up), de les connecter entre elles à l'échelle régionale, nationale et internationale, le scale-out) et enfin les analyser afin de tirer des informations utiles à la recherche scientifique, le scale-in). L'EHU d'Oran a été choisi en 2013 comme site pilote pour la mise en

place du projet du Dossier électronique médical (DEM). Depuis, il n'y a que quelques établissements qui ont installé des DEM pour gérer les dossiers de leurs malades, à Tizi Ouzou et Skikda notamment, a souligné, pour sa part, le directeur de l'EHUO, Mohamed Mansouri. Opérationnel depuis 2014 dans cet établissement, avec l'informatisation du parcours des soins, le DEM offre d'importantes bases de données, qui peuvent être exploitées dans le domaine de la recherche scientifique, a-t-il ajouté.

ORAN: Ouverture du workshop «Enjeux et priorités de la recherche en santé»

Le workshop «Enjeux et priorités de la recherche en santé» s'est ouvert mercredi en fin de journée à Oran, lançant le débat avec des spécialistes de différents horizons pour mieux cerner les enjeux de la recherche et dresser les priorités à court, moyen et long terme.

«La recherche en sciences de la santé doit répondre à une problématique et à des priorités de la santé des populations», a souligné le directeur général de l'Agence thématique de la recherche en santé (ATRSS), organisatrice de l'événement, ajoutant que des résultats doivent servir à la compréhension des phénomènes inhérents à celle-ci et à l'amélioration du système de la santé.

Plusieurs départements ministériels (santé, enseignement supérieur et recherche scientifique notamment), des institutions nationales ainsi que des spécialistes et experts nationaux et expatriés, prennent part à ce workshop organisé par les 28 et 29 juin en cours.

La tenue de ce workshop intervient après la promulgation de la nouvelle loi d'orientation sur la recherche de 2015, a noté Nabil Aoufien, affirmant que le workshop constitue la concrétisation de l'engagement de l'ATRSS de revoir sa feuille de route pour être en conformité avec cette dernière.

À l'issue de ce workshop, les participants seront en mesure de formuler des orientations, sur lesquelles s'appuieront les projets de recherches, les rencontres scientifiques ou actions de formation à la recherche scientifique, a relevé le directeur général de l'ATRSS.

Plusieurs thématiques seront débattues au cours de ce workshop, en l'occurrence celles «Les projets de recherche en santé: stratégie nationale et perspectives» animée par le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, Hafid Aourag, «réflexion sur la place d'une agence de recherche, pour la santé», par l'ex ministre de la Santé, Mentouri Chentouf, «Quelques leçons d'un parcours en santé publique», par l'ex ministre de la Santé, Hamid Aberkane. D'autres thématiques seront, par ailleurs, abordées lors de ce workshop, entre autres, «L'évaluation de la recherche en santé, la recherche clinique: aspects méthodologiques, réglementaires et éthiques», «25 ans de recherches en socio-anthropologie de la santé: enseignements et perspectives», «Les comptes nationaux de la santé et financement de la recherche».

AÏN DEFLA : 550 femmes atteintes de cancer du sein bénéficieront en 2017 de diverses prestations médicales

Quelque 550 femmes atteintes de cancer du sein bénéficieront durant l'année en cours à Aïn Defla de diverses prestations médicales se rapportant à cette pathologie, a-t-on appris jeudi de la présidente de l'association El Fedjr d'aide aux personnes atteintes de cancer, l'initiatrice de cette opération.

Outre les analyses médicales, des radios telles notamment la scintigraphie, l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et le scanner constituent les prestations qui seront le plus dispensées, a indiqué Malika Mekki, qui signale que l'objectif de cette opération consiste à mettre du baume au cœur de ces personnes et de les soutenir dans des moments particulièrement difficiles. Des chaises roulantes et des matelas seront également offerts aux patientes, a ajouté Mme Mekki, relevant que l'opération touchera notamment des malades issus de milieux défavorisés. Faire preuve d'altruisme et prêter assistance aux personnes en difficultés procure un plaisir et un réconfort inégalables aussi bien chez l'auteur de cette action que chez la personne qui en bénéficie, a-t-elle soutenu, observant que la maladie est une expérience éprouvante qui affecte la personne concernée et son entourage dans de nombreux aspects de sa vie.

APS

CONSTANTINE

Plus de 2.700 poches de sang collectées durant le mois de Ramadhan

Pas moins de 2.708 poches de sang ont été collectées au cours du mois de Ramadhan dernier, dans le cadre d'une campagne de solidarité initiée par le bureau de Souboul El Khairat de la direction des affaires religieuses et des wakfs (DARW), a-t-on appris, jeudi auprès des responsables de cette structure caritative.

Cette action humanitaire qui a été initiée en collaboration avec le centre de transfusion sanguine (CTS) du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis, intervient en application des directives relatives au programme de don de sang du mois de Ramadhan 2017, a précisé, à l'APS, M. Abdelkader Nouar.

Les agents médicaux et paramédicaux de cette struc-



ture de santé étaient mobilisés «régulièrement tout au long de ce mois pour traduire leur solidarité à travers ce geste salvateur du don de sang», a-t-il fait savoir, soulignant que cet acte hu-

manitaire «s'inscrit en droite ligne des missions sociales de cette structure religieuse».

La majorité des fidèles qui ont fréquenté les 93 mosquées des 12 communes de la wilaya réservées à cette opé-

ration, étaient mus par la volonté de contribuer à couvrir les besoins des établissements de santé en matière de poches de sang, selon M. Nouar.

Les poches collectées ont été acheminées vers le centre de transfusion sanguine pour les analyses d'usage, préalable à leur exploitation, notamment au profit des victimes des accidents de la circulation dont le nombre s'est accru durant la saison estivale, a encore ajouté le même responsable.

Pas moins de 2.900 poches de sang avaient été collectées durant le mois de Ramadhan 2016, ont rappelé des responsables de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX :

Plus de 5.800 actes médico-chirurgicaux effectués à Tamanrasset

Au moins 5.840 actes médicaux et chirurgicaux ont été effectués à l'établissement publics hospitalier -EPH- de Tamanrasset, durant la saison 2016-2017, dans le cadre du jumelage avec des hôpitaux du Nord du pays, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'EPH. Ces actes médico-chirurgicaux spécialisés ont été effectués par des staffs médicaux relevant des hôpitaux de Bejaia, Tizi-Ouzou, Blida et Zemirli et Mustapha Pacha d'Alger, a précisé

M. Abdelkader Bekka. Ils ont porté sur 5.491 consultations et 349 opérations chirurgicales dans diverses spécialités, notamment l'ophtalmologie, l'oto-rhino-laryngologie (ORL), la neurologie, la gynécologie et la pédiatrie, et ont épargné ainsi à de nombreux malades la contrainte des déplacements vers les hôpitaux du Nord du pays, a-t-il ajouté. Ce programme de jumelage inter-hôpitaux a donné lieu aussi à un échange d'expériences, le transfert de

savoir à travers le contact avec le staff spécialisé ayant piloté cette opération, ainsi que la formation de l'encadrement de l'EPH de Tamanrasset, selon le même responsable. D'autres équipes médicales sont attendues prochainement dans la wilaya de Tamanrasset pour mener des consultations et des actes chirurgicaux spécialisés au profit de malades dans les zones frontalières et reculées de la wilaya, a fait savoir M. Abdelkader Bekka.

COUP DE SOLEIL

LES GESTES D'URGENCE

Malgré toutes les recommandations, vous vous êtes laissée avoir par les morsures du soleil et vous voilà arborant de jolis (et cuisants) coups de soleil. Nos conseils pour les soulager au plus vite.

Le coup de soleil correspond à une brûlure au 1er degré provoquée par surexposition de la peau aux UVB et aux UVA. La peau est rouge, "érythémateuse", sensible. Les couches supérieures de l'épiderme souffrent d'un trop plein de soleil, vécu comme une agression. Voici quelques gestes à faire sans tarder pour apaiser votre coup de soleil et accélérer sa guérison.

Soulagez l'inflammation

Dès que vous vous rendez compte que votre peau est trop rouge et avant même de ressentir les premières douleurs, prenez un cachet d'ibuprofène (type Advil ou Nurofen) afin de stopper rapidement le processus d'inflammation et éviter que la douleur ne devienne rapidement trop insupportable.

Refroidissez la peau

Prenez la direction de la douche pour apaiser la peau et éliminer toute trace de sable, de chlore ou d'eau salée qui ne font que causer plus d'irritations. Le mieux est encore de prendre un bain dans une eau fraîche (la plus froide que vous puissiez supporter) additionnée de flocons d'avoine pour bénéficier d'un pouvoir calmant supplémentaire.

La recette : versez deux verres de flocon d'avoine dans un sachet en mousseline ou une chaussette fine et fermez avec un élastique. Suspendez-le au robinet de la baignoire et faites couler l'eau du bain dessus : l'eau va devenir laiteuse. Baignez-vous pendant une quinzaine de minutes. Vous pouvez également passer le sachet de flocons sur les coups de soleil.

Hydratez de l'intérieur...

Non seulement le coup de soleil déshydrate votre peau, mais il déshydrate aussi tout le reste de votre corps, ce qui explique



pourquoi vous vous sentez souvent fatiguée après une journée au soleil. Donc pensez à boire beaucoup plus d'eau que d'habitude et à manger des fruits gorgés d'eau comme la pastèque, le melon jaune ou le raisin.

... et hydratez de l'extérieur

On connaît les vertus digestives du jus d'aloë vera, mais utilisé sous forme de gel, cette plante possède d'incroyables propriétés cicatrisantes et adoucissantes. L'aloë vera fait merveille pour soulager les brûlures du soleil car il contient des acides aminés (7 des 8 essentiels, 11 des 14 secondaires) essentiels à la régénération des cellules de la peau et des enzymes anti-inflammatoires.

Le temps de guérison d'une brûlure du premier degré est de 3 à 6 jours. Surtout ne vous ré-exposez pas au soleil avant que la rougeur ait totalement disparu. Et pensez à appliquer votre écran solaire au moins une demi-heure avant de sortir. Rappelez-vous : 5 coups de soleil augmentent de 80% les risques de mélanome !

Attention : si quelques heures après l'exposition, de petite bulles, parfois même des cloques (qu'il ne faut pas percer) apparaissent et que la douleur est très vive, vous souffrez probablement d'une brûlure du second degré. Rendez-vous chez le médecin qui s'assurera que la brûlure n'est pas infectée.

vous ré-exposez pas au soleil avant que la rougeur ait totalement disparu. Et pensez à appliquer votre écran solaire au moins une demi-heure avant de sortir. Rappelez-vous : 5 coups de soleil augmentent de 80% les risques de mélanome !

Attention : si quelques heures après l'exposition, de petite bulles, parfois même des cloques (qu'il ne faut pas percer) apparaissent et que la douleur est très vive, vous souffrez probablement d'une brûlure du second degré. Rendez-vous chez le médecin qui s'assurera que la brûlure n'est pas infectée.

PISCINE : LE CHLORE NE NOUS PROTÈGE PAS DE TOUT

Vous pensez que le chlore des piscines vous protège des infections ? Les statistiques du Centre de contrôle des maladies américain pourraient bien vous faire revenir sur votre (bon) jugement. Au cours des années 2011-2012, date des dernières statistiques du Centre de contrôle des maladies (CDC) américain, le nombre d'infections attrapées dans des piscines (que ce soit dans des gymnases, des centres de vacances ou des hôtels de luxe) a fortement augmenté, touchant 17/89 personnes et causant un décès. À l'heure où tout le monde se presse autour des bassins et des points d'eau pour tenter d'échapper à la canicule, le CDC attire l'attention sur les trois principales infections que l'on peut y attrapper.

Une infection à cryptosporidium
Le cryptosporidium est un parasite qui finit dans l'eau si des matières fécales (même de simples traces) d'une personne infectée pénètrent

dans la piscine. Comme ce parasite est résistant au chlore et qu'il peut survivre longtemps en dehors du corps, il peut provoquer des nausées et des diarrhées chez une personne qui avalerait accidentellement l'eau de la piscine. Pour vous protéger : n'avez pas de selles molles, ne touchez pas votre visage et ne touchez pas votre bouche avec les mains tant que vous ne vous êtes pas savonné en sortant du bassin.

Une irritation des yeux
Cela peut arriver si vous êtes allergique au chlore, bien sûr. Mais cela arrive surtout en raison d'une réaction chimique qui se produit lorsque le chlore entre en contact avec de l'urine. Un troisième composé se crée alors par réaction chimique, rendant l'eau des piscines agressive pour les yeux. Pour vous protéger : portez une paire de lunettes bien ajustée à chaque fois que vous vous baignez.



La folliculite du bain chaud

Cette forme de folliculite (une infection des follicules pileux par une bactérie) se produit le plus souvent après un séjour dans un spa dont le niveau de chlore serait insuffisant pour empêcher la prolifération de la bactérie *Pseudomonas*. Dans les heures (et jusqu'à 5 jours) qui suivent l'exposition à cette bactérie, une éruption cutanée et des dé-

mangeaisons apparaissent, souvent sur les zones de peau en contact avec le maillot de bain. C'est inconfortable mais ce n'est pas grave. Pour vous protéger : après un séjour dans un spa ou un bain à remous, douchez-vous et savonnez-vous sans tarder et lavez systématiquement votre maillot de bain avant de le porter à nouveau.

CANCER DE LA PEAU

De plus en plus de mélanomes avant 40 ans



Une étude menée par la célèbre clinique Mayo aux États-Unis montre que l'incidence des cancers de la peau a été multipliée par 8 chez les femmes de moins de 40 ans. Une augmentation qui s'expliquerait par l'usage croissant des cabines de bronzage.

Dès que les beaux jours reviennent, il est tentant de s'offrir quelques séances de bronzage en cabine pour essayer de gommer notre teint blafard. Un geste qui est même quasiment devenu automatique pour les jeunes Américains qui s'adonnent à ces séances de bronzage sans songer aux conséquences pour leur peau.

La conséquence de cet abus d'UV artificiels vient, une nouvelle fois, d'être pointée du doigt par les médecins de la célèbre Mayo Clinic: le nombre de cancers de la peau et plus particulièrement le nombre de mélanomes, le type de cancer de la peau le plus agressif, a été multiplié par 8 chez les femmes de moins de 40 ans et multiplié par 4 chez les hommes de la même tranche d'âge.

Il y a pourtant déjà trois ans que le Centre international de la recherche sur le cancer a tiré la sonnette d'alarme en classant comme « cancérogènes » les rayons UV de cabines de bronzage. En 2009 déjà le CIRC, en s'appuyant sur l'analyse d'une vingtaine d'études, démontrait que l'exposition aux radiations solaires est responsable, avant l'âge de 30 ans, d'un risque de 75% de mélanome.

Ce sont des chiffres tout aussi alarmants qui sont avancés par le Dr Brewer, responsable de l'étude de la Mayo Clinic, qui a analysé le style de vie des patients âgés de 15 ans à 39 ans, diagnostiqués pour la première fois d'un mélanome entre 1970 et 2009: « Nous nous attendions à une nette augmentation du nombre de cancers de la peau comme les études précédentes l'ont montré mais nous avons trouvé des incidences encore plus élevées, surtout chez les personnes dans la vingtaine et la trentaine », explique le Dr Brewer qui insiste sur l'importance de campagnes pour réduire les facteurs de risque du cancer de la peau et la nécessité d'alerter les jeunes des effets cancérogènes des lampes à bronzer ».

MÉNINGITE BACTÉRIENNE

UNE CAMPAGNE POUR RELANCER LA VACCINATION

A l'occasion de la journée mondiale contre la méningite, le collectif «Ensemble contre la méningite» se mobilise pour sensibiliser le grand public et les professionnels de la santé sur cette maladie foudroyante et contagieuse.

Malgré les recommandations des autorités sanitaires, le vaccin contre la méningite reste largement boudé par les Français. Le collectif d'associations de patients "Ensemble contre la méningite" a décidé d'agir lors de la journée mondiale contre la méningite, en lançant une campagne de communication et de sensibilisation baptisée «Protégeons nos enfants. Protégeons notre avenir». Le but: d'apprendre aux parents à réagir vite et efficacement face aux symptômes de la maladie et inciter à la vaccination.

Si plupart des méningites sont virales et peu dangereuses, la méningite bactérienne est une maladie foudroyante, contagieuse et peut mettre en jeu le pronostic vital. «Toutes les dix minutes dans le monde, une personne meurt d'une méningite bactérienne», rappelle le collectif. Parmi les survivants, environ 6% présentent des séquelles précoces et graves telles que des atteintes cérébrales, des difficultés d'apprentissage, une perte de l'audition ou l'amputation d'un membre. Les nourrissons et les jeunes enfants sont les plus touchés. Pour la campagne, la photographe Anne Geddes a réalisé quinze portraits d'enfants rescapés.

Une hospitalisation rapide

Chez le nourrisson, en cas de fièvre, teint blême, présence de taches, perte de l'appétit, vomissements, les pleurs ou émissions, fontanelle légèrement bombée vers l'extérieur, refus de tout contact physique, apathie et sensibilité à la lumière, les parents doivent immédiatement appeler le 15 ou consulter au plus vite. Chez l'adolescent, les symptômes sont: une fièvre brutale, le teint blême et la présence de taches, les nausées et vomissements, les céphalées, un état de somnolence et confusion, une raideur de la nuque, la sensibilité à la lumière et des courbatures.



Les premiers symptômes rassemblent souvent à ceux de la grippe, ce qui rend le diagnostic précoce difficile à réaliser. Pourtant, une hospitalisation et une administration rapide d'antibiotiques sont nécessaires pour traiter la maladie. «Compte tenu de la progression rapide de l'infection, l'issue peut-être fatale malgré un traitement approprié et une intervention médicale rapide», rappellent les membres du collectif.

Cet hiver à Nice, quatre personnes sont décédées d'une méningite bactérienne en l'espace de trois semaines.

Paralysie : deux études prometteuses pour réparer les nerfs

Deux pistes prometteuses ont été évoquées par des équipes de chercheurs britanniques et allemands. L'une utilise la thérapie génétique et l'autre, une éventuelle méthode pharmacologique. Les personnes souffrant d'une blessure à la colonne vertébrale pourraient retrouver l'espoir de récupérer l'usage de leurs membres inférieurs. Deux études à ce sujet ont été réalisées et publiées au même moment.

La première, menée par une équipe de chercheurs du King's College de Londres et parue dans le Journal of Neuroscience, rapporte l'utilisation d'une thérapie génétique afin que les fibres nerveuses puissent reprendre leur croissance sans être gênées par le tissu cicatriciel qui recouvre la lésion de la moelle épinière. De précédentes études avaient permis d'identifier une enzyme capable de digérer ce tissu, mais impliquait des injections doulou-



reuses à répétition. Les chercheurs britanniques ont appliqué la thérapie génétique à des cellules de la moelle épinière de souris pour déclencher la croissance et la réparation des nerfs», déclare le principal auteur de cette étude, le professeur Simone Di Giovanni.

Déclencher la croissance et la réparation. Les premiers tests sur les souris ont obtenu des résultats très prometteurs. Après 12 semaines de traitement, les souris avaient retrouvé l'usage de leurs pattes et la réaction inflammatoire autour de la lésion avait été limitée. Pour la deuxième étude, publiée par la revue Nature Communications, des chercheurs allemands et britanniques se sont concentrés sur la capacité du système nerveux central d'enclencher la régénération des fibres nerveuses endommagées. Les scientifiques ont identifié une protéine capable d'augmenter la croissance de ces fibres. «L'objectif ultime est de développer une méthode pharmacologique pour déclencher la croissance et la réparation des nerfs», déclare le principal auteur de cette étude, le professeur Simone Di Giovanni.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC L'unique solution au Sahara occidental doit passer par le référendum d'autodétermination



L'unique solution au conflit du Sahara occidental, occupé depuis 1975 par le Maroc, doit passer par le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, a affirmé à Paris l'avocate française Olfa Ouled.

«Du point de vue du droit international, l'unique solution au conflit du Sahara occidental, occupé depuis 1975 par le Maroc, doit passer par le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui», a-t-elle dit lors d'une rencontre mercredi soir, organisée par l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (Iremmo), intitulée : «Sahara occidental : comment sortir de l'impasse?».

Olfa Ouled, qui également membre de la défense des 24 militants sahraouis du groupe Gdeim Izik détenus au Maroc, a expliqué que «la thèse marocaine de l'autonomie n'est pas faisable et son application serait une violation flagrante du droit international», soulignant que cela «créerait un grave précédent onusien».

Elle a étayé ses propos en soulignant que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ou droit à l'autodétermination, consacre aux Sahraouis la souveraineté de déterminer la forme de leur régime politique, indépendamment de toute influence étrangère. Elle a rappelé à une assistance nombreuse et devant la politologue et enseignante Khadija Mohsen-Finan, acquise à «la thèse de l'autonomie», qu'en 1963, l'Onu a inscrit le Sahara occidental sur sa liste des territoires non autonomes et que le 20 décembre 1966, l'Assemblée générale de l'Onu a adopté la résolution 2229 (XXI) sur la question du Sahara occidental, réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

«Ce que le Maroc considère comme province du Sud n'est en fait, du point de vue du droit international, qu'une occupation d'un territoire que la Cour internationale de justice, par son avis consultatif du 16 octobre 1975, n'a établi aucun lien de souveraineté entre le Sahara occidental, d'une part, et le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien, d'autre part».

L'avocate, qui a été expulsée du Maroc au cours du procès des prisonniers politiques sahraouis, a déploré par ailleurs, «le peu de débat en France sur la question du Sahara occidental». Ce que l'assistance a relevé, lors du débat animé par la journaliste de l'Humanité Rosa Moussaoui, auprès des médias français et de la position officielle de la France qui soutiennent, dans ce conflit, les thèses marocaines.

Un véritable réquisitoire a été fait sur le rôle de la France où nombreux ont partagé l'idée que la France «a intérêt que le Maghreb reste divisé en soutenant le Maroc qui compte beaucoup sur son appui, mais il reste confronté au droit à l'autodétermination».

La journaliste et femme politique française, née au Maroc, Aline Pailler, a témoigné pour sa part de «la censure pratiquée dans les médias français lorsqu'il s'agit de la cause juste du Sahara occidental».

«La France, a-t-elle dit, n'est pas neutre. Lorsqu'il y a une violation des droits de l'homme, on en doit pas être neutre, sinon on est complice».

Elle a ajouté que «cette complicité est largement partagée dans les médias français», citant en exemple le black-out sur l'expulsion par le Maroc des avocats français.

SOMMET DE L'UA LES 3 ET 4 JUILLET À ADDIS-ABEBA :

La jeunesse, moteur du développement en Afrique

Le 29^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) se tiendra les 3 et 4 juillet à Addis-Abeba, avec comme thème principal le rôle de la jeunesse dans la croissance inclusive et durable sur le continent, en plus de l'axe consacré à l'«autonomie financière» de l'UA, dont une partie est subventionnée actuellement par les partenaires et des donateurs.

La réunion au sommet est précédée de la 34^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP), prévue les 27 et 28 juin suivie par la 31^e session ordinaire du Conseil exécutif au niveau des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UA (30 juin-1^{er} juillet), selon le calendrier élaboré par les organisateurs.

Initié sous le même thème retenu pour le précédent sommet en janvier dernier, à savoir «tirer pleinement pro-



fit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse», le sommet aura également à examiner d'autres questions en relation avec la paix et la sécurité sur le continent en particulier, telles que «les crises somaliennes et libyennes», ainsi que la réforme de l'organisation panafricaine pour la rendre «plus efficace», une tâche qui a été confiée au président rwandais, Paul Kagame.

Le chef d'Etat rwandais s'était entouré d'une équipe de neuf experts chargés de le conseiller pour envisager des réformes en vue d'asseoir une gouvernance à la hauteur des défis de l'Union.

Parmi les experts, l'ancien secrétaire exécutif de

la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA), le Bissau-guinéen Carlos Lopes, la ministre tchadienne de l'Economie, Mariam Mahamat Nour ou encore l'économiste rwandais Donald Kaberuka.

La jeunesse: moteur du développement en Afrique

Concernant la thématique de ce sommet, elle a été retenue dans le sillage de la célébration de l'année de la jeunesse en Afrique, appelée assumer le rôle de leader par une participation active à la vie publique et contribuer positivement à la réalisation du développement défini dans l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 des Objectifs

de développement durable (ODD).

Les deux Agendas reconnaissent le rôle inclusif de la jeunesse et mettent l'accent sur leur intégration, leur plus grande participation, ce qui fait de cette frange de la société une priorité dans les politiques de développement et la croissance inclusive durable sur le continent.

Par ailleurs, lors du précédent sommet, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA qui s'étaient réunis dans la capitale éthiopienne lors de leur 28^e sommet se sont prononcés unanimement pour une Afrique forte et unie, appelant à la solidarité et à la cohésion entre les Etats.

Ils ont notamment insisté sur la nécessité de renforcer l'organisation africaine et lui donner les moyens d'atteindre ses ambitions afin d'être le porte-voix des peuples du continent, soulignant l'impérative réforme des institutions de l'organisation panafricaine.

En plus des défis socio-économiques, l'accent avait été mis sur la nécessité de travailler ensemble pour endiguer les menaces à la sécurité et œuvrer à mettre fin aux conflits qui minent les efforts de développement en Afrique.

Les sommets de l'Union africaine depuis sa création en 2002

Depuis la création de l'Union africaine (UA) en 2002, l'organisation panafricaine a tenu 28 sommets et s'apprête à tenir son 29^e les 3 et 4 juillet dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba.

Le thème principal choisi pour ces assises ordinaires est : «Exploiter le dividende démographique grâce à des investissements dans la jeunesse».

Les sommets de UA sont les rencontres annuelles de l'ensemble des 55 membres de la Conférence, c'est-à-dire des chefs d'Etat, ou de gouvernement, de l'Union.

L'UA est une organisation d'Etats africains créée en 2002, à Durban en Afrique du Sud, en application de la déclaration de Syrte (Libye) du 9 septembre 1999. Elle a remplacé l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

La mise en place de ses institutions (Commission, Parlement panafricain et Conseil de paix et de sécurité) a eu lieu en juillet 2003 au sommet de Maputo au Mozambique.

Son premier président a été le Sud-Africain Thabo Mbeki, précédemment président de l'OUA.

Voici la liste des précédents sommets de l'UA

- 1- Du 28 juin 2002 au 10 juillet 2002, à Durban en Afrique du Sud.
- 2- Du 4 juillet 2003 au 12 juillet 2003 à Maputo au Mozambique.
- 3- Du 6 juillet 2004 au 8 juillet 2004 à Addis-Abeba en Ethiopie.
- 4- Du 24 janvier 2005 au 31 janvier 2005 à Abuja au Nigeria.
- 5- Du 28 juin 2005 au 5 juillet 2005 à Syrte en Libye.
- 6- Du 16 janvier 2006 au 24 janvier 2006 à Khartoum au Soudan.
- 7- Du 25 juin 2006 au 2 juillet 2006 à Banjul en Gambie, sur le thème : Ratio-

nalisation des communautés économiques régionales et intégration régionale.

- 8- Du 22 janvier 2007 au 30 janvier 2007 à Addis-Abeba en Ethiopie sur le thème : Science, technologie et recherche scientifique pour le développement (Le réchauffement climatique en Afrique).
- 9- Du 25 juin 2007 au 6 juillet 2007 à Accra au Ghana sur le thème : Grand débat sur le gouvernement de l'Union africaine.
- 10- Du 25 janvier 2008 au 2 février 2008 à Addis-Abeba en Ethiopie sur le thème : Le développement industriel en Afrique.
- 11- Du 24 juin 2008 au 1^{er} juillet 2008 à Charm el-Cheikh en Egypte sur le thème : Atteindre les objectifs du millénaire pour le développement concernant l'eau et l'assainissement.
- 12- Du 26 janvier 2009 au 3 février 2009 à Addis-Abeba en Ethiopie sur le thème : Le développement d'infrastructures en Afrique.
- 13- Du 24 juin 2009 au 3 juillet 2009 à Syrte en Libye sur le thème : Investir dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire.
- 14- Du 25 janvier 2010 au 2 février 2010 à Addis-Abeba en Ethiopie sur le thème : Les technologies de l'information et de la communication en Afrique : défis et perspectives de développement.
- 15- Du 19 juillet 2010 au 27 juillet 2010 à Kampala en Ouganda sur le thème : La santé des mères, des enfants et des nourrissons, et le développement en Afrique.
- 16- Du 24 janvier 2011 au 31 janvier 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie sur le thème : Valeurs partagées pour une plus grande unité et intégration.
- 17- Tenu à Malabo, Guinée Equatoriale du 23 juin au 1^{er} juillet 2011 et qui était consacré au thème «Accélérer l'au-

tonomisation des jeunes pour le développement durable».

- 18- Du 29 janvier 2012 au 4 février 2012 en Ethiopie à Addis-Abeba sur le thème : Promouvoir le commerce inter-africain.
- 19- Du 9 au 16 juillet 2012 à Addis-Abeba en Ethiopie.
- 20- Du 21 au 28 janvier 2013 à Addis-Abeba en Ethiopie sous le thème : panafricanisme et renaissance africaine.
- 21- Du 19 au 27 mai 2013 à Addis-Abeba sur le thème panafricanisme et renaissance africaine.
- 22- Du 30 au 31 janvier 2014 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Le thème du sommet a porté sur «L'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique».
- 23- Du 20 au 27 juin 2014 à Malabo en Guinée Equatoriale. Le thème de ce sommet «agriculture et sécurité alimentaire».
- 24- Du 30 au 31 janvier 2015 à Addis-Abeba en Ethiopie sur le thème «Année de l'autonomisation des femmes et Développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'Agenda 2063».
- 25- Du 14 au 15 juin 2015 à Johannesburg en Afrique du Sud sur le thème «Année de l'autonomisation et du développement des femmes en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique».
- 26- Du 30 au 31 janvier 2016 à Addis-Abeba en Ethiopie sur le thème : «2016, année des droits de l'homme avec un accent particulier aux droits de la femme».
- 27- Du 17 et 18 juillet 2016 à Kigali au Rwanda sur le thème : «2016, année des droits de l'homme avec un accent particulier aux droits de la femme».
- 28- Du 30 au 31 janvier 2017 tenu à Addis-Abeba en Ethiopie sur le thème : «Exploiter le dividende démographique grâce à des investissements dans la jeunesse».

FRANCE

Un automobiliste tente de renverser des fidèles à la sortie de la mosquée de Créteil

Un automobiliste a tenté jeudi soir de renverser des musulmans fidèles à la sortie de la mosquée de Créteil, dans la banlieue parisienne (Val-de-Marne), prenant la fuite après avoir échoué de franchir les obstacles de la mosquée.

Tard dans la nuit, la préfecture de police a expliqué dans un communiqué que ne parvenant pas à passer les obstacles, le conducteur du véhicule, un 4X4, a poursuivi sa course, percuté un terre-plein puis a pris la fuite, précisant que le conducteur et propriétaire du véhicule a ensuite été arrêté sans incident à son domicile. Après l'incident, la police a sécurisé les alentours de la mosquée.

Selon les responsables de la mosquée, choqués par cette agression, les poteaux métalliques entourant la mosquée et le courage de certains fidèles ont stoppé l'assaillant qui a voulu ressusciter l'attaque de la mosquée de Finsbury Park à Londres.

Le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb s'est dit «s'associer à l'émotion de la communauté musulmane et l'assure de son total soutien».

Une enquête judiciaire est diligentée par le service départemental de police judiciaire du Val-de-Marne pour connaître les motivations exactes de la tentative de l'individu qui n'a pas fait de blessés.

L'auteur des faits est connu des services de police pour un fait mineur, selon une source proche du dossier. Il a tenu des propos confus en référence aux attentats ayant frappé la France depuis 2015.

La Grande Mosquée de Paris a condamné fermement l'agression criminelle contre la mosquée de Créteil.

«Le prétexte invoqué par l'agresseur



+de venger le Bataclan et les Champs-Élysées+ nous rend d'autant plus inquiets de voir ce type d'actes criminels se renouveler, et saluons la diligence de la police de Créteil à l'interpeller pour qu'il réponde de son acte islamophobe devant la justice», a-t-elle indiqué dans un communiqué signé par son recteur Dalil Boubakeur qui a présenté son soutien et sa solidarité aux fidèles de la mosquée de Créteil et à son président Karim Benaïssa, président de l'Union des associations musulmanes de Créteil.

Depuis les attentats perpétrés en France qui ont donné lieu à un amalgame entretenu entre l'islam et le terrorisme aveugle qui cible des citoyens innocents, la population musulmane fait souvent l'objet de discriminations, de racisme, voire d'agressions.

L'observatoire national contre l'islamophobie s'était réjoui en février dernier la baisse en 2016 des actes antimusulmans en France, après la flambée enregistrée en 2015, suite aux attentats terroristes de Paris et de Saint-Denis qui ont fait 130 morts et plusieurs centaines de blessés.

Une partie des baisses d'actes anti-

musulmans en 2016 est expliqué par la mise en place d'un Préfet chargé de la sécurisation des lieux de culte, dont 1 098 sites musulmans, mosquées ou salles de prière ont bénéficié d'une protection des forces de sécurité, en plus de l'installation de vidéos surveillance autour de certaines mosquées et lieux de culte.

En plus des fidèles musulmans, les représentants du culte musulman n'échappent également aux actes islamophobes.

Au cours de l'année 2016, le Conseil français du culte musulman (CFCM) a reçu plus de 40 lettres d'insultes et de menaces, sans compter les insultes téléphoniques. Selon ses responsables, chaque fois que le CFCM a porté plainte, nous recevons un classement sans suite par le Parquet, sous prétexte qu'il n'y a pas de coupable identifiable.

On estime que les actes antimusulmans sont souvent encouragés par les discours de certains hommes politiques de la droite, comme de la gauche, et le traitement médiatique des attentats qui mettent, en premier lieu, l'aspect identitaire (laïcité, voile, repas de substitution et burkini).

PAYS BAS-LIBYE

La Haye envoie à nouveau un diplomate permanent en Libye

Les Pays-Bas ont décidé d'envoyer à nouveau un diplomate permanent en Libye, trois ans après avoir fermé leur ambassade à Tripoli pour des mesures de sécurité, a annoncé jeudi le ministère des Affaires étrangères.

«Les Pays-Bas installent à nouveau leur propre diplomate à Tripoli», a fait savoir dans un communiqué le porte-parole du ministère, Chris Bakker, tout en ajoutant qu'il était «encore trop tôt pour la réouverture d'une ambassade dans la capitale libyenne», ce qui «nécessiterait également davantage d'argent».

Cette décision a été prise suite à une réunion entre Bert Koenders, ministre néerlandais des Affaires étrangères, son homologue libyen ainsi que le Premier ministre libyen, en visite aux Pays-Bas.

«Ceci est une première étape importante pour être de nouveau représentés à Tripoli au niveau diplomatique», a expliqué Bert Koenders dans ce même communiqué après la réunion.

Selon le ministre, la présence d'un diplomate permanent à Tripoli est «nécessaire pour pouvoir suivre la situation complexe» de la Libye, «pour avoir de meilleures relations avec les autorités libyennes et pour mieux accompagner nos programmes de soutien dans le pays».

Le gouvernement néerlandais a fermé son ambassade à Tripoli en juillet 2014 pour des raisons de sécurité.

«L'instabilité incessante en Libye, à la frontière sud de l'Union européenne, a également de profondes conséquences pour nous, comme par exemple l'important flux de migrants», a poursuivi Bert Koenders.

IRAN-VENEZUELA

L'Iran exhorte toutes les parties vénézuéliennes à résoudre les conflits par le dialogue

Le ministère iranien des Affaires étrangères a exhorté jeudi le gouvernement et l'opposition vénézuéliens à résoudre leurs conflits par le dialogue.

Il conviendrait que le conflit qui embrase le Venezuela soit résolu par le dialogue et sans ingérence étrangère, a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Bahram Qasemi.

«Éviter la violence et favoriser le dialogue dans une atmosphère calme, sans ingérence étrangère, est la meilleure façon de résoudre les différends et de servir les intérêts de tous les

Vénézuéliens», aurait déclaré M. Qasemi, selon PressTV. Il a mis l'accent sur les relations cordiales entre l'Iran et le Venezuela et a condamné les récentes attaques à l'encontre de la Cour suprême et du ministère de l'Intérieur vénézuéliens.

«La République islamique d'Iran estime que de tels actes illégaux à l'encontre d'institutions et d'autorités juridiques et légitimes ne peuvent que compliquer la situation dans laquelle se

trouve le pays et entraver le processus susceptible de conduire à un accord par le dialogue et la négociation», a souligné M. Qasemi.

Depuis avril, une vague de manifestations de plus en plus violentes a embrasé le Venezuela et coûté la vie à au moins 76 personnes, selon les chiffres officiels.

APS

ONU-PALESTINE-ISRAËL

Fin de l'occupation, seul moyen de jeter les bases d'une paix durable entre Israéliens et Palestiniens

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres a déclaré jeudi que la fin de l'occupation était le seul moyen de jeter les bases d'une paix durable répondant à la fois aux besoins de sécurité des Israéliens et aux aspirations des Palestiniens pour un Etat et une souveraineté.

«C'est le seul moyen d'atteindre les droits inaliénables du peuple palestinien», a déclaré M. Guterres dans un message lu par la vice-secrétairerie générale des Nations unies, Amina Mohammed, lors d'un forum organisé au siège de l'ONU pour marquer les 50 ans du début de la guerre israélo-arabe de 1967, qui a eu pour résultat l'occupation israélienne de la Cisjordanie, d'El

Qods -Est, de Ghaza et du Golan syrien.

M. Guterres a déclaré qu'il était temps de revenir à des négociations directes pour résoudre toutes les questions de statut final «sur la base des résolutions de l'ONU, des accords et du droit international adéquats».

Il est également temps de mettre fin au conflit en créant un Etat palestinien indépendant, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité avec l'Etat d'Israël, a-t-il ajouté.

Le chef de l'ONU a rappelé que l'occupation a imposé un lourd fardeau humanitaire et de développement au peuple palestinien.

«Des générations de Palestiniens ont grandi dans des camps de réfugiés

bondés, beaucoup dans une pauvreté abjecte et avec peu ou pas de perspective d'une vie meilleure pour leurs enfants», a déploré M. Guterres.

Résoudre le conflit israélo-palestinien éliminera le facteur de l'extrémisme violent et du terrorisme au Moyen-Orient, a ajouté le secrétaire général, et «ouvrira les portes à la coopération, à la sécurité, à la prospérité et aux droits de l'homme pour tous».

Dans son propre discours, Mme Mohammed a déclaré qu'il était temps non seulement de réfléchir aux coûts et aux conséquences de 50 ans d'occupation, mais aussi de regarder ce qu'il faut faire pour mettre fin à cette situation.

USA:

Le décret migratoire de Trump est entré en vigueur

Les nouvelles restrictions d'entrée aux Etats-Unis prévues par le décret anti-immigration du président Donald Trump sont entrées officiellement en vigueur jeudi soir à 20h00, heure de Washington (vendredi, 00h00 GMT).

Après cinq mois de contentieux devant les tribunaux, de nombreuses questions restaient en suspens sur la plus controversée des mesures du président républicain, réinstaurée par-

tiellement lundi par la Cour suprême à Washington. Le décret a officiellement pris effet jeudi à 20h00 (heure de Washington, vendredi 00h00 GMT).

Le dispositif censé prévenir l'arrivée de «terroristes étrangers» interdit temporairement l'entrée aux Etats-Unis aux ressortissants de six pays musulmans (Syrie, Libye, Iran, Soudan, Somalie et Yémen), ainsi qu'aux réfugiés du monde entier. Mais sa portée a été limitée par les hauts

magistrats: le texte exempte quiconque pouvant justifier d'une «relation valable avec une personne ou une entité aux Etats-Unis».

Ainsi, quelqu'un venant rendre visite à un membre de sa «famille proche» sera admis. Tout comme le sera un étudiant intégrant une université américaine ou un salarié recruté par une entreprise locale. Ou encore un professeur convié à donner une conférence aux Etats-Unis.

CRASH DU VOL AH 5017 EN 2014: Mise en examen en France de la compagnie espagnole Swiftair



La compagnie espagnole Swiftair, propriétaire du DC-9-83 affrété par Air Algérie qui a crashé en juillet 2014 au nord du Mali, a été mise jeudi en examen en France, rapportaient jeudi les médias français citant des sources proches du dossier.

Le vol AH 5017 d'Air Algérie avait décollé, rappelle-t-on, le 24 juillet 2014 à 0h45 (heure locale) de l'aéroport international d'Ouagadougou à destination de l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger avec 116 personnes à son bord. Une heure après, Air Algérie avait annoncé avoir perdu le contact alors que l'appareil survolait le Mali. L'avion s'était écrasé dans le nord du Mali, dans la région de Gossi, avec 110 passagers à bord, dont des Algériens, des Français, des Burkinabés, des Libanais et six membres d'équipage, tous Espagnols.

Swiftair, dont la responsabilité était pointée du doigt, est mise en examen pour «homicides involontaires par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de prudence ou de sécurité». L'expertise judiciaire sur le crash avait confirmé en mai 2016 à Paris les défaillances techniques du DC-9-83 de Swiftair, révélées en avril dernier par le du Bureau d'enquêtes et analyses (BEA).

Les avocats représentant l'Association AH5017-Ensemble, constituée de familles des victimes, ont estimé à l'époque que des questions se posent sur la formation des pilotes et l'information des compagnies par les constructeurs.

Les conclusions du rapport du BEA, autorité française d'enquêtes de sécurité de l'aviation civile, avaient fait état que le système antigivre n'a pas été activé par les pilotes, relevant qu'aucun problème n'a été signalé par l'équipage lors de ses contacts avec les contrôleurs aériens d'Ouagadougou et de Niamey et aucun message de détresse n'a été reçu par les centres de contrôle.

L'accident résulte de la combinaison des événements suivants : la non-activation des systèmes d'antigivrage des moteurs, l'obstruction des capteurs de pression, la réaction tardive de la part de l'équipage à la diminution de vitesse, l'absence de réaction de la part de l'équipage à l'apparition du buffet, du vibreur de manche et de l'alarme de décrochage et l'absence d'actions adaptées sur les commandes de vol pour sortir d'une situation de décrochage, avait résumé le rapport.

Des experts français avaient déclaré au *Figaro*, en janvier dernier, que les deux pilotes n'étaient pas préparés face à ces situations d'urgence et n'avaient pas effectué de formation complémentaire sur simulateur sur certaines procédures telles que le décrochage et la récupération.

MIGRATION: Mogherini : «La coopération avec la Libye 'ne prévoit pas' le renvoi des migrants dans ce pays »

La coopération que l'Union européenne (UE) tente de mettre sur pied avec la Libye pour tarir la route migratoire de la Méditerranée centrale «ne tend pas» et «ne prévoit pas» le renvoi des migrants dans ce pays, a affirmé jeudi la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

«L'UE ne tend pas au retour des migrants et demandeurs d'asile au départ des Etats membres de l'UE vers la Libye ni ne le prévoit», a-t-elle écrit dans sa réponse, au nom de la Commission, aux députés européens qui l'interpellaient sur l'opportunité de conclure un partenariat avec ce pays, qui manque encore d'une structure étatique stable et n'a même pas signé la convention de Genève relative aux réfugiés.

Les députés européens s'inquiétaient de voir l'externalisation des opérations de recherche et de sauvetage se traduire par des refoulements de facto.

Selon la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, les mesures prévues visent seulement à «renforcer la capacité de la Libye à contrôler sa frontière méridionale et ses eaux territoriales tout en promouvant les Droits de l'homme».

«Les Droits de l'homme et le traitement correct des migrants sont également des éléments importants de la formation qu'Eunavfor Med opération Sophia dispense à la marine et aux garde-côtes libyens, ainsi que de la mission d'assistance de l'UE aux frontières en Libye (EUBAM Libya)», a-t-elle ajouté.

Federica Mogherini a fait savoir, à ce titre, que l'UE finance la formation des garde-côtes libyens et apporte son soutien à la gestion des migrations fondée sur les droits en Libye.

«En février 2016, le mandat de l'EUBAM a été modifié afin de prévoir une éventuelle mission civile de gestion de crises portant sur le renforcement des capacités et l'assistance dans les domaines de la coopération policière, de l'Etat de droit, de la gestion des frontières, qui fournira des conseils et de la formation aux autorités libyennes», a-t-elle souligné. Le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique a



récemment adopté un programme de 90 millions d'euros destiné, officiellement, à «renforcer la protection et la résilience des migrants, des réfugiés et des communautés d'accueil en Libye».

«Le programme, mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations, le Programme des Nations unies pour le développement, la Société allemande de coopération internationale, le Fonds des Nations unies pour l'enfance et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, comportera, entre autres, un volet relatif à la protection de toutes les personnes dans le besoin (migrants, réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et rapatriés)», a-t-elle ajouté.

Ce programme, a-t-elle poursuivi, comporte également un volet visant à promouvoir des solutions autres que la détention: le retour volontaire assisté et la réintégration.

Plus de 4.000 migrants renvoyés depuis la Libye

Selon le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, plus de 4.000 migrants irréguliers en Libye sont retournés dans leur pays d'origine grâce aux mesures prises par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soutenue par la Commission européenne.

«Le programme d'aide au retour volontaire lancé par l'Organisation internationale pour les migrations avec le soutien financier de la Commission a déjà permis à plus de 4.000 migrants bloqués en Libye de retourner dans leur pays d'origine», avait-il déclaré lors de la Conférence de haut niveau sur la gestion des migrations, organisée par le Parlement européen, il y a quelques jours. La chef de la diplomatie euro-

péenne a fait savoir, en outre, que l'UE consacre, par l'intermédiaire de l'Instrument européen de voisinage, une enveloppe de 120 millions d'euros à la société civile, la gouvernance, la santé, la jeunesse et l'éducation, la migration, l'appui au processus politique, la sécurité et la médiation.

En prenant la présidence de l'UE en début d'année, Malte s'était fixée pour objectif de signer un accord avec la Libye, sur le modèle de l'accord UE-Turquie de mars 2016 pour empêcher les migrants irréguliers d'atteindre l'Europe via la route de la Méditerranée centrale. Une route empruntée en 2016 par plus de 180.000 migrants et candidats à l'asile arrivés en Italie, essentiellement des Africains subsahariens.

L'idée même d'un tel accord avait soulevé un tollé tant la situation politique est instable en Libye et le sort des migrants et des réfugiés extrêmement préoccupant.

Dans la question écrite adressée à la Commission, les eurodéputés se sont interrogés sur les critères de la Commission concernant la coopération avec ce pays d'autant que l'Organisation des Nations unies considère que la Libye n'est pas un pays sûr.

Citant un rapport publié le 13 décembre 2016 par la mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) et le Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme, les députés européens soulignent que «du fait de la désintégration du système judiciaire en Libye, une situation d'impunité s'est installée et des groupes armés, des organisations criminelles, des trafiquants et même des agents publics ont recouru à des méthodes tout à fait illégales pour contrôler le flux de migrants et de demandeurs d'asile qui transitent par le pays».

FRANCE-ALGÉRIE Décès de Roland Rappaport, l'avocat engagé pour la cause algérienne et de la famille Audin

L'avocat français, Roland Rappaport, qui s'était engagé dans la défense des militants du Front de libération nationale (FLN), durant la guerre de libération nationale est décédé lundi à Paris à l'âge de 83 ans, a-t-on appris jeudi auprès de ses proches.

Le défunt était également l'avocat de la famille de Maurice Audin, jeune mathématicien qui militait auprès du peuple algérien pour son indépendance, enlevé puis assassiné par les parachutistes français en juin 1957.

Rencontré en 2015 à la cérémonie de célébration du 1er novembre 1954, organisée par l'ambassade d'Algérie en France, l'avocat avait demandé une suite au bouleversant témoignage d'un Algérien au Quotidien d'Oran, publié en août 2014, sur le lieu des restes du militant anticolonialiste.

Il avait rencontré, en janvier 2016, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, lors de sa visite historique en France qui l'avait invité en Algérie. Roland Rappaport, d'obédience communiste devenu avocat en 1956, a com-



mencé sa carrière en soutenant la guerre de libération du peuple algérien par la dénonciation de la torture.

Il était membre du Parti communiste français de 1949

à 1979, et président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) en 1988 et 1989.

Il est considéré par ses confrères comme l'homme des indignations devant toutes les formes d'injustice ou de discrimination.

Roland Rappaport fut d'abord l'homme des indignations devant toutes les formes d'injustice ou de discrimination, des passions et des combats de toujours, depuis son engagement contre la torture en Algérie et sa défense de Josette Audin et de ses enfants pour que la vérité soit faite sur les conditions et la responsabilité de la France dans la mort de Maurice Audin, a écrit le Syndicat des avocats français (SAF) dans un hommage publié sur son site.

De son vivant, il a défendu, entre autres, au procès Barbie, Sabine Zlatin, fondatrice de la colonie d'Izieu dans laquelle des enfants juifs trouvèrent refuge pendant l'occupation nazie et des pilotes de ligne et leur famille, en particulier au procès du crash du Concorde.

TECHNOLOGIE

La télé-densité internet en Algérie a dépassé 82% au 1^{er} trimestre

La télé-densité internet globale en Algérie a enregistré 82,08% au 1^{er} trimestre 2017, contre 71,17% en 2016, selon des chiffres du ministère de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, qui explique cette évolution notamment par la progression du parc abonnés 3G et 4G fixe et mobile.

Selon les chiffres du ministère obtenus par l'APS, le nombre total d'abonnés souscrits à l'internet fixe et mobile a atteint 33,815 millions à fin mars 2017, contre 29,538 millions d'abonnés en 2016, soit une augmentation de 4,28 millions d'abonnés, qui «s'explique principalement par la migration des abonnés GSM vers les réseaux 3G et 4G».

Par catégories, le nombre d'abonnés à l'internet fixe qui était de 2.859.157 en 2016 a atteint 2.954.083 à mars 2017, alors que pour l'internet mobile, le nombre abonnés était de 26.679.543 en 2016 avant de passer à 33.815.995 à mars 2017.

Les chiffres du ministère montrent dans ce sens que la télé-densité internet fixe, c'est à dire le taux d'accès internet par rapport à la population, est passée de 6,88% en 2016 à 7,17% à mars 2017.

Estimant que la mise en œuvre du programme de développement «permettra de passer à plus de 7 millions de foyers à l'internet fixe à l'horizon 2022», le ministère indique que «le taux de pénétration de l'Internet dans les foyers passera, ainsi, de 43,40% en 2017 à 81% à fin 2022, sachant que la connexion d'un foyer ou toute autre communauté (académique, administrative ou industrielle) permet le partage d'accès à



Internet et la démultiplication du nombre d'utilisateurs».

À cet effet, l'Algérie «compte raccorder l'ensemble des foyers au réseau fixe très haut débit en garantissant une qualité optimale et des débits allant jusqu'à 100 Mbps, voire plus», souligne la même source qui rappelle que «500.000 nouvelles lignes en FTTH sont en cours de déploiement par Algérie Télécom qui a engagé, par ailleurs, la modernisation de 500.000 lignes du réseau existant».

Algérie Télécom «vise à raccorder, d'ici la fin de l'année, l'ensemble des zones industrielles et offrir à chaque entreprise implantée dans ces sites une liaison d'une capacité pouvant aller jusqu'à 1 Gbits», ajoute la même source.

S'agissant de la télé-densité

internet mobile, elle est passée de 64,28% en 2016 à 74,91% à mars 2017, soit une évolution nette de 14,20% due à l'augmentation du nombre d'abonnés au réseau 4G.

Par ailleurs, les chiffres du ministère indiquent que l'étendue du réseau national à fin mars 2017 est de plus de 85.514 km de fibres optiques et de plus de 40.215 km de faisceaux hertziens.

Pour ce qui est de la bande passante internationale, la même source note qu'Algérie Télécom «est en train d'augmenter cette bande afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs nationaux», relevant qu'en mars 2017, une capacité de 910 Gbits est exploitée pour les clients d'Algérie Télécom, contre une capacité de 630,15 Gbits en 2016.

ESPACE

Lancement réussi pour Ariane 5

Une fusée Ariane 5 a lancé avec succès mercredi soir deux satellites, Hellas Sat 3-Inmarsat S EAN et GSAT-17, depuis la Guyane française, selon une retransmission sur le site internet d'Arianespace. «Ce lancement marque le 80e succès consécutif d'Ariane 5 en 14 ans, une performance exceptionnelle qui confirme sa position de lanceur commercial le plus fiable sur le marché», a annoncé Stéphane Israël, Président Directeur Général d'Arianespace dans un communiqué.

Lors d'une mission de 39 minutes, la fusée a mis en orbite deux charges utiles: Hellas Sat 3 et Inmarsat S EAN, «condos+» pour les opérateurs Hellas Sat et Inmarsat d'une part et d'autre part GSAT-17 pour le compte de l'ISRO, l'agence spatiale indienne.

Ariane 5 a décollé à 18h15 heure de Kourou (21h15 GMT) du Centre spatial guyanais.

«Pour ce quatrième succès de l'année avec Ariane 5, Arianespace est fière de servir ses clients européens et indiens», a ajouté Stéphane Israël.

Le puissant satellite «Hellas Sat 3-Inmarsat S EAN», construit par Thales Alenia Space, est lancé pour le compte de deux sociétés, Inmarsat et Hellas-Sat.

Sa durée de vie est estimée à plus de 15 ans.

Hellas Sat 3 fournira des services de télédiffusion directe et de télécommunications sur l'Europe, le Moyen-Orient et les pays de l'Afrique sub-saharienne.

Inmarsat S EAN offrira aux passagers des transports aériens un réseau Wifi sur tout le globe et une connectivité en bande S sur toute l'Europe.

Le deuxième satellite, GSAT-17, construit par ISRO-ISAC et lancé pour l'ISRO, renforcera les services de télécommunications. Il couvrira l'Inde, le Moyen-Orient et les régions d'Asie du Sud-Est. Sa durée de vie est estimée à 15 ans. Avec ce 7e lancement de l'année 2017, le quatrième avec Ariane 5, Arianespace signe le 80e succès d'affilée du lanceur lourd.

USA :

Le changement climatique risque d'aggraver les inégalités

Une étude publiée jeudi dans la revue Science révèle qu'en l'absence de mesures pour combattre le réchauffement climatique, les Etats-Unis s'appauvriront et les inégalités s'aggraveront, particulièrement dans les Etats du sud.

La perte de revenus pourrait atteindre 20% pour le tiers des comtés les plus pauvres du pays, dans le scénario de changement climatique le plus sévère.

Utilisant des modèles économiques et des projections climatiques, cette équipe d'économistes et de climatologues a calculé les coûts et bénéfices du réchauffement aux Etats-Unis, au cours des prochaines décennies. Les Etats situés dans le sud et le centre-ouest du pays ont le plus à perdre alors que les activités économiques vont migrer vers le nord et l'ouest du pays, prédit Solomon Hsiang, professeur à l'Université de Berkeley, en Californie et principal auteur de cette étude. «Sans des mesures majeures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et mieux résister au changement climatique, la région du Golfe du Mexique sera fortement affectée», souligne Robert Kopp, professeur de géophysique à l'Université Rutgers (New Jersey), l'un des co-auteurs.

Selon lui, «la vulnérabilité de cette région à une montée du niveau des océans, aggravée par des ouragans potentiellement plus puissants, représente un risque majeur pour ses habitants tout comme les vagues de chaleur». A l'inverse, les comtés les plus froids et les plus riches, le long de la frontière du Canada au nord ainsi que dans les rocheuses, pourraient bénéficier le plus, alors que les coûts de santé, de l'agriculture et de l'énergie devraient diminuer dans ces régions. «Si nous continuons sur la courbe actuelle, notre analyse indique que nous pourrions connaître le plus grand transfert de richesses des pauvres aux riches de l'histoire américaine», ajoute le professeur Hsiang. Ces chercheurs ont évalué comment l'agriculture, la criminalité, la santé, la demande énergétique, le marché du travail et les populations côtières seront affectés par une montée des températures, un changement des précipitations, la montée du niveau des océans et l'intensification de la puissance des ouragans comme le font les compagnies d'assurance pour calculer les risques. Selon l'estimation des auteurs de l'étude, pour chaque 0,55 degré Celsius d'augmentation des températures globales, l'économie américaine perdrait environ 0,7% de PIB avec chaque degré de réchauffement coûtant davantage que le précédent.

APS

UNIVERSITÉ

4 nouvelles filières à l'université des sciences et de la technologie d'Oran

L'offre de formation de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) a été enrichie de quatre nouvelles filières en perspective de la prochaine rentrée 2017/2018, a-t-on appris mercredi du chargé de communication de cet établissement.

Ces nouvelles filières sont dédiées aux «Industries pétrochimiques», aux «Travaux publics», aux «Energies renouvelables», et aux «Sciences et génie de l'environnement», a précisé Maamar Boudia dans un communiqué à l'APS.

L'USTO-MB, qui

accueillera 4.000 nouveaux bacheliers à la prochaine rentrée, dispense des cursus dans six grands domaines de formation couvrant 25 filières avec 37 spécialités en Licence et 55 autres en Master, a-t-il fait savoir. Les domaines de formation sont les «Sciences et technologies (ST)», «Sciences de la matière (SM)», «Sciences de la nature et de la vie (SNV)», «Mathématiques et informatique (MI)», «Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)», «Architecture, urbanisme et métiers de la ville (AUMV)». «Toutes les dispositions ont été prises en

vue d'assurer une large diffusion, en direction des nouveaux bacheliers, des informations relatives aux cursus de formations supérieures et aux conditions d'accès», a indiqué M. Boudia, signalant qu'une centaine de cadres pédagogiques et administratifs sont mobilisés à cet effet. Au niveau doctoral, cette université compte, selon la même source, 23 spécialités avec 17 postes ouverts au concours pour 2017/2018. La prochaine rentrée verra aussi le recrutement de 20 enseignants toutes filières confondues et de 35 agents ATS (administratifs, techniques et services). Le

chargé de communication de l'USTO-MB a également annoncé la tenue, le 6 juillet prochain, de la cérémonie de fin d'année universitaire 2016/2017, durant laquelle seront récompensés les majors de promotion des différents cycles et spécialités. Cette rencontre permettra à la rectrice de l'université, Nacéra Benharrats, d'évoquer les grandes étapes de développement de son établissement depuis sa création en 1975.

Quelque 26.000 étudiants, encadrés par plus de 900 enseignants-chercheurs, sont inscrits à l'USTO-MB qui abrite 39 laboratoires de recherche.

CLIMAT

0,5° Celsius en plus a suffi à multiplier les désastres météorologiques

Un demi-degré Celsius de température moyenne en plus a suffi à multiplier et intensifier ces dernières années les canicules et pluies torrentielles dans de nombreuses régions du monde, souligne une étude parue vendredi.

Les chercheurs ont comparé deux périodes (1960-79 et 1991-2010), entre lesquelles la température moyenne a crû de 0,5 C. Entre ces deux époques, l'intensité des précipitations extrêmes a augmenté de 10% sur un quart du territoire mondial. Et les sécheresses se sont

allongées d'une semaine dans la moitié des régions, selon l'étude, publiée dans la revue "Nature Climate Change". Autant de changements radicaux excluant toute variabilité naturelle, soulignent les auteurs. La planète ayant déjà gagné 1 C par rapport à l'époque pré-Révolution industrielle, "nous disposons désormais d'observations, bien réelles, nous permettant de voir les impacts concrets du réchauffement," dit Carl-Friedrich Schleussner, chercheur au Potsdam Institute of Climate Impact

Research. Le réchauffement, généré par la combustion du charbon du pétrole et du gaz, a débuté avec l'industrialisation du monde, mais il s'est nettement accéléré ces 50 à 60 dernières années. Entre les périodes 1960-79 et 1991-2010, les étés ont parfois gagné plus de 1 C (pour un quart des régions du monde), et les hivers 2,5 C. "Nous voyons clairement qu'une différence de 0,5 C compte," note Erich Fischer, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETH), co-auteur de l'étude parue vendredi.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Stars sous hypnose

DIVERTISSEMENT



Sur la scène du Casino de Paris, l'hypnotiseur Messmer confronte des célébrités et des membres du public à des situations surprenantes. Ainsi Jarry se prend pour le nouveau président de la République, Priscilla Betti et Cartman sont convaincus d'être... Miss France et Alex Goude croit participer à la finale de « Danse avec les stars ». Baptiste Giabiconi, quant à lui, se transforme en musicien mexicain puis crée tandis que Christophe Beaugrand se met dans la peau du plus grand chef d'orchestre de tous les temps. Linda Hardy, Géraldine Lapalus, Cyril Féraud ont également accepté de se prêter au jeu. A la fin de la soirée, Messmer propose un test de réceptivité pour les téléspectateurs.

france 2 20:00

Fort Boyard

DIVERTISSEMENT



Le chef cuisinier Philippe Etchebest, l'animateur Laurent Maistret, Loana, les chanteurs Olivier Dion et Alma ainsi que la blogueuse EnjoyPhoenix allient leurs forces pour venir à bout des épreuves du Fort et mettre la main sur le trésor tant convoité. Leur objectif : léguer ces gains à Pompiers Solidaires. Parrainée par Philippe Etchebest, cette organisation humanitaire accompagne les acteurs de la protection civile et aide à réduire les inégalités. Elle intervient également lors de situations de crise aussi bien au niveau local qu'à l'étranger, en portant secours aux populations sinistrées. Service, assistance, formation et soutien constituent ses actions principales.

france 3 19:55

Le sang de la vigne

CHAOS DANS LE VIN NOIR
Réalisateur : Marc Rivière
Avec : Pierre Arditi, Catherine Deneuve



Benjamin Lebel est contacté par le puissant homme d'affaires, Edouard Perolles. Ce propriétaire du château Camps de Grèce, l'un des fleurons du vignoble de Cahors, lui demande de surveiller les fermentations de sa dernière vendange. L'œnologue ne tarde pas à découvrir un cadavre au fond de la cuve n°13. Alors que le capitaine Driss Médraoui se lance dans l'enquête, Benjamin est rapidement intrigué par les activités d'André Chiche. Ce concessionnaire automobile a récemment acquis l'un des châteaux voisins : Equiers.

CANAL+ 20:00

Boxe



Cette soirée de boxe sur les bords du lac Léman, à Evian-les-Bains, propose trois combats. Le Français Michel Soro affronte l'Argentin Brian Carlos Castaño, champion du monde WBA par intérim des super welters. Castaño présente un bilan impressionnant avec 13 victoires en professionnel dont 10 par K.O. De son côté, Soro affiche, à 29 ans, une carrière honorable avec 30 victoires, dont 20 avant la limite, un nul et un revers. Les deux autres combats opposeront le Géorgien Temur Abuladze au Marocain Mohamed Rabii dans la catégorie des poids welters. Ensuite l'Américain Mitch Williams défiera le Français Arsen Goulamirian chez les lourds-légers.

6 20:00

Elementary

Réalisateur : Guy Ferland
Avec : Jonny Lee Miller, Lucy Liu



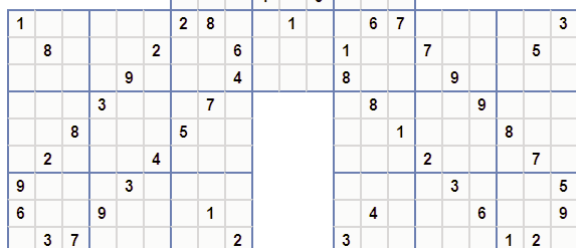
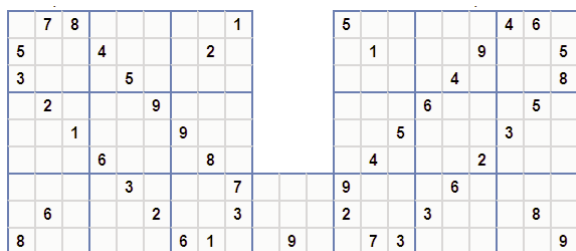
Le corps d'un homme, tué par balles, est découvert dans un motel. D'abord pris pour un prédateur sexuel s'attaquant à de très jeunes filles, la victime est finalement identifiée comme étant Damien Novak, un justicier ayant justement l'habitude de piéger ce genre de pervers. Pour ce faire, il créait de faux profils d'adolescentes sur un site de rencontres, donnait rendez-vous aux hommes intéressés avant de les humilier publiquement en leur demandant une confession filmée. Par ailleurs, Joan, contre l'avis de Holmes, vient en aide à Shinwell dans sa quête d'un emploi. Elle songe à en faire un détective privé...

Jeux

Samourai-Sudoku n°1610

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Citation



"Atteindre le doute du doute, c'est le commencement de la certitude."

* Léon Daudet

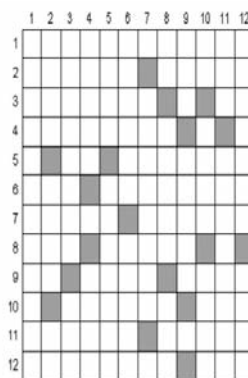
Mots croisés n°1610

1. Etrangement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque
4. Infinitif
5. Éléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
6. Affair du tort à qq - Chanceuse

7. Nom de deux pharaons de la XIXe dynastie - Chute de la paupérisme supérieure
8. Interjection - Bourgeois secondaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
9. Négation - Cité - Panorama
10. Travailler dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
11. Engendrer qqch - Appuyer
12. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par lixiviation
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national populaire
4. Cardinal français - Auteur compositeur et chanteur belge
5. Intercède auprès de Dieu - Prêtre

6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasse une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



Terreurs



Grille géante n°310

petits boucs déçue- rescence	↓	travaille- ra dur méchant	↓	fendis un diamant poème ancien	↓	levant	↓	pensons sans but tissus souple	↓	infraction plaine lunaire	↓	science militaire incendiai- re romain	↓
ennuiai	→					mouche- ter très énervés	→						
immo- dérée	↓					assèche- ra cousin de l'unau	→						
petit bugle homme volant	→			orientais	→					de bon matin émér- gence	→		
	↓			bouche- rie	↓	comme ça souvent dites	→					apparu	→
interrup- tion cubes du hasard	→							poisson plat Irlande du poète	→			dieu coquin	→
	↓			dévidoir à cocons	→			voix rétro arrêt du souffle	→				
	↓			rurales	→								
cracheur sicilien	→			courbe- ras phase de lune	↓					sorte fille bien char- pentée	→		
	↓					voilage de drogué garantie	→			devient auda- cieuse cerné	→		
venues de très haut crack	→											iridium au labo choses futiles	→
	↓			apprises	→			mit en conserve groupes d'érudits	→				
	↓			embras- saient	→								
plante grimpan- te	→			unités de pression vomitif	↓			vieux tabac le même texte	→			père de Robin- son (del)	↓
	↓					pronom masculin	→			futurs poussins	→		
bébé volaille	→					hôpital	↓			jugement	→		
blessées	↓											nil lui nimoi châtain roux	→
	↓							mauvai- ses plantes	→				
éven- tualité couleur de robe	→							ancêtre envoie des ondes	→				
	↓					dextérité	→						
	↓			patelins	→					encore!	→		
	↓			parce que	↓					grande ouverte	→		
prend le meilleur deuxième note	→									entêtée	→		
	↓									note de fin	→		
agrément- tal	→					croient en l'avenir	→						
	↓												
pas très large	→							judicieu- se	→				

Solution

Sudoku n°1609

9 8 3	5 7 2 1 4 6	8 6 9	1 3 2 4 5 7
2 6 7	1 4 9 3 5 8	4 3 5	7 6 8 2 1 9
5 1 4	3 8 6 2 7 9	1 2 7	9 4 5 8 3 6
7 3 8	2 5 4 9 6 1	5 8 1	4 2 6 7 9 3
1 4 9	6 3 7 5 8 2	9 4 6	8 7 3 1 2 5
6 5 2	9 1 8 7 3 4	2 7 3	5 1 9 6 8 4
3 9 5	4 6 1 8 2 7 9 3 1	6 5 4	3 8 1 9 7 2
4 7 1	8 2 3 6 9 5 8 4 7	3 1 2	6 9 7 5 4 8
8 2 6	7 9 8 4 1 3 5 2 5 7 9 8	2 6 4	3 5 6 1
2 5 9	3 1 4 5 8 7		
7 3 8	2 5 6 1 4 9		
1 5 4	7 8 9 2 3 6		
9 2 7	1 8 5 3 4 6 1 9 2 8 7 5	2 4 3	6 1 9
1 6 5	3 7 4 9 8 2 5 7 3 4 6 1	7 9 5	8 2 3
4 8 3	2 6 9 5 7 1 4 6 8 9 2 3 8 6 1	7 4 5	
2 9 1	8 4 3 6 5 7	6 1 9	4 8 2 3 5 7
7 5 8	6 9 1 2 3 4	7 5 4	3 1 6 2 9 8
3 4 6	7 5 2 9 1 5	2 3 8	9 5 7 4 6 1
5 1 2	9 3 7 4 6 8	1 4 5	5 3 8 9 7 2
6 7 4	6 2 8 1 9 3	6 8 2	6 7 9 1 3 4
8 3 9	4 1 6 7 2 5	3 9 7	1 2 4 5 6 8

Mots Croisés n°1609

SAUCISSONNER
APPAREIL OSE
RISSOLLES CV
T I N N NAITRE
RELAIS GEMIR
OBOLE H V M I
URNE GYNECEE
VE AU PERDUS
I ES MEUT R
LAD CORS I A
LIDO MOELLON
ELYSEEN MENE

Grille géante n°309

E M C A B D E
A M A I G R I S S E M E N T
P I L E E T I R E R I
D O M I N A T I O N I N O
R E T E N U N A R V A L
E T R E T E T S U E D E
E R A S A C C R I E
I M P A C T R O C H E R
E L I M I N E Y E N M
A N A E C O R N A T R I
T I C T R A I N E A S
A S S U M A I G O R E T S
A V O C A T E S L A I
P A N E E S U R E T E O
S T E L E T R A V I N
O S E L U E U R P E R S
O R N E E S A P E R O
P R I A S P A R E R O N T
T E S S E M E R N I A
F I S O U C I E S T E R
S I E S T E U S A S I

C'est arrivé un 1^{er} juillet

1991 : dissolution du Pacte de Varsovie.
1993 : suspension des essais nucléaires britanniques, russes et américains.
1997 : Hong Kong devient une région administrative spéciale chinoise.

Célébrations :

- La journée mondiale du bandeau blanc contre la pauvreté, rappelant les Objectifs du millénaire signés en 2010.
- Australie, Nouvelle-Zélande : Tartan Day, Fête du tartan.
- Botswana : Sir Seretse Khama Day, Fête de Seretse Khama, commémore la naissance du premier président du pays en 1921.
- Bulgarie : July Morning, Fête du lever du soleil de juillet commémorée par les hippies sur la Mer Noire.

ATHLÉTISME/MONDIAL-2017: Le handisport algérien présent avec 19 athlètes à Londres

Dix Neuf (19) dont six (6) filles athlètes représenteront l'Algérie aux 8es Championnats du Monde athlétisme handisport (garçons et filles), prévus à Londres du 14 au 23 juillet 2017, le deuxième rendez-vous le plus important pour les para-athlètes, après les Jeux Paralympiques et qui drainera le gotha mondial dont tous les champions paralympiques, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Pour la participation algérienne, le choix s'est porté sur les meilleurs qui ont déjà confirmé leur statut d'athlète d'élite aux différentes compétitions internationales depuis quelques années dont la dernière, aux JP de Rio-2016.

Le groupe des dix neuf comporte aussi deux nouveaux venus, Walid Rezouani du Chabab Nacira Nounou (Alger) et champion d'Algérie en titre au Club et au Disque (F51) et Abdelkrim Kraï (Echoumoua/BB Arréridj), champion d'Algérie en titre au 1500m (T38).

Pour les observateurs, la mission des Algériens ne sera pas « de tout repos », pour beaucoup d'entre eux, même ceux habitués aux premières loges dans les grandes compétitions, mais « attendent, tout de même, de bonnes prestations et des podiums, si les conditions s'y prêtent », se sont accordés à dire.

Lors des Mondiaux de Doha en 2015, la participation algérienne s'est soldée avec un total de 11 médailles (2 or, 7 argent et 2 bronze), et une 22^e position sur 66 nationaux classées et 91 participantes.

Lors de la 7^e édition des Mondiaux, l'Algérie avait engagé à Doha, 15 athlètes dans 23 épreuves à Doha, un rendez-vous qui avait enregistré la pulvérisation de pas moins de 57 records du monde.

Les Championnats du monde para-athlètes comprendront 213 épreuves et enregistreront la participation d'environ 1300 athlètes de plus de 90 pays dans un événement qui fera partie de l'été de l'athlétisme mondial, puisque pour la première fois, les Championnats du monde d'athlétisme handisport et les Championnats du monde de l'IAAF se tiendront dans la même ville en l'espace de quelques jours.

Au cours de quatre semaines, les meilleurs athlètes du monde (valides et handicapés) remettront le rugissement au stade emblématique du parc olympique Queen Elizabeth qui a été le témoin des Jeux paralympiques de Londres 2012 réussis.

Voici les athlètes algériens retenus pour le rendez-vous:

Hommes: Abdelatif Baka (T13), Samir Nouioua (T46), Mohamed Berrahal (T51), Kamel Kardjena (F33), Abdelkrim Kraï (T38), Karim Betina (F32), Nasser Djamil (T12) et Walid Rezouani (F51), Lahouari Bahlaz (F32), Madjid Djemai (T37), Sofiane Hamdi (T37), Mohamed Fouad Hamoumou (T13) et Fouad Baka (T13), Dames: Nadia Medjmedj (F56), Nassima Saifi (F57), Safia Djalal (F57), Mounia Gasmi (F32), Ismahane Boudjadar (F33) et Linda Hamri (T12).

SELON LES ORGANISATEURS Annulation de la course féminine «l'Algéroise»

La deuxième édition de la course «100% femmes et solidaires», ou «l'Algéroise», prévue hier dans les rues de la commune d'Alger-Centre, a été annulée, a indiqué, jeudi un communiqué des organisateurs.

«L'annulation fait suite à la notification de la wilaya d'Alger et du Président de l'APC d'Alger Centre et pour mesures de sécurité», a ajouté le communiqué dont une copie a été transmise à l'APS.

Environ 5.000 participantes étaient attendues à cette course, destinée à la gent féminine à partir de 13 ans, comme son nom l'indique et devait se disputer cette année sur une distance de 5 kilomètres contre 3 l'année passée.

«Malgré l'engouement qu'a suscité l'événement, la sécurité des participantes étant une priorité de l'entreprise et des organisateurs de cet événement, raison pour laquelle ces derniers étaient contraints de se soumettre à cette décision», a conclu la même source.

A cet effet, toutes les femmes qui se sont inscrites pour cette course ont été priées de s'approcher (jeudi et vendredi), auprès des organisateurs au chapiteau d'Ardis, pour se faire rembourser les frais d'inscription. Néanmoins et malgré cette annulation, les initiateurs de l'Algéroise gardent entière confiance en leurs partenaires institutionnels à savoir le ministère de la Jeunesse et des Sports, la Wilaya d'Alger et le PAPC d'Alger Centre, ainsi que leurs sponsors qui ont été fidèles.

Il est à rappeler que l'Algéroise est la première course à pied labellisée autour d'une cause, celle de la solidarité pour les femmes. C'est un événement fédérateur et convivial», précise l'organisateur, la boîte de communication «Buzz Média», qui veut «instaurer la culture sportive chez la femme algérienne». «Notre objectif est d'inscrire cet événement dans la durée. La ville d'Alger, capitale de tous les espoirs et des luttes, est la meilleure pour représenter la femme», selon la même source. Cet événement a enregistré l'année passée la participation d'environ 4.000 femmes de tous âges.

APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME U20: Ouverture de la 13^e édition haute en couleur à Tlemcen

Une cérémonie d'ouverture très variée a marqué, jeudi, à Tlemcen, le début officiel de la 13^e édition du championnat d'Afrique d'athlétisme U20 abrité par le stade d'athlétisme de Lalla Setti, un plateau surplombant la capitale des Zianides.

Haute en couleur (folklore, danses, ...), cette cérémonie qui s'est déroulée en présence d'un nombreux public, a enregistré la participation au défilé de 22 délégations sur les 35 initialement prévues, précédées par un drapeau national géant porté par des éléments des Scouts musulmans algériens (SMA).

Ce sont finalement, les représentants de l'Afrique du Sud, Burkina Faso, Botswana, Congo, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Ile Maurice, Libye, Mauritanie, Maroc, Madagascar, Ouganda, Sénégal, Soudan, Zimbabwe, Seychelles, Tunisie, Kenya, Rwanda, Zambie et l'Algérie, qui ont défilé aux sons de la fanfare et des troupes folkloriques.

Chacune des délégations était précédée d'une jeune fille de Tlemcen parée au kaftan local et à la tenue de la mariée de la capitale des Zianides, frappés aux couleurs nationales.

Ces délégations étaient intercalées de troupes folkloriques entonnant divers chants et exécutant des danses de l'Algérie.



Après l'interprétation de l'hymne national et la levée des couleurs, cette cérémonie a été suivie par les discours protocolaires du président de la Confédération africaine d'athlétisme (CCA) et du wali par intérim de Tlemcen, qui ont mis l'accent sur l'importance de cet événement sportif continental.

Le secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports a proclamé, au nom du ministre, l'ouverture officielle de cette 13^e édition, souhaitant la bienvenue à tous les

hôtes de l'Algérie. Deux chansons pour la paix et l'Afrique et des mouvements d'ensemble effectués par des filles ont été suivis par des vols de six pilotes pour moteurs de la Fédération algérienne des sports aéronautiques et le lâcher de pigeons et de ballons. Une fois la cérémonie achevée, place a été donnée aux compétitions qui portent sur l'organisation, entre autres, de six finales programmées pour cette première journée de la 13^e édition qui prendra fin demain.

La perchiste Mezioud May Massika offre à l'Algérie sa première médaille d'or

L'athlète Mezioud May Massika a remporté, jeudi, la finale du saut à la perche féminin du championnat d'Afrique d'Athlétisme abrité par Tlemcen, offrant à l'Algérie sa première médaille d'or avec un saut de 2,80 mètres.

Très heureuse de sa performance, elle a déclaré à la presse qu'elle était très contente d'enlever cette consécration pour l'Algérie, souhaitant d'autres réussites pour les représentants algériens à cette compétition.

Cette épreuve a valu, également, une médaille d'argent pour l'Algérie grâce à Hassiba Ksmi (2,60 m).

La troisième est une

tunisienne. Cette première journée a consacré, aussi, la lanceuse de poids Ouidad Yesli, une cadette de 17 ans qui a enlevé la médaille de bronze avec 11,68 m, derrière les sud-africaines Steinman (13,15 m) et Stander (12,72 m).

Toute contente de son résultat, Ouidad remercie sa famille et ses entraîneurs de l'avoir aidé dans cette performance, en espérant s'améliorer davantage dans d'autres compétitions.

Les décathloniens algériens se sont, également, illustrés en ce premier jour, en occupant, à l'issue de quatre épreuves, dont le saut en hauteur, les pre-



mières et troisième place par le biais de Wassim Seksef (2701 pts) et Hakim Mekkerri (2056 pts). Enfin, dans les séries des 100 m, les Algériens Zekraoui et Nait Abdelaziz ont terminé à la troisième

place pour le premier dans la 2^e série (10.67) et sixième dans la première série. Le programme de la première journée de cette 13^e édition du championnat d'Afrique six finales.

"La qualification pour les Jeux olympiques de la jeunesse est en bonne voie"

Le président de la Fédération algérienne de badminton (FABA), Amine Zoubiri, a estimé que l'Algérie était en passe de décrocher son ticket pour les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) 2018, prévus à Buenos Aires (Argentine).

"Vu les résultats obtenus lors des derniers championnats d'Afrique et le nombre de médailles d'or décrochées à l'issue du tournoi international open organisé en Côte d'Ivoire, je pense qu'on a des éléments qui peuvent composer le ticket des JOJ, surtout chez les filles", a indiqué Zoubiri jeudi à l'APS.

L'Algérie a brillé lors du tournoi international open organisé en Côte d'Ivoire (23-25 juin) où elle a empoché trois médailles d'or dans trois spécialités: simple filles, double filles et double mixte.

Boukssani Halla s'est illustrée dans le simple filles et en double en compagnie de sa compatriote Mazri Lynda.

Cette dernière ne s'est pas conten-

tée d'une seule médaille, puisqu'elle a ajouté une en argent dans le simple filles et une en or avec Laarbaoui Seifeddine dans le tableau double mixte.

Les "Verts" ont été encadrés par l'entraîneur national Mohamed Idir Mahlous.

L'Algérie prévoit de participer à plusieurs échéances africaines prévues en Egypte, Maroc, Afrique du Sud et Botswana.

"On disputera ces compétitions avec détermination surtout que notre sélection sera renforcée par l'arrivée du badiste Mohamed Ouchoun.

On essaiera d'empocher le maximum de points pour officialiser notre participation aux prochains JOJ", a déclaré le patron de la FABA. "Depuis une année, l'Algérie est devenue l'une des meilleures nations sur la scène africaine en badminton et ce n'est pas une surprise.

Aujourd'hui, nous avons trouvé nos repères et on jouera pour la



qualification aux JOJ qui est en bonne voie surtout pour les filles des moins de 18 ans", a conclu le président de l'instance fédérale.

CHAN-2018 (QUALIFICATIONS/ZONE NORD) ALGÉRIE-LIBYE :

Possible domiciliation au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine

Le match aller entre la sélection nationale A' et son homologue libyenne prévu le 12 août prochain, comptant pour les qualifications (zone nord) du championnat d'Afrique des nations CHAN-2018, composée de joueurs locaux, pourrait se jouer au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi soir sur sa page officielle sur Facebook.

La seconde manche se jouera quant à elle en déplacement entre le 18 et 20 août 2017. La Libye est interdite d'accueillir ses adversaires à domicile pour des raisons sécuritaires.

D'habitude, les différentes sélections nationales se qualifient au stade Mustapha-Tchaker de Blida depuis déjà quelques années. L'autre match de la zone nord opposera l'Egypte, dont c'est le premier engagement dans la compétition, au Maroc.

Les vainqueurs de ces doubles confrontations se qualifieront directement pour le CHAN-2018 prévu du 11 janvier au 2 février 2018 au Kenya en présence de 16 nations réparties en quatre groupes de quatre équipes.

L'Algérie avait été suspendue de la dernière édition tenue en 2016 au Rwanda pour avoir déclaré forfait aux éliminatoires alors qu'elle devait affronter la Libye.



Quarante-neuf (49) pays sur les 54 membres de la Confédération africaine de football (CAF) se sont engagés dans les éliminatoires du

CHAN-2018, ce qui constitue une première depuis le lancement de cette compétition en 2009.

Le Cap-Vert, la Centrafrique, l'Erythrée, le Tchad et la Tunisie ont préféré faire

l'impasse sur la prochaine édition.

La sélection tunisienne, victorieuse de la 2^e édition en 2011 au Soudan, a renoncé cette année en raison d'un calendrier assez chargé.

MONDIAL 2018 DE FOOTBALL (QUALIFICATIONS) :

Opéré d'un genou, Abeid forfait pour la double confrontation face à la Zambie

Le milieu international algérien de Dijon FCO (Ligue 1 française de football) Mehdi Abeid, opéré d'un genou, a déclaré forfait pour la double confrontation face à la Zambie en septembre prochain, comptant respectivement pour la 3^e et 4^e journée (Gr.B) des qualifications de la Coupe du monde 2018, rapportait hier le site de la radio France Bleu.

«Abeid était absent lors de la séance de la reprise des entraînements mercredi dernier.

L'international algérien a été opéré d'un genou il y a quelques jours. Mehdi devrait donc manquer le début du championnat. Reprise prévue pour Abeid en septembre», indique la même source. L'équipe nationale se déplacera d'abord à Lusaka pour affronter les «Chi-



polopolo» le 2 septembre avant d'accueillir les Zambiens le 5 septembre au stade de Mustapha-Tchaker de Blida.

Abeid (24 ans) n'a pas été retenu par le nouveau sélectionneur national l'Espa-

gnol Lucas Alcaraz pour les deux matchs : en amical face à la Guinée (2-1) et devant le Togo (1-0) dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, disputés les 6 et 11 juin. Le natif de Montreuil (France) figurait dans la liste des 23 joueurs ayant pris part à la dernière CAN-2017 au Gabon, marquée par une élimination des Verts dès le premier tour de la compétition. Auteur d'une grosse saison avec Dijon (3 buts), Abeid est considéré comme l'un des artisans du maintien de la formation dijonnaise en Ligue 1 française. L'ancien joueur de Newcastle United (Angleterre) avait rejoint Dijon l'été dernier pour un contrat de trois ans en provenance du Panathinaïkos (Div.1 grecque).

Statut professionnel obligatoire pour tous les clubs des Ligues 1 et 2 à partir de 2017-2018

A partir de la saison 2017-2018, tous les clubs des deux Ligues 1 et 2 doivent avoir le statut professionnel, a exigé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF), dont le bureau exécutif se réunit en ce

moment à Alger, selon la page Facebook officielle de l'instance.

Face aux difficultés rencontrées par les clubs professionnels depuis le passage du football algérien vers ce

mode de gestion lors de l'été 2010, l'ex-équipe dirigeante du sport roi dans le pays, présidée par Mohamed Raouaoua, avait laissé le choix aux clubs accédant en Ligue 2 ou Ligue 1 de créer une So-

ciété sportive par actions (SSPA) ou préserver leur statut amateur qui leur permettait de bénéficier d'éventuelles subventions de la part des autorités locales.

TRANSFERT :

Feu vert de l'entraîneur de Bordeaux à Ounas pour rejoindre Naples

L'entraîneur des Girondins de Bordeaux (Ligue 1, France), Jocelyn Gourvennec, a reconnu qu'il était difficile pour lui de renouer son milieu offensif algérien, Adam Ounas, dont la signature chez Naples, pensionnaire de la Serie A italienne, est imminente.

«Adam est sollicité par un club du Top 3 du championnat italien avec une Ligue des champions au bout. C'est difficile de bloquer un garçon comme ça.

Les trois parties sont OK, ça doit se finaliser», a déclaré le coach bordelais, invité de RMC mercredi soir. «C'était l'objectif pour lui d'être plus régulier, il a bien fini. Je lui souhaite de continuer comme ça. Le talent, il l'a», a poursuivi le technicien français. Le joueur de 21 ans était attendu hier en Italie pour passer la visite médicale d'usage avant de conclure son transfert à Naples où il rejoindra son compatriote Fawzi Ghoulam.



MC ORAN L'entraîneur Belatoui menace de recourir à la justice dans son conflit avec le président



L'entraîneur Omar Belatoui n'a pas écarté jeudi un éventuel recours à la justice dans son conflit avec le président de son ex-club le MC Oran, accusant ce dernier d'avoir «falsifié» le contrat qui liait les deux parties pour le résilier, ce qui l'a amené dans une première étape à saisir la Chambre de résolution des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football (FAF) qui n'a pas encore rendu son verdict à ce sujet.

«La direction du MCO a résilié mon contrat d'une manière unilatérale, avançant qu'un avenant dans ledit contrat lui permet de le faire en cas de mauvais résultats, alors que personnellement je n'ai jamais signé cet avenant, qui n'a d'ailleurs pas été transmis à la Ligue de football professionnel, comme l'exige la réglementation en vigueur», explique Belatoui, démis de ses fonctions au milieu de la phase retour du défunt exercice 2016-2017.

Faisant bon cœur contre mauvaise fortune, l'ancien défenseur international dit avoir envisagé de «résilier à l'amiable» son contrat avec le Mouloudia d'Oran, «mais la direction de cette formation en a voulu autrement en refusant de régulariser les arriérés de mes salaires».

Face à cette réaction, Belatoui, qui a porté les couleurs du MCO en tant que joueur pendant de longues années, a déposé plainte auprès de la CRL, mais menace tout simplement de saisir la justice si les dirigeants oranais «ne (le) rétablissent pas dans (ses) droits».

Une éventuelle décision de la CRL en faveur de Belatoui obligerait le président des «Hamraoua», Ahmed Belhadj, de verser cinq mois de salaires à son désormais ex-entraîneur, pour éviter à son club d'être interdit de recrutement cet été.

Belhadj a engagé mercredi un nouvel entraîneur en vue de la saison à venir, en la personne du Tunisien Moez Bouakaz, l'ex-coach du RC Relizane qui vient d'être relégué en Ligue 2 algérienne. Belatoui, lui, est sur le point de s'engager avec l'US Biskra, le nouveau promu en Ligue 1 algérienne.

LIGUES 1 ET 2 : Le report des matchs concernera seulement les clubs disposant de 4 joueurs ou plus en sélections

Seuls les clubs ayant quatre joueurs ou plus convoqués dans les différentes équipes nationales, seront autorisés à demander le report de leur match en Ligues 1 et 2, a décidé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF), lors de la réunion de son bureau exécutif à Alger.

Par cette décision, la FAF veut éviter au maximum l'ajournement des rencontres et assurer le déroulement normal des championnats.

La mauvaise programmation du championnat de Ligue 1 la saison passée, a entraîné une fin tardive de la compétition. Cette dernière n'a été clôturée que le 7 juin.

APS

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL / OLYMPIQUE LYON :

Jean-Michel Aulas en veut à Ghezzal

La président de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française de football) Jean-Michel Aulas a regretté la décision prise par l'ailier international algérien Rachid Ghezzal de ne pas prolonger son contrat, en dépit d'une «accord» trouvé avec son frère et agent, l'ancien international algérien Abdelkader Ghezzal.



«Il était en fin de contrat. Le samedi après le dernier match contre Nice, il m'a dit droit dans les yeux qu'il voulait signer un nouveau contrat. On s'est mis d'accord avec son frère et puis voilà. Donc on a recruté Bertrand Traoré. Malheureusement, il est encore sur les livres jusqu'au 30 juin. C'est vraiment dommage parce que non seulement

c'est un garçon de talent mais en plus je l'ai toujours soutenu malgré ses pépîns physiques. On est toujours malheureux quand un joueur ne résigne pas. J'avais le sentiment qu'il voulait absolument résigner. Pour moi, c'est un crève-cœur parce que c'est un garçon que j'aime bien», a affirmé le premier responsable du club rhodanien, cité vendredi par la presse locale.

L'attaquant algérien de 24 ans, pur produit de la formation lyonnaise, a refusé de prolonger son contrat en dépit de plusieurs propositions que lui a fait le président Jean-Michel Aulas.

Il est convoité par plusieurs formations européennes à l'image des deux clubs de Serie A italienne : l'AC Milan et l'AS Rome.

Rachid Ghezzal figurait dans le groupe des 23 ayant pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon.

LIGUE 1 MOBILIS / NA HUSSEIN-DEY :

Nabil Neghiz donne son accord final, Azzouz quatrième recrue



L'ancien sélectionneur national adjoint, Nabil Neghiz, a donné son accord final pour diriger la barre tech-

geants du club de renégocier les termes du contrat. En attendant l'arrivée de Neghiz qui

devrait s'engager pour un contrat d'une saison renouvelable, la reprise des entraînements des «Sang et Or» prévue ce vendredi sera assurée par l'ancien joueur et entraîneur-adjoint du Nasria, Billel Dziri.

D'autre part, le meneur de jeu du CA Batna Maher Azzouz (20 ans) s'est engagé jeudi pour un contrat de trois ans, mais aura une licence avec les réserves.

Il s'agit de la quatrième recrue estivale du NAHD après Lyes Oukkal (ex-AS Khroub), Walid Allati (ex-US Biskra) et Chamseddine Harrag (ex-USM El-Harrach).

Le Nasria qui a terminé la saison 2016-2017 à la 7^e place au classement, sera engagé en Coupe arabe des clubs prévue en Egypte du 22 juillet au 5 août.

Le représentant algérien évoluera dans le groupe A avec le Al-Ahly du Caire (Egypte), Al-Wihda (Emirats arabes unis) et El-Faycali (Jordanie).

Transferts : ■ ■ ■

Mekkaoui et Tiaiba, les deux premières recrues du MC Oran



Les deux joueurs Zineddine Mekkaoui et Mohamed Tiaiba sont devenus les deux premières recrues du MC Oran, pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football, en vue du prochain exercice.

Le latéral gauche Mekkaoui et l'avant centre Tiaiba, ont signé chacun un contrat de deux années avec le club de la capitale de l'Ouest, jeudi soir.

Le premier rejoint son ex-entraîneur au RC Relizane, relégué en Ligue 2 algérienne, le Tunisien Mouaz Bouakaz, qui s'est engagé avec le MCO il y a trois jours.

Le second, lui, retrouve le championnat algérien après une expérience d'une année au Qatar.

Le gardien de but algérien Doukha atterrit à Ohod

L'ex-gardien de but de la sélection algérienne, Azeddine Doukha, s'est engagé avec le club saoudien Ohod, a annoncé ce dernier hier via son site officiel.

Doukha (31 ans) qui vient de résilier son contrat avec le NA Hussein-Dey (Ligue 1, Algérie) est le deuxième portier à rejoindre le championnat saoudien après l'Egyptien, Issam Al Hadari, qui a atterrit à Al-Taawon, depuis que les clubs locaux ont été autorisés à recruter des gardiens de but. Une mesure prise par la Fédération saoudienne de football cet été. Il s'agit aussi de la première expérience du natif de Chlef à l'étranger, lui, qui avait porté les couleurs de l'ASO Chlef, du MO Béjaïa, du MC Alger, de l'USM El Harrach, de la JS Kabylie et du NA Hussein Dey. Il a porté le maillot de la sélection algérienne à 11 reprises de 2011 à 2016.



Le MO Béjaïa s'oppose à la signature de son joueur malien Sidibé à l'USM Alger

Le MO Béjaïa, relégué en Ligue deux algérienne de football, va s'opposer à la signature de son joueur malien, Soumaïla Sidibé, au profit de l'USM Alger (Ligue 1), a appris l'APS hier de la direction de la formation béjaouïe.

«Nous allons faire opposition car ce transfert est illégal, au moment que le joueur a encore une année de contrat avec nous», a déclaré le porte-parole des actionnaires du MOB, Akli Adrar. «Certes, Sidibé a sollicité la Chambre de Résolution des Litiges (CRL) pour revendiquer sa libération, mais on est persuadé qu'il sera débouté, car de notre côté, nous avons fourni à ladite instance tous les documents prouvant que le joueur a été payé au dernier centime», a-t-il précisé. Le même responsable s'est dit en outre «déçu par l'attitude de l'USMA» qui n'a même pas attendu le verdict de la CRL, attendu en début de la semaine prochaine, et s'est empressée à faire signer le joueur qui avait rejoint le MOB il y a de cela trois ans. La direction usmiste, via son site Internet officiel, a annoncé jeudi l'engagement pour trois ans du milieu défensif malien, devenu sa quatrième recrue, après Okacha Hamzaoui (prêté par Nacional Madeira/Portugal), Fawzi Yaya (MO Béjaïa) et Redouane Cherif (USM Bel Abbès).



TRANSFERT : Yebda finalement prolongé à Belenenses

L'ancien international algérien, Hasen Yebda, a finalement prolongé son contrat à Belenenses, pensionnaire de la première division portugaise de football, indiquait hier la presse locale.

Le milieu de terrain de 32 ans s'était engagé pour une saison avec Belenenses, lors de l'été dernier. Il était pressenti pour changer d'air après l'expiration de son bail à l'issue du défunt

exercice. A Belenenses, l'ancien joueur d'Auxerre, Laval, Le Mans, Benfica ou encore Naples, n'a pas fait beaucoup d'apparitions en raison de blessures à répétition.

Yebda, qui compte 28 sélections avec l'équipe nationale algérienne où il n'est plus convoqué depuis le Mondial-2014, a vécu une expérience à Fajairah (Emirats arabes unis), avant d'opter pour Belenenses en août 2016.



MARIANO DIAZ SERAIT ARRIVÉ À LYON, UNE PRÉSENTATION IMMINENTE ?

D'après les informations de Cadena SER, Mariano serait arrivé à Lyon dans la journée pour effectuer ses tests médicaux avec une signature imminente. Pour la jouer fol, va déboursé 9 M€ et s'engagerait pour 5 ans avec un salaire annuel net de 4 M€. Jean-Michel Aulas a affirmé que Lyon espère réaliser ce coup : "On espère assez rapidement conclure l'arrivée d'un attaquant, qui viendrait de l'étranger. Les choses avancent bien. On est dans la phase de rédaction des contrats. Si tout va bien, en début de semaine prochaine, on devrait pouvoir concrétiser."



SANCHEZ A TRANCHÉ, MAIS...

Sous contrat jusqu'en juin 2018 avec Arsenal, l'attaquant Alexis Sanchez (28 ans, 38 matchs et 24 buts en Premier League cette saison) intéresse de nombreux clubs européens, comme Manchester City, le Bayern Munich ou encore le Paris Saint-Germain. Actuellement à la Coupe des Confédérations, l'international chilien a reconnu qu'il avait pris une décision concernant son avenir.

"Je déciderai de mon avenir après la compétition. J'ai déjà fait mon choix, mais je ne peux pas encore le dire", a commenté le buteur devant les médias.

Les supporters des Gunners vont attendre impatiemment la fin de cette compétition, dont la finale Allemagne-Chili est prévue samedi (20h).

Pogba: "Ce n'est pas l'islam et tout le monde le sait"

Dans une interview accordée au magazine Esquire Sport, Paul Pogba est revenu sur l'attentat commis à Manchester, le 22 mai dernier, et évoque son rapport à sa religion, l'islam.

A une dizaine de jours de la reprise de l'entraînement avec Manchester United, déjà programmée le 9 juillet prochain, Paul Pogba a fait sa rentrée médiatique ce vendredi avec une interview accordée à la version sport du célèbre magazine américain Esquire. Le milieu de terrain de 24 ans y évoque notamment son départ de Manchester United pour la Juve en 2012 et son retour l'été dernier: "J'ai quitté Manchester pour jouer, c'est tout ce que je voulais. Même si j'étais jeune, je me sentais capable de jouer tout de suite et je ne voulais pas attendre. Donc, si ce n'était pas avec Manchester, ça pouvait être ailleurs. Mais, dans mon esprit, je savais aussi que ça n'était pas fini et que je pourrais revenir".

NOUS NE POUVONS PAS LES LAISSER ENTRER DANS NOS TÊTES

Un retour qui s'est soldé par une sixième place en Premier League, mais aussi trois nouveaux trophées dans l'escarcelle des Red Devils: la Ligue Europa, la Coupe d'Angleterre et le Community Shield. "J'accepte le fait que l'on nous dise que l'on n'a pas bien joué. Mais je sais aussi ce que nous avons fait, nous avons gagné trois trophées. Et c'est tout ce qui compte. Vous pouvez être la meilleure équipe du monde, bien jouer au football, mais ne gagner aucun trophée. Et qui s'en souvient ? Personne. C'est juste, non ?"

Milan rêve encore d'Aubameyang !

Quel avenir pour Pierre-Emerick Aubameyang (28 ans, 32 matchs et 31 buts en Bundesliga cette saison) ? Alors que son départ de Dortmund semble se préciser, l'attaquant serait notamment proche d'accepter une offre incroyable provenant de la formation chinoise du Tianjin Quanjian (voir ici). Mais attention, l'avenir de l'ancien Stéphanois pourrait encore s'écrire en Europe ! D'après les informations de La Gazzetta dello Sport, le Milan AC souhaite toujours recruter un buteur malgré la récente arrivée d'Andre Silva et Aubameyang serait le rêve des Rossoneri. Avec son nouveau projet ambitieux, le club lombard parviendrait-il à convaincre le buteur de revenir à Milan ? En cas d'échec sur ce dossier, le récent 6e de Serie A pense également à l'avant-centre de la Fiorentina Nikola Kalinic alors que l'ailier de Sunderland Fabio Borini va bientôt s'engager avec l'équipe italienne.

UNE RÉVÉLATION DE LIGA EN APPROCHE ?

Son nom reste méconnu en France, mais en Espagne, Roque Mesa (28 ans, 35 matchs et 1 but en Liga cette saison) fait partie des valeurs sûres à son poste. Auteur d'une belle saison avec Las Palmas, le milieu de terrain espagnol n'était pas loin de rejoindre Swansea ces derniers jours. Mais selon AS, l'Atletico Madrid pourrait finalement décrocher le gros lot. En effet, le quotidien précise que les Colchoneros sont prêts à déboursé 15 millions d'euros, soit deux de plus que la formation galloise, afin d'enrôler Mesa. En cas de signature avec les Rojiblancos, le Canarien devrait être prêté jusqu'en janvier prochain à son club actuel puis rejoindre la capitale espagnole dans six mois puisque l'Atletico reste interdit de recrutement pour le mercato en cours.

Verratti, l'avis de Francis Graille

Fortement courtisé par le FC Barcelone, le milieu de terrain Marco Verratti (24 ans, 28 matchs et 3 buts en L1 cette saison) bute sur l'intransigeance de ses dirigeants au Paris Saint-Germain, qui refusent de le vendre. Pour l'ancien président francilien Francis Graille (2003-2005), l'Italien manipule tout son monde et souhaite uniquement obtenir une énorme revalorisation salariale.

"La réflexion d'un président ne commence qu'à partir du moment où il reçoit une offre concrète et solide. Avant cela, ce n'est que du bavardage. Or, je suis assez sceptique sur la capacité financière du FC Barcelone à formuler une offre conséquente en ce moment. Je veux dire de l'ordre d'une centaine de millions d'euros. Ce remue-ménage autour de Verratti n'est peut-être qu'une stratégie pour obtenir une revalorisation salariale", a estimé l'ancien dirigeant pour Le Parisien.



A L G É R I E - F R A N C E

Le président Bouteflika s'entretient avec son homologue français Macron

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu mercredi avec son homologue français, Emmanuel Macron, a indiqué jeudi un communiqué de la présidence de la République.

« A cette occasion, les deux Chefs d'Etat ont relevé avec satisfaction les dispositions convenues entre les deux pays pour dynamiser les projets communs de coopération et de partenariat, notamment en prévision de la visite d'Etat du Président Macron

en Algérie dans les prochaines semaines », souligne la même source. Les présidents Bouteflika et Macron ont également procédé à un échange de vues sur les voies et moyens de nature à concourir à l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger

pour la paix et la réconciliation au nord du Mali, accord dont l'Algérie est chargée du suivi de l'application avec d'autres partenaires internationaux du Mali, dont la France », ajoute le communiqué de la présidence de la République.



31^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE À ADDIS-ABEBA : L'Algérie préside la réunion du comité ministériel africain sur le barème des contributions au sein de l'UA

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a présidé hier à Addis-Abeba (Ethiopie), la réunion du Comité ministériel sur le barème des contributions au sein de l'Union africaine (UA).

Cette réunion, qui se tient en marge de la 29^e session du sommet de l'UA, prévu les 3 et 4 juillet, aborde des questions stratégiques pour l'Union, notamment les voies et moyens de contribuer à l'effort collectif de l'Organisation continentale visant à réduire sa dépendance aux financements externes et, par là même, atteindre son autonomie financière. La rencontre fut également l'occasion pour les délégations ministérielles de réviser le barème des contributions, de manière à le rendre plus équitable, ainsi qu'à la mise en place d'un mécanisme de reddition des comptes dans la gestion des finances de l'Union. M. Messahel préside la délégation algérienne aux travaux de la 31^e session du Conseil exécutif de l'UA, hier et aujourd'hui, dans la capitale éthiopienne.

ALGÉRIE-ESPAGNE CIRDI : Laurent Lévy désigné arbitre en chef dans l'affaire opposant le ministère de l'Habitat à l'espagnol Ortiz

L'ancien vice président de la Cour d'arbitrage international de Londres, Laurent Lévy, a été désigné arbitre en chef dans l'affaire opposant le ministère de l'Habitat à l'entreprise espagnole Ortiz Construcciones au niveau du CIRDI, a annoncé le Centre national de l'arbitrage de la Banque mondiale sur son site internet. Laurent Lévy, un Suisso-Brésilien, sera épaulé par deux autres arbitres, le Belge Bernard Hanotiau, choisi par l'Algérie et le Canadien Yves Fortier choisi par l'entreprise espagnole Ortiz, précise le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).

Cet ancien vice président de la Cour internationale d'arbitrage est spécialiste des contentieux entre entreprises, principalement dans les domaines du pétrole et de la finance.

Il a eu déjà à traiter plus de 200 procédures d'arbitrage. L'entreprise espagnole du BTP a introduit le 24 janvier dernier une procédure d'arbitrage au niveau du CIRDI après l'annulation d'un accord de réalisation de plusieurs projets urbains qu'elle avait conclu en 2012 avec le ministère de l'habitat. Ortiz a maintenu sa procédure contre l'Etat algérien en dépit du fait qu'elle n'ait pas respecté les clauses de l'accord notamment celles liées au transfert de savoir faire et au choix des équipements de réalisation. Ortiz a voulu utiliser des équipements obsolètes pour la réalisation d'un méga projet de logements.

APS

F Ê T E S N A T I O N A L E S Le Président Bouteflika félicite le Président congolais Joseph Kabila Kabange...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila Kabange, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa satisfaction des liens d'amitié qui unissent les deux pays.

« La célébration, par la République démocratique du Congo, de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, accompagnées de

mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple congolais », a écrit le président Bouteflika dans son message.

« Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour dire ma satisfaction des liens d'amitié qui unissent l'Algérie et la République démocratique du Congo et souligner l'importance, pour nos deux pays, de s'engager résolument dans la voie du renforcement de la coopération bilatérale, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples », a ajouté le chef de l'Etat.

... et le Président des Seychelles Danny Faure

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé également un message de félicitations à son homologue de la République des Seychelles, Danny Faure, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa disponibilité à œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de coopération unissant les deux pays. « La célébration de la fête nationale de la République des Seychelles m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et

en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations, accompagnées de mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple frère », a écrit le chef de l'Etat dans son message. « Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous assurer de ma disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et à la conjugaison de nos efforts en vue de promouvoir les intérêts communs de notre continent », a ajouté le président de la République.

ALGÉRIE-ETATS UNIS Une délégation du Congrès américain en visite en Algérie demain et lundi

Une délégation du Congrès américain, conduite par le président de la Commission du Budget de la Chambre des Représentants, Rodney Frelinghuysen, effectuera, demain et lundi (2 et 3 juillet), une visite en Algérie, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les membres de la délégation seront reçus, à l'occasion de leur séjour en Algérie, au Conseil de la nation et à l'Assemblée populaire nationale.

Les relations bilatérales, et plus particulièrement, la coopération entre les institutions législatives des deux pays seront

au centre des échanges entre les deux parties.

La délégation américaine sera composée de membres de la Chambre des Représentants et d'assistants parlementaires appartenant aux partis républicain et démocrate.

ALGÉRIE-ONU-LIBYE Entretien téléphonique entre M. Messahel et le nouveau représentant spécial du SG de l'ONU pour la Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a eu hier un entretien téléphonique avec le nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassane Salame, a indiqué un communiqué du ministère. Le responsable onusien « a tenu à remercier M. Messahel pour le message de félicitations qu'il lui a adressé à l'occasion de sa nomination dans ses nouvelles responsabilités », précise la même source, ajoutant que le représentant spécial « apprécie les efforts constants de l'Algérie dans son accompagnement et son soutien à l'ONU dans ses efforts visant à faire aboutir le processus engagé dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord politique du 17 décembre 2015 ». De son côté, M. Messahel « a réitéré l'engagement de l'Algérie de continuer à soutenir, de manière loyale et constructive, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU comme elle l'a toujours fait avec ses prédécesseurs », conclut le communiqué.

ALGÉRIE-QUÉBEC La vice-Premier ministre du Québec en visite en Algérie du 2 au 4 juillet

La vice-Premier ministre du Québec, ministre de la Petite et Moyenne Entreprise, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional du Québec, Mme Lise Thériault, effectuera, du 2 au 4 juillet, une visite en Algérie, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Mme Lise Thériault sera accompagnée d'une délégation de femmes d'affaires. La délégation canadienne arrivera à Alger le 2 juillet 2017 par le vol inaugural d'Air-Canada Montréal-Alger. Une cérémonie sera organisée à cette occasion à l'aéroport Houari Boumediène. « La visite de la vice-Premier ministre du Québec s'inscrit dans le cadre des relations traditionnelles entre l'Algérie et la province du Québec qui se caractérisent par leur densité humaine et par d'importants échanges économiques et culturels », précise la même source. Au cours de cette visite, Mme Lise Thériault aura des entretiens avec plusieurs hauts responsables de l'Etat. Le renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Québec dans les domaines économique, culturel et social à travers l'échange d'expériences, en particulier de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, sera au centre des discussions de Mme Thériault avec ses interlocuteurs algériens. Avant de quitter Alger, et à la veille de la célébration de la fête de l'Indépendance, Mme Thériault déposera une gerbe de fleurs au Mémorial du Martyr.